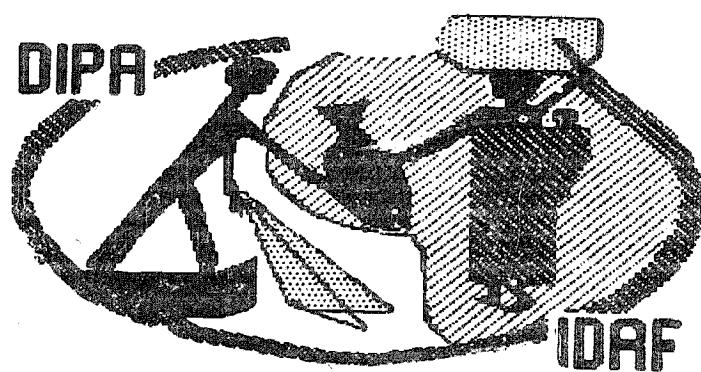


DIPA / WP / 38

Juin 1991

LES PECHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
COMPTE - RENDU DE LA CINQUIEME REUNION
DES OFFICIERS DE LIAISON DU DIPA



DIPA/WP/36

Juin 1991

LES PECHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
COMpte-rendu de la cinquième réunion
DES OFFICIERS DE LIAISON DU DIPA

Programme de Développement
Intégré des Pêches Artisanales
en Afrique de l'Ouest - DIPA

Programme for Integrated
Development of Artisanal
Fisheries in West Africa - IDAF

GCP/RAF/192/DEN

En coopération avec le Danemark et la Norvège et en collaboration avec la République du Bénin, le Département des Pêches de la FAO réalise depuis Juin 1983 un programme de développement s'adressant aux communautés de pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Ce programme est basé sur une approche intégrée qui tient compte à la fois des aspects techniques du développement et des besoins socio-économiques des communautés de pêcheurs.

Ce rapport est un document de travail et les conclusions et recommandations données dans ce rapport et dans les autres rapports du DIPA (Développement Intégré des Pêches Artisanales) sont jugées appropriées au moment de la préparation. Les documents de travail n'ont pas été nécessairement approuvés pour publication par le(s) Gouvernement(s) concerné(s) ni par la FAO. Le rapport peut être modifié au fur et à mesure que nos connaissances s'élargissent.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de la FAO en ce qui concerne le statut légal de tout pays, territoire, ville ou zone ou en ce qui concerne la délimitation des frontières ou limites.

Projet DIPA
FAO
Boite Postale 1369
Cotonou, République du Bénin

Télex : 5291 FOODAGRI
Fax : (229) 313649

Tél. 33.09.25
33.06.24

La première réunion des officiers de liaison du DIPA a eu lieu à Cotonou du 11 au 15 Mai 1985. La deuxième a eu lieu à Freetown du 11 au 14 Novembre 1986 et la troisième réunion a eu lieu à Cotonou du 2 au 4 Décembre 1987. La quatrième réunion a eu lieu à Dakar du 21 au 23 Novembre 1989 et celui-ci, la cinquième réunion a eu lieu à Cotonou du 16 au 18 Avril 1991.

Table des Matières

	Page
1. OUVERTURE	1
2. RAPPORT DE LA QUATRIEME REUNION	1
3. RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DIPA	2
4. RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT ARTISANAL	4
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	12
ANNEXES	
1. Liste des participants	15
2. Ordre du jour	18
3. Rapport sur l'état d'avancement du programme de développement intégré des pêches artisanales	19
4. Rapport sur le projet modèle Bénin	33
5. Fiche signalétique du projet "Encouragement de la pêche lagunaire" Bénin	43
6. L'antenne DIPA-Guinée	48
7. Présentation du projet de développement à Kaback, Guinée	52
8. Rapport périodique du projet de développement intégré des pêches artisanales (Yeji) Ghana	59
9. Support to women's fish proecessing activities and community development, Shenge Region	68
10. West Northwest Artisanal Fisheries and Community Development Programme, Sierra Leone	72
11. Bilan diagnostique des activités de pêche à Lagdo, Cameroun	76
12. Projet Owendo, Gabon	81
13. Le projet de développement de la pêche artisanale sur le lac du barrage de Buyo en Côte d'Ivoire	84
14. Le projet Pro-pêche, Sénégal	
15. Les projets d'appui à la pêche artisanale, Sénégal	99
16. Projets de développement des pêches artisanales en Guinée Bissau	105
17. Le développement de la pêche artisanale en République de Guinée	111
18. Aperçu sur le projet Lagune Aby	118

1. OUVERTURE

La réunion a commencé le mardi 16 Avril à 9h à l'INFOSEC à Cotonou. Le Directeur des pêches de la République du Bénin a invité Mr. Kogui N'Douro, Directeur Adjoint du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative à prendre la parole et à procéder à l'ouverture de la réunion. Ont assisté également à la cérémonie d'ouverture M. Paolo Coppini, Représentant Résident du Programme de Développement des Nations Unies au Bénin et M. Yarou Tango Bio, Conseiller technique pour l'élevage et la pêche (Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative au Bénin)

Après la cérémonie d'ouverture, M. Bodian du Sénégal, représentant M. A.H. Diop (Directeur des pêches au Sénégal, Président de la 4^e réunion des officiers de liaison) a pris la parole. M. Bodian a proposé M. Gilbert Mensah, Directeur des pêches en République du Bénin, comme Président de la 5^e réunion des officiers de liaison. M. Jean-Paul Sarr, Directeur Général des Pêches en Guinée, comme Vice-Président et M. A. Jallow, officer principal des pêches de la République de Gambie comme rapporteur. Les participants de la réunion (annexe 1) ont approuvé ces propositions ainsi que l'ordre du jour (annexe 2). Le coordonnateur du programme du DIPA a alors fait une courte communication, principalement sur des questions d'ordre administratif.

2. RAPPORT DE LA QUATRIEME REUNION DES OFFICIERS DE LIAISON

Le rapporteur de la 4^e réunion des officiers de liaison M. M. Armah a fait un résumé de la rencontre qui s'est tenue du 21 au 23 Novembre 1989 au Sénégal. Participaient à cette réunion Messieurs Diop et N'Diaye du Sénégal, M. D. Balde de la Guinée Bissau, Madame Rodriguez du Cap-Vert, M. Drammeh de la Gambie, Messieurs Sarr et Oularé de la Guinée, Messieurs Taylor et Forde de la Sierra Leone, Messieurs Doumbia et Bouberi de la Côte d'Ivoire, Messieurs Armah et Braimah du Ghana, Messieurs Mensah et Affoyon du Bénin, M. Bolondo du Congo, Messieurs Tavares et Aurélio de Sao-Tomé et Principe ainsi que Messieurs Noël (projet Kaback), Everett, Johnson, Haakonsen et Mademoiselle Tempelman (projet DIPA) de la FAO. Messieurs Samba et Cissé du Sénégal, Messieurs Bacle et Pelletier du Canada étaient présents en tant qu'observateurs.

Le rapporteur a fait la lecture des points les plus importants des rapports de projets de développement artisanal, présentés à la 4 ème réunion des officiers de liaison et a résumé les conclusions et recommandations suivantes :

- a. La réunion des officiers de liaison a servi de forum approprié pour des échanges de points de vue sur le développement artisanal et de cadre où les priorités du DIPA pourraient être établies
- b. La nécessité de porter plus d'attention aux questions de crédits et financement des sous-secteurs
- c. Accorder plus d'attention au problème de gestion des ressources et
- d. L'appréciation des efforts du DIPA pour la circulation de l'information ainsi que l'apport d'une assistance appropriée.

3. RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DIPA

Le coordonnateur du programme a présenté la communication intitulée "Rapport sur l'état d'avancement du programme de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest" et a exposé les objectifs principaux du DIPA qui sont d'aider les pays à développer leur pêche artisanale de telle sorte qu'ils puissent en tirer un maximum d'avantages économiques et sociaux.

Les objectifs secondaires sont :

1. Renforcer l'efficacité des projets de développement des pêches artisanales
2. Diffuser une approche intégrée du développement des pêches artisanales en donnant plus d'importance à la participation communautaire dans la planification des projets locaux
3. Mettre en place un modèle de développement, actuellement le projet pilote du Bénin
4. Maintenir un système de développement de la pêche ou d'extension des unités de développement des pêches dans différents pays
5. Accroître la compétence technique par un échange d'experts entre les pays africains.

Le coordonnateur bénéficie de l'appui d'un technicien des pêches, d'un anthropologue - socio-économiste, d'un spécialiste du développement communautaire, d'un conseiller principal en conception et planification de la pêche dirigeant actuellement l'antenne DIPA tout récemment établie à Conakry Guinée. Il y a aussi à Cotonou un cadre associé économiste, et un cadre-associé responsable du suivi et de l'évaluation du projet à Conakry. La participation financière de la Norvège au programme a cessé fin 1989 mais la participation du DANIDA continue jusqu'à 1993.

Depuis la 4 ème réunion des officiers de liaison, le financement direct du Projet Modèle du Bénin a cessé mais le programme régional continue de garantir le maintien des activités essentielles. Les projets de Kaback et de Yeji, respectivement en Guinée et au Ghana, arrivaient maintenant à la fin de leur première phase et il est à souhaiter qu'on puisse trouver le financement des phases suivantes. Le projet Lagune Aby a été suspendu en raison de certains troubles civils. Pour le projet Shenge, en Sierra Léone, on a dû attendre l'arrivée d'un nouveau conseiller technique pour mettre en place la phase de développement suivante. De plus, de nombreux liens très étroits ont été établis ou maintenus avec les projets de développement des pêches à petite échelle dans toute la région. L'état d'avancement d'un bon nombre de ces projets ainsi que du Projet Modèle du Bénin sont donnés en annexe.

En 1990, le DIPA a organisé un certain nombre de réunions techniques comprenant une consultation sur les activités féminines en relation avec le développement de la pêche, sur les migrations des pêcheurs dans la région, sur le remplacement de la pirogue ghanéenne, répandue au Ghana - en particulier la grande pirogue monoxylique dont la fabrication requiert de grands troncs d'arbre, et une réunion sur l'analyse économique et financière des aspects sélectionnés du développement de la pêche artisanale.

Il y a eu de nombreuses missions pour l'étude d'activités spécifiques ayant rapport au développement artisanal et des échanges ont été organisés entre les différentes équipes techniques de la région. Cet échange de personnes a été complété par la rédaction, la diffusion et l'échange de documents, de rapports etc... en plus du bulletin (La Lettre du DIPA).

Au cours des discussions concernant le rapport du coordonnateur, il s'est posé la question de savoir s'il était possible d'établir une antenne du DIPA pour les pays d'Afrique Centrale et d'étendre l'actuelle antenne de Guinée à d'autres pays de la sous-région. Il a été souligné qu'on devait accorder une attention particulière à la disponibilité en ressources humaines et financières dans le contexte de toute la région couverte par le DIPA. Le coordonnateur a également rendu compte de la priorité accordée aux activités du DIPA au Sénégal, en réponse à une demande d'information sur ce sujet.

4. RAPPORTS SUR LE DEVELOPPEMENT ARTISANAL

Le Projet Modèle Bénin

Le projet est opérationnel depuis 1984. Les activités de 1991 ont été réajustées compte tenu de la réduction des fonds depuis la cessation du programme de financement extérieur en fin d'année 1989.

La section "technologie des pêches" bénéficiant actuellement d'un bateau, offert par le Japon, procède à l'essai de nouveaux matériels. L'unité fait également toujours fonctionner de deux pirogues dont les moteurs diesel "inboard" ont été remplacés par des moteurs hors-bord. On a constaté que les vibrations du moteur "inboard" provoquait une détérioration plus rapide de la coque des pirogues.

La section "statistiques et biologie" continue la collecte de données sur les prises et les débarquements de poisson effectués ces dernières années. Elle travaille en collaboration avec un projet CIEO/Canada à l'évaluation des stocks démersaux. Ce projet a entrepris une étude socio-économique sur la pêche artisanale en mer actualisant ainsi des études antérieures.

Sur le plan du développement communautaire, le projet modèle travaille dans la région du Mono avec des activités comprenant le maraîchage, l'UNICEF y apportant sa contribution. Les études concernant l'alimentation des enfants poursuivent leur cours.

Au village d'Avlékété, le projet modèle a contribué au démarrage d'un magasin d'approvisionnement en denrées essentielles, tenu par des femmes. Dans les cinq villages du projet modèle, des efforts sont faits pour appuyer les activités des comités villageois de développement.

L'antenne DIPA - Conakry

L'antenne a été mise en place en octobre 1990 et dispose d'un expert FAO, responsable de la conception de la planification/de la formation/de l'évaluation des projets, ainsi que de trois postes de cadres-associés pour le suivi/l'évaluation/le développement communautaire/les activités féminines/les crédits. Quatre groupes de travail ont été mis en place en Guinée pour examiner les améliorations susceptibles d'être apportées pour la sécurité en mer, le crédit, les systèmes d'informations sur la gestion des projets et aussi pour le secteur femmes/développement communautaire. Une grande partie des travaux de l'antenne en Sierra-Léone se fait avec le projet associé de Shenge. L'antenne souhaite intervenir bientôt en Guinée-Bissau.

Le projet pêche lagunaire au Bénin

Le projet a démarré en 1986 et est financé par l'Allemagne (GTZ) et le Bénin. Les justifications de ce projet sont :

1. Les fortes possibilités d'emplois qu'offrent les lagunes
2. Des prises plus importantes (32.000 t.) comparativement à celles de la pêche en mer (8.000 t.) et
3. Le rôle prédominant du poisson comme apport de protéines animales, en particulier dans le sud du pays.

Le projet a inclus dans ses activités des études approfondies sur la région d'un point de vue socio-économique et écologique pour appuyer les recommandations sur les problèmes de gestion des ressources. Le projet a également fait démarrer un programme intensif de plantation de la mangrove afin de rétablir l'écosystème lagunaire. Les essais sur les trous à poisson continuent dans le but d'améliorer leur productivité.

Le projet Yeji, Lac Volta - Ghana

Le projet a commencé en janvier 1989. Il est toujours financé par le PNUD avec comme organismes d'exécution la FAO et le département des pêches du Ministère de l'Agriculture. Il se trouve que Yeji est le plus grand marché de produits de pêche en eaux continentales du Ghana ~ 6.400 tonnes débarquées en 1990.

Le projet a pour but d'améliorer les conditions de vie des quelque 75.000 habitants de la région du lac Volta, grâce à la construction d'un centre communautaire de pêche avec des infrastructures pour la conservation et la commercialisation du poisson ainsi que la formation des pêcheurs. Le projet fournira aussi des services sociaux de première nécessité à la ville de Yeji sous forme d'un dispensaire, d'un centre de soins et de l'approvisionnement en eau potable.

Une unité de "statistiques et ressources" rassemble régulièrement les données concernant les débarquements et la composition des prises de telle sorte que des indications sur le niveau des stocks de poisson et des systèmes appropriés de gestion peuvent être recommandés.

Des cours ont été dispensés afin d'accroître les compétences des constructeurs de canots et des mécaniciens locaux. Les plans détaillés du C.C.P. ont été établis. Une petite plantation d'arbres a été mise en place pour assurer par la suite la fourniture de bois de feu.

Le centre de pêches de Koko/Ogheye - Nigéria

Ce centre est une composante du projet de développement intégré de la pêche en zone rurale, financé par le PNUD et exécuté par la FAO. Les objectifs sont d'accroître la production de poisson par :

1. L'application d'une technologie de pêche moderne et appropriée (petites embarcations motorisées, équipements etc...)
2. L'introduction de méthodes permettant de diminuer les pertes post-récoltes grâce à l'amélioration du traitement, du stockage, de la transformation et du transport des produits de pêche
3. Le développement des mouvements de coopératives parmi les pêcheurs des zones rurales et l'introduction de programmes sociaux pour le bien-être des communautés
4. Et la formation des techniciens nationaux et l'organisation de stages professionnels pour les artisans-pêcheurs.

Le département fédéral des pêches s'est engagé à fournir un financement substantiel au projet mais le versement n'a jamais été réellement effectué. Si bien que le projet n'a pas pu fournir les intrants initialement prévus. Néanmoins, la plupart des objectifs sont atteints et l'équipe du projet a fait un travail de perfectionnement des embarcations, du matériel, des techniques de transformation du poisson et d'accroissement de la compétence des pêcheurs.

Pêches artisanales de l'Ouest/Nord-Ouest et programme de développement communautaire au Sierra Léone

Le programme a été opérationnel en Juillet 1989 et a succédé au projet de développement des pêches de Kambia. Ces deux programmes d'actions ont été financés par le FED et le gouvernement de la Sierra Léone.

Les objectifs principaux du programme sont de stabiliser les revenus et d'améliorer la qualité de vie des pêcheurs dans les villages grâce aux interventions suivantes :

1. Transformation du poisson en mettant un accent particulier sur la réduction de la consommation du bois de feu ainsi que la sauvegarde de l'état de santé de ceux qui transforment le poisson

2. Mise en place d'un circuit en intrants importés
3. Développement de services d'appui financiers
4. Développement communautaire en mettant spécialement l'accent sur l'assainissement de l'environnement, l'aménagement des villages et la création d'institutions pour un développement durable à la fin du financement extérieur
5. Et utilisation de matériels de pêche sélectionnés et éducation dans le domaine écologique pour la reforestation et l'utilisation rationnelle de la mangrove comme source de bois de feu.

Trois prototypes de pirogues pour la pêche et un bateau pour le transport ont été construits pour tester certaines améliorations simples apportées dans la construction de canots. Sont également testés des moteurs diésel "inboard" sabb 300v et 10cv.

Des techniques améliorées pour la transformation du poisson et les infrastructures pour sa commercialisation ont été proposées et certaines ont été adoptées. Des coopératives de crédits et d'épargne reçoivent appui et encouragement.

Le programme a réservé 1.3 million d'écus comme fond de développement renouvelable afin de développer les caisses d'épargne et de crédit parmi les communautés de pêcheurs.

Pour les activités de développement communautaire, les visites à domiciles et les agents de "progrès" contribuent à apporter une amélioration dans les domaines de santé, hygiène, éducation et culture.

L'Institut de Biologie Marine et d'Océanographie de l'Université de la Sierra Léone a obtenu un contrat pour entreprendre des enquêtes-cadre de données statistiques et d'études sur la gestion des ressources. Il y a aussi une composante de gestion des forêts de la zone des mangroves.

Le projet de Shenge - Sierra Léone

Un rapport détaillé des activités de ce projet est donné en annexe du rapport de la 4 ème réunion des officiers de liaison. Lors de la dernière réunion, le responsable du développement communautaire du projet GCP/SIL/018/DEN "Appui aux activités féminines de transformation du poisson et développement communautaire dans la région de Shenge" a fait à la fois le compte-rendu de son projet et de l'important projet SIL/89/007 qui fait suite à la dernière phase des projets financés par le PNUD et exécutés par la FAO.

Le projet SIL/89/007 porte principalement sur l'organisation des pêcheurs, l'accroissement du volume des captures tandis que le projet DANIDA s'est engagé dans le développement communautaire. Un projet FENU a été approuvé afin d'appuyer financièrement des facilités de crédits, des infrastructures et des améliorations pour les voies d'accès, les écoles, les installations sanitaires etc. ...

Un cadre associé a été recruté comme responsable de la section santé publique et nutrition. Pour améliorer le traitement et la transformation du poisson, une centaine de fours ont été construits dans la région du projet. Des puits et des latrines ont été installés. La coopérative a bénéficié d'une assistance pour faire fonctionner un magasin de vente au détail à Shenge fin de pourvoir les populations en produits de base.

Le projet de développement artisanal intégré de Kaback - Guinée

Kaback est une île au sud de Conakry, composé de trois villages de pêcheurs et de plusieurs villages d'agriculteurs. Il y a environ 800 personnes dont environ 600 pêcheurs débarquent quelques 4 à 6 mille tonnes de poisson par an.

Le projet est financé par le PNUD, le FED et le Canada et est exécuté par la FAO. Le site du projet a été identifié par les gents du DIPA en 1986 et l'agrément pour sa mise en œuvre a été signé en 1987. Le financement du PNUD a été prolongé jusqu'à la fin 1991.

L'équipe de gestion du projet a aidé les villageois à affecter les fonds disponibles pour :

1. Acquérir du matériel de pêche
2. Payer les services essentiels apportés par le personnel du projet
3. Répondre à des besoins communautaires tels que les puits, la maintenance ou la réparation d'une école, l'électrification des sites de débarquement du poisson et l'installation d'un poste de communication radio
4. Prévoir un fond d'épargne et de crédit comme une alternative à un système bancaire classique et un système de crédit traditionnel/informel, ainsi qu'un soutien pour une diversification économique et
5. Mettre en place un fond de garantie et d'assurances pour aider les familles en cas d'accident, de blessures, de décès etc. ...

L'unité de développement des pêches s'efforce de se détacher complètement du projet initial par le biais d'un statut d'ONG.

Le projet Jagdo - Cameroun

La rivière Benoue a été endiguée en 1962 et le lac Lagdo qui en a résulté offre des eaux poissonneuses. Le Fond Européen de Développement a financé des études et des actions de développement dans le domaine de la pêche. Les composantes du projet se répartissent en :

1. Vulgarisation et appui aux groupes de pêcheurs
2. Recherche
3. Développement des infrastructures.

La composante "vulgarisation" comprend des crédits, une assistance aux petites entreprises et participe à l'identification des problèmes à résoudre. La composante "recherche" trouve des solutions et des techniques qui peuvent être diffusées par la composante "vulgarisation" ainsi que la compréhension des aspects écologiques de la productivité du lac et la coopération avec d'autres institutions chargées de l'évaluation des ressources et de conseils en gestion. Les infrastructures sont améliorées par un choix adéquat des sites de débarquement du poisson, par une aide à la commercialisation et un soutien coopératif des autorités locales gouvernementales.

Le projet Owendo - Gabon

En 1984, le FED avec l'assistance bilatérale italienne ont construit le centre de Owendo, près de Libreville, afin d'apporter une aide aux pêcheurs. Le centre était géré par le gouvernement, ce qui a conduit à une perte de confiance de la communauté des pêcheurs si bien que le centre avait dû fermer fin 1986. En 1987 le centre a été repris par PROMOPECHE, une compagnie privée.

PROMOPECHE achète le poisson à partir du secteur artisanal et revend sur le marché de plein-air parallèlement, il procure aux pêcheurs des services de première nécessité y compris des crédits. Entre 1988 et 1990 les crédits accordés ont atteint 228 millions CFA et le taux de non-remboursement reste bas.

Le projet PROPECHE - Sénégal

Ce projet financé par le Canada, fonctionne depuis cinq ans avec un budget de 17 millions de \$ canadiens. La première composante (SERVIPECHE) fournit des crédits aux pêcheurs et la seconde composante (ATEPAS) vise à apporter des améliorations à

la fois dans le secteur pêche et dans celui des techniques de transformation du poisson.

La composante "crédit" travaille en étroite collaboration avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Les remboursements ont été difficiles à obtenir des pêcheurs de Saint-Louis surtout de ceux qui étaient revenus de Mauritanie.

La composante technique ATEPAS donne son assistance pour les essais et le développement des pirogues améliorées ainsi que pour la propulsion motorisée. Des palangres et des lignes ont été élaborées de façon adaptée à la pêche et des essais se poursuivent avec des échosondeurs, des turluttes (jigs) pour la seiche ou le calmar, des treuils etc. . . Une attention particulière est accordée à tout ce qui concerne la sécurité en mer. Des études et des actions sont menées pour améliorer l'échouage et les points d'amarrage des pirogues. Il y a également toujours des essais concernant la transformation et les possibilités de traitement du poisson tout en créant des conditions pour encourager de meilleurs épargnes et des facilités de prêts ainsi qu'un encadrement des groupes pour une meilleure gestion de leurs petites entreprises. Le programme du DIPA a mis à disposition un spécialiste pour examiner les possibilités d'utilisation du four de fumage Chorkor.

Le projet de développement intégré de la pêche marine artisanale - Gambie

Le premier centre de pêche communautaire, mis en service en 1983 à Gunjur sur la Côte Atlantique est le résultat d'un projet du FED visant l'amélioration du bien-être des communautés de pêcheurs. Le projet comprend également une petite fabrique de glace et une route de raccordement de 26 km reliant 6 villages de pêcheurs côtiers, un pont dans l'un des villages, un programme de formation des pêcheurs et un plan de prêts renouvelables. Ce projet a été suivi par un autre à hauteur de 3 millions US \$, financé également par le FED, dont le démarrage a eu lieu en 1988 pour une durée de 3 ans. Par la suite, quatre autres centres communautaires de pêche ont été améliorés et une jetée pour le débarquement du poisson a été construit à Tanji. Une plantation de bois de feu a été mise en place et des fonds ont été mis à disposition pour différents crédits. Huit volontaires anglais (V.S.O.) ont aidé le projet à garantir la pleine participation des villageois dans les prises de décisions locales.

Une requête pour un futur projet sera élaboré très prochainement.

Le projet PAMEZ - Sénégal

Le projet de développement des pêches artisanales en mer dans la région de Ziguinchor au Sénégal a commencé en 1987 dans

le but de former les jeunes pour la pêche maritime en les aidant à avoir accès aux crédits bancaires par la création d'emplois et d'entreprises, en testant les techniques de pêche, et en créant les conditions d'augmentation de l'offre de poisson sur le marché local. Le projet est financé par la France (Caisse Centrale de Coopération Economique), le CEE (Fond Européen de Développement) et le gouvernement sénégalais.

Jusqu'à présent 378 jeunes ont été formés, 122 pirogues ont été financées et 486 emplois ont été créés. Les groupements d'intérêt économique ont été mis en place pour encourager les pêcheurs à travailler ensemble. Les pêcheurs ont ouvert 300 comptes à la banque nationale agricole et ont investi 450 millions CFA dans des entreprises et unités de pêche.

Le projet modèle de pêche de Tombou - Sierra Leone

Le projet est maintenant dans sa 5 ème phase 1989-1993 depuis son démarrage en 1980 et a reçu une aide importante de l'Allemagne grâce à la GTZ. Après un accroissement tant au niveau des captures que du nombre des pêcheurs, la production de poisson dans la région s'est stabilisée à 800 tonnes par an, pour quelque 200 pêcheurs permanents.

L'association villageoise de développement, issue de l'équipe villageoise initiale de développement sera bientôt reconnue comme un organisme légal. On espère que l'association obtiendra des droits de propriétés au bénéfice du village et prendra le contrôle de fonctions centrales ; la coopérative des pêcheurs a commencé la vente au détail, en quantité limitée, de produits de la pêche à ses membres. Les filets avaient été achetés en gros au projet. Les pêcheurs les plus démunis ont eu la possibilité d'obtenir de cette coopérative des crédits et ceux-ci ont été remboursés à 100 % jusqu'à présent.

Des essais se poursuivent sur les moteurs hors-bord diesel 27hp Yanmar. Quant à la transformation du poisson, il semble que le biais fourni à présent par un projet FAO bois de feu, des espèces d'acacia à croissance rapide, se révèle être le plus approprié pour le fumage de poisson et permettra donc à l'avenir une moins forte exploitation des réserves de bois naturel.

Le projet de développement artisanal du lac Buyo - Côte d'Ivoire

Le Directeur du projet a souligné que le lac Buyo (60.000 ha) de même que les lacs Kossou (80.000 ha), Ajama (9.000 ha) et Taabo (7.000 ha) est l'un des nombreux lacs qui résultent d'actions de la Côte d'Ivoire pour fournir un approvisionnement en énergie électrique au pays par la construction de barrages.

Le projet a été financé par la Caisse Centrale de Coopération Économique de 1980 à 1988. Les objectifs étaient de garantir une production annuelle de 7.000 tonnes de poisson, de fournir des emplois, des équipements, les installations indispensables, la formation ainsi que la gestion des ressources.

Pêches artisanales en Angola, Guinée-Bissau et Guinée

Les participants venus de ces pays ont présentés des communications sur les activités de pêche artisanale et ont parlé de l'importance qu'attachent leurs gouvernements à la coordination des projets et à l'action des organismes donateurs ainsi qu'aux efforts à fournir pour accroître l'efficacité et la durabilité au moyen de la privatisation. Il est évident que les gouvernements adoptent maintenant une attitude plus réaliste face au problème de développement, qui va plus dans le sens des besoins des pêcheurs. Ceci demande naturellement une approche très nuancée et une administration favorable au développement du secteur privé.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre a été un forum donnant lieu à des échanges d'informations sur les projets intégrés de pêche artisanale mis en place dans la région. Les participants ont porté leur attention sur des projets spécifiques de développement et leurs expériences plutôt que sur les aspects plus généraux de développement de la pêche artisanale. Presque tous les pays de la région bénéficient actuellement de projets intégrés financés par une aide extérieure, et la forte participation à cette rencontre reflète l'importance croissante de ce type d'approche au développement artisanal.

Les participants ont réexaminé les travaux du projet régional DIPA et exprimé leur satisfaction pour leur bonne évolution. Les bailleurs de fonds DANIDA a été également félicitée pour avoir continué de manifester son intérêt au projet et pour avoir dépêcher un représentant à cette réunion. Le gouvernement du Bénin a été remercié pour avoir offert le cadre du siège du DIPA.

Une vive discussion s'est engagée quant à l'utilisation de statistiques et à la question de savoir jusqu'à quel point les projets de développement devaient poursuivre leur collecte de données pour les besoins nationaux et/ou pour l'évaluation de leurs activités. Il a été suggéré que le DIPA envisage la tenue d'une réunion technique informelle sur ce sujet. Il a été également proposé que des réunions techniques plus spécialisées puissent être organisées entre les réunions des officiers de liaison.

Comme lors de la précédente réunion de liaison, on a beaucoup débattu sur les financements et crédits alloués aux pêcheurs artisanaux. Il a été souligné que la réunion FAO/CEE sur le financement des pêches artisanales se tiendrait à Abidjan en Septembre. Le DIPA continue son travail de collecte et d'analyse des informations dans le domaine de crédit ; la majeure partie de celles-ci figurent dans les rapports publiés par le DIPA. Le DIPA devrait identifier les points de convergence entre les systèmes de crédits formels et informels qui seraient utiles aux gestionnaires de crédits.

Quelques participants ont eu le sentiment que la présentation et l'analyse des expériences des projets intégrés pourraient être mieux structurées et qu'ainsi de tels rapports permettraient une discussion plus approfondie lors des prochaines réunions de liaison. Ces rapports seraient présentés de telle sorte que les problèmes soulevés et les solutions proposées dans les projets seraient bien distincts. Les visites sur le terrain au port artisanal, sur le lac, et les activités du projet modèle tout le long de la côte ont été appréciées.

Il y a eu un grand débat sur la survie des projets, en particulier après l'arrêt du financement extérieur. On a attiré l'attention sur l'état critique de la situation économique de la plupart du pays, et l'inconsistance des institutions ayant la responsabilité de promouvoir les actions de développement. Il a été recommandé que le DIPA continue d'accorder une attention particulière aux problèmes que pose la survie des projets. Les phases d'exécution des projets sur le terrain doivent être autant que possible en harmonie avec les plans nationaux de développement et dès leur démarzage ces projets doivent prendre en compte la résolution des problèmes que posent leur poursuite et leur durabilité.

Tous les participants ont reconnu l'utilité des échanges d'expériences entre projets et ont recommandé la poursuite de l'organisation des visites du personnel aux différents projets. Le DIPA doit fournir des informations dans La Lettre du DIPA sur les résultats et analyses des projets en cours. Les contacts avec le programme régional de la CEE sur la réduction des pertes post-récoltes (programme régional d'actions prioritaires pour l'Afrique de l'Ouest : valorisation des captures de la pêche artisanale) devraient être maintenus.

Il y a eu des propositions qui recommandent que l'antenne du DIPA à Conakry soit développée pour couvrir plus de pays et qu'une nouvelle antenne du DIPA soit établie pour couvrir les pays d'Afrique Centrale.

Le conseiller en matière de pêche du DANIDA a conclu sur la nécessité des échanges d'expériences sur le développement et sur le bescin de commencer à penser au financement du DIPA après 1993. On a souligné la diversité dans les approches de développement intégré, qui est visiblement bien accepté dans la région. Il souhaiterait que les résultats de ces projets soient analysés, par exemple pour savoir si ces projets sont devenus plus viables ou si les crédits mis en œuvre ont réellement un impact plus tangible. L'importance des migrations des pêcheurs a été soulignée mais il a le sentiment que ces processus de migration n'ont pas été suffisamment pris en compte dans la conception d'un certain nombre de projets. Le rôle des gouvernements ne doit pas être sous-estimé car c'est à eux que revient la responsabilité de créer le cadre dans lequel peut s'épanouir les initiatives individuelles et de groupes et ce sont les gouvernements qui assurent la poursuite des activités des projets quand le financement extérieur arrive à sa fin. Les gouvernements doivent étre étroitement impliqués dans tous les projets de développement intégré et dans l'intérêt national, ils doivent s'efforcer de régler tous les conflits qui pourraient avoir des effets négatifs sur le développement.

Au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, le Directeur des Pêches du Bénin a clôturé la réunion le jeudi 18 Avril à 13 h 20.

Annexe 1

Liste des participants

Mr. A. Roger Nkogho-Eyi
Service Pêche Maritime, B.P. 1128, Libreville, Gabon

Mr. Joseph Afian Bakouy
Chef du Service Pêche Artisanale, Direction des Pêches
B.P. 1050, Yaoundé, Cameroun

Mr. Christer B. Alexanderson
Fisheries Coordinator
Ministerio das Pescas, Gabinete de Intercambio Internacional,
C.P. 83, Luanda, Angola

Mr. Henrique André Junior
Chefe do Pescarte et do Departamento Nacional
de Pesca Artisanal, e do Apoio as Cooperativas de Pescadores,
C.P. 83, Luanda, Angola

Mr. C. Moneke
Koko Fisheries Centre, Bendel State, Nigeria

Mr. C. McDungwo
Koko Fisheries Centre, Bendel State, Nigeria

Mrs. F. Osei-Opare
Community Development Officer, NIR/87/10
FAO/UNDP Project for Integrated Rural Fisheries Dévelopment
FAO, P.O. Box 51198 Lagos, Nigeria

Mr. L. Affoyon
Directeur Projet Modèle, Direction des Pêches,
B.P. 383 Cotonou, Bénin

Mr. B. Houndékor
Responsable du Développement Communautaire
Projet Modèle, Direction des Pêches, B.P. 383, Cotonou, Bénin

Mr. A. Toussaint
Projet Pêche Lagunaire, Direction des Pêches,
B.P. 383 Cotonou, Benin

Mr. Gilbert Mensah
Directeur, Direction des Pêches, B.P. 383 Cotonou, Bénin

Mr. M. Amanah
Deputy Director of Fisheries, P.O. Box 630 Accra, Ghana

Mr. S. Manu
Yeji Integrated Development of
Artisanal Fisheries Project, Department of Fisheries
P.O. Box 4, Yeji, Ghana

Mr. W. Scheffers
 CTA Yeji Project, GHA/88/004, FAO P.O. Box 1628 Accra, Ghana

Mr. Meazieu Lambert
 Projet Buyo, Direction des Pêches,
 B.P. V 19, Abidjan, Côte d'Ivoire

Mr. Mohammed F. Sheriff
 West North West Artisanal Fisheries and Community Development
 Programme c/o EEC National Authorising Officer
 Freetown, Sierra Leone

Ms. F. de Boer
 CTA GCP/SIL/018/DEN, Shenge Project
 FAO, P.O. Box 71, Freetown, Sierra Leone

Mr. S. During
 Fisheries Pilot Project Tombo, Box 728, Freetown, Sierra Leone

Mr. A.B.C. Forde
 Fisheries Pilot Project Tombo, Box 728, Freetown, Sierra Leone

Mr. Jean-Paul Sarr
 Directeur National, Direction Générale des Pêches
 B.P. 296, Conakry, Guinée

Mr. Ismaël Keita
 OPPA, Direction Générale des Pêches, B.P. 296, Conakry, Guinée

Mr. Oularé
 Projet Kaback, FAO, B.P. 633, Conakry, Guinée

Mr. Aly Fode Camara
 Projet Kaback, FAO, B.P. 633, Conakry, Guinée

Mr. J.P. Johnson
 Responsable Antenne DIPA , FAO, B.P. 633, Conakry, Guinée

Mr. S. Mayer
 Responsable de suivi et d'évaluation, Antenne DIPA
 FAO, B.P. 633, Conakry, Guinée

Mr. C. Vieira
 Chef de la Péche Artisanale, Ministerio das Pescas
 CP 102, Bissau, Guinée Bissau

Mr. J-L. P. Kromer
 Projet FAO, CBS/86/006, Bissau, Guinée Bissau

Mr. A. M. Jallow
 Acting Senior Fisheries Officer, Department of Fisheries,
 Banjul, The Gambia

Mr. M. Sodian
Chef Division Crédit, DOPM, B.P. 269, Dakar, Sénégal

Mr. Alassane Samba
ATEPAS/CAMP, Dakar-Thiaroye, Sénégal

Mr. P. Degnbol
Fisheries Adviser to DANIDA, North Sea Centre
Box 101, DK 9850, Hirtshals, Denmark

Mr. A. Bonzon
FIP, FAO - Rome

Ms. Judith Appleton
Project CCP/INT/467/NOR
Increasing the role of fish in the
alleviation of undernutrition
FII, FAO - Rome

Mr. E. Giani
Technologiste des Pêches, DIPA/IDAF
FAO, B.P. 1369, Cotonou, Benin

Mr. J. Haakonsen
Anthropologist/Socio-economist, DIPA/IDAF
FAO, B.P. 1369, Cotonou, Benin

Mrs. E. Callerholm Cassel
Economist, DIPA/IDAF
FAO, B.P. 1369, Cotonou, Benin

Mr. L. Zannou
Consultant to DIPA/IDAF, Cotonou, Benin

Mr. G.V. Everett
Coordonnateur DIPA/IDAF
FAO, B.P. 1369, Cotonou, Benin

Administration DIPA/IDAF

Mme. Anne-Marie Ouffoué, Assistante Administrative

Mme. Quenum Augustine, Secrétaire

Mlle. Daouda Désirée, Secrétaire

Mr. Kinnon Randolph, Documentaliste

Mr. Adité Victorin, Chauffeur

Mr. Hounou Damien, Chauffeur

Annexe 2

Ordre du jour

Mardi 16 Avril

- 0900 Ouverture
 Aspects administratifs
 Composition du bureau de séance
- 0930 Compte-rendu de la quatrième réunion des officiers de liaison
- 1000 Rapport sur l'évolution du Projet DIPA
 Suivi par les rapports sur les projets pour le développement de la pêche artisanale dans la région
- 1215 Déjeuner
- 1500 Rapports sur les projets
- 1730 Visite au Port
- 1900 Réception

Mercredi 17 Avril

- 0900 Rapport sur les projets pour le développement de la pêche artisanale dans la région
- 1230 Visite sur le terrain ; Lac Nokoué, Avlékété, Mio

Jeudi 18 Avril

- 0900 Suite des rapports sur les projets
 Suivi de débats
 Conclusions et recommandations

Annexe 3

**RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE
DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DES PÊCHES ARTISANALES**

A. GENERALITES

Le programme de développement intégré des pêches artisanales (connu sous le nom de projet DIPA) est financé par le Danemark et exécuté par la FAO. Jusqu'à Décembre 1989, la Norvège a également participé au financement de ce projet régional.

Le projet couvre essentiellement les pêches artisanales maritimes de l'Afrique de l'Ouest qui caractérisent les pays côtiers membres du Comité FAO des Pêches pour l'Atlantique Centre Est (COPACE). La région que couvre le COPACE s'étend du détroit de Gibraltar au fleuve Zaire. L'Angola aussi est un pays couvert par le DIPA.

L'objectif principal du projet est d'aider les pays de l'Afrique de l'Ouest à développer et à gérer leurs pêches artisanales afin d'en tirer le maximum d'avantages sur les plans économiques et social grâce à une approche centrée sur la communauté visant à améliorer la productivité et à accroître le bien-être et l'autonomie des pêcheurs et de tous ceux qui travaillent dans ce secteur. Les objectifs secondaires sont :

- a. renforcer l'efficacité des projets de développement des pêches artisanales
- b. diffuser l'approche intégrée au développement des pêches artisanales en mettant l'accent sur la participation communautaire dans la planification des projets locaux
- c. mettre en place un projet modèle de développement
- d. essayer d'établir et de maintenir dans chaque pays un système d'unités de développement des pêches
- e. accroître la compétence technique par un échange d'experts entre pays africains.

Le siège du projet se trouve à Cotonou et la République du Bénin fournit les locaux pour les bureaux et l'assistance locale. Le projet est devenu entièrement opérationnel à la signature du document du projet, par toutes les parties concernées en Décembre 1983. La première réunion des officiers de liaison du DIPA s'est tenue à Cotonou en Mai 1985. Les participants y ont discuté de l'avancement du projet et ont déterminé les priorités pour l'avenir. La deuxième réunion des officiers de liaison s'est

tenue à Freetown en Novembre 1986 (DIPA/WP/15). La troisième à Cotonou en Décembre 1987 (DIPA/WP/20), et la quatrième réunion à Dakar en Novembre 1989 (IDAF/WP/29).

Un rapport complet sur les activités du projet DIPA a été soumis à la septième session du sous-comité COPACE sur le développement tenue à Douala en Décembre 1988. Les activités du projet ont été discutées et approuvées. Le rapport sur les activités du projet DIPA sera à nouveau soumis à la prochaine session du sous-comité COPACE sur le développement qui se tiendra à Accra.

Le personnel du projet DIPA, recruté au niveau international comprend un coordinateur, un technicien des engins de pêche, un socio-économiste/anthropologue, un conseiller en développement communautaire et activités féminines, et enfin un expert-associé économiste, tous basé au siège à Cotonou. L'antenne de Conakry, République de Guinée, se compose d'un conseiller en matière de vulgarisation, formation et planification ainsi que d'un expert associé. Le personnel du projet est appuyé par le personnel national et des consultants dans les pays couvert par le projet. Cette équipe a reçu un appui considérable des différents services du Département des Pêches de la FAO à Rome, des Représentants de la FAO dans les pays concernés ainsi que des Départements de Pêches se trouvant dans la région.

Le projet DIPA joue un rôle essentiel dans le suivi des discussions techniques et des recommandations de la Conférence Mondiale de la FAO sur l'Aménagement et le Développement des Pêcheries qui s'est tenue à Rome du 27 Juin au 6 Juillet 1984. En fait, c'est une partie intégrante du second programme d'action intitulé "Développement des petites pêcheries en fonction de l'approche intégrée, et l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés de pêcheurs artisanaux et de leurs familles. Il servira à développer les compétences, les capacités et les possibilités des communautés de pêcheurs à travers leur engagement actif et leur participation à la planification et l'exécution des activités de gestion et de développement. L'accent sera mis non seulement sur les technologies et compétences nécessaires à la capture, le traitement, la transformation et la distribution du poisson, mais aussi sur des considérations d'ordre socio-économique telles que l'éducation, la santé et l'infrastructure".

En Janvier 1989, DANIDA a officiellement approuvé le renouvellement du financement pour une période de cinq ans et on espère que le gouvernement norvégien approuvera également une nouvelle assistance en 1991 et au-delà.

B. REALISATIONS

1. L'efficacité des projets de développement artisanal

Dans le cadre du projet DIPA d'assistance aux initiatives de développement de la pêche dans différents pays, le coordonnateur a rédigé un projet PCT afin d'apporter une assistance pour le développement de la pêche artisanale en Guinée Equatoriale et en particulier sur la forme de distribution d'équipements aux pêcheurs. L'organisation OSRO avait fait don de ces équipements. En conséquence, un spécialiste des pêches a été recruté pour six mois, la majeure partie du matériel a été distribuée et le département technique correspondant renforcé. Au cours de sa mission, le conseiller a visité l'île de Annobon, étant un des premiers spécialistes à se rendre dans cette petite île. Le technologiste des pêches du DIPA a séjourné à Malabo en Janvier 1991 et on peut espérer que les contacts étroits établis avec le département des pêches de Guinée Equatoriale seront maintenus.

Le DIPA a participé étroitement aux initiatives de développement de la pêche artisanale au Nigéria. Le coordonnateur a participé à la révision tripartite du Projet sur les pêcheries artisanales FAO/PNUD NIR/87/010 en Février 1990.

L'expert associé socio-économiste/anthropologue du DIPA a fait une étude circonstanciée des conditions de vie des communautés de pêcheurs dans les villages des régions côtières de Koko et Uta Ewa et a fourni le financement nécessaire à l'Institut Nigérian de Recherche Marine et Océanographique (NIOMR) pour mener des enquêtes dans les campements et villages de pêcheurs à l'embouchure de la rivière Bénin. Ces deux rapports ont été publiés sous les références DIPA/WP/31 et DIPA/WP/32. Le DIPA a également facilité les échanges d'informations concernant le développement communautaire et les activités féminines, les données statistiques, les migrations de pêcheurs et l'amélioration technique des petites embarcations.

Depuis 1988, le DIPA participe au projet de développement féminin UNIFEM (GAB/87/W01) sur les lacs avoisinant Lambaréne au Gabon, et a contribué par différents apports tels que des missions de supervision et une étude de marché. L'anthropologue du DIPA a rédigé tout récemment un rapport final sur ce projet, dans la perspective de sa participation à la révision tripartite, et le DIPA assurera le suivi de toutes activités post-projet éventuelles, en association avec la représentation du PNUD à Libreville. Une mission financée par le DIPA a aidé à la formulation du projet sur la pêche PNUD/FAO ZAI/88/002. Le projet a pour but d'installer des unités de pêche communautaire dans les principales localités où l'on pratique la pêche, après la mise en route d'un centre pilote à Kinkolé près de Kinshasa.

Le DIPA a donné son appui pour un grand nombre d'études faites au Ghana afin de déterminer le besoin de potentiel de remplacement des grandes pirogues traditionnelles par d'autres embarcations qui ne soient pas fabriquées à partir du bois des "wawa" des forêts du Ghana. Il semble que ces ressources forestières s'épuisent rapidement. Déjà instables, les pirogues le sont d'autant plus que les bords sont surélevées. Néanmoins, il y a toujours une forte demande pour ces longues pirogues de bois qui sont surtout utilisées lors des activités de pêche à la senne. Au cours de ces enquêtes, une analyse approfondie du fonctionnement des petits chalutiers côtiers a été entreprise. Ceux-ci sont d'une longueur similaire à celle des grandes pirogues mais paraissent moins bien convenir à la pêche à la senne à moins d'apporter des modifications. Le DIPA a également entrepris des études de coûts et bénéfices des opérations de pêche en pirogue.

En Côte d'Ivoire, on a porté une attention particulière à l'introduction d'écho-sondeurs et de filets multimonofilament ainsi que des études de coûts et bénéfices aussi bien à Sassandra qu'à San Pedro.

La situation politique au Libéria n'a malheureusement pas permis d'intervention pendant plus d'un an, ce qui est d'autant plus regrettable que le DIPA avait planifié le démarrage d'un projet de développement intégré des pêches artisanales sur l'une des zones côtières, probablement à Harper.

Des contacts étroits ont été maintenus avec les projets de pêche ne dépendant pas de la FAO en Sierra-Léone, comme le projet pilote pour les pêches artisanales de la région Ouest et Nord-Ouest à Kambia et Goderich. Ces projets s'efforcent tous deux d'avoir la même approche du développement de la pêche, pas seulement à travers des perfectionnements d'ordre technologique mais aussi par un travail de fond avec les communautés de pêcheurs.

Le projet de pêches artisanales PNUD/FAO du Cap-Vert est opérationnel depuis cinq ans et le technologiste des pêches du DIPA a participé à la réunion tripartite de Novembre. Il est probable que les activités se poursuivront grâce à des fonds d'une autre source. Le technologiste a envoyé un petit écho-sondeur dans l'île pour des essais sur les embarcations traditionnelles.

Des liens étroits sont maintenus avec le Sénégal, la Gambie, le Togo, l'Angola, le Maroc et la Mauritanie pour le développement intégré de la pêche artisanale.

2. Le projet Modèle du Bénin

Le projet GCP/RAF/198/DEN a pris fin en Décembre 1989 et depuis le projet régional DIPA a financé certaines activités spécifiques menées dans cinq villages.

Des comités de développement villageois ont été mis en place et semblent être effectivement opérationnelles dans deux villages sur cinq dans la région du projet pilote. Une assistance financière a été donnée pour installer un magasin pour les groupements de femmes dans un autre village. Depuis la réunion des officiers de liaison de 1989, les deux pistes construites avec des ressources financières locales et extérieures, ont été entretenues.

A Cotonou, le kiosque de vente de poisson frais fonctionne avec la pleine participation des femmes. De plus, à Cotonou, la composante technologie du projet se poursuit sur les embarcations par des essais de nouveaux matériels, assume son rôle de formation des jeunes pêcheurs et poursuit son travail sur deux petites barques, don du gouvernement japonais au Bénin. Les moteurs diesel ont été retirés des pirogues sous expérimentation étant donné qu'ils se sont révélés non fiables (le coût global des opérations relatives à la motorisation des embarcations de pêche ne s'est pas avéré profitable de façon très nette pour les pêcheurs).

Le biologiste continue la collecte et l'analyse des données ainsi que la répartition des ressources. Quelques dix-sept rapports à couverture rouge du projet pilote ont été publiés et de nombreux autres répertoriés. Ceux-ci consignent les travaux des membres de l'équipe du Projet, leurs expériences et on espère donc que ces documents seront utiles pour d'autres projets de développement.

Il y a lieu de se préoccuper des dispositions futures que prendra le gouvernement en ce qui concerne le personnel du Département des Pêches et du projet modèle, étant donné que la restructuration des départements techniques est envisagée et que certaines mises en retraite anticipées du personnel seraient programmées.

C'est pourquoi il semble prioritaire de se concentrer sur des activités spécifiques qui peuvent être menées à terme à peu de frais et dans un temps limité par le personnel du Gouvernement au profit de certaines communautés.

3. Une approche intégrée au développement de la pêche artisanale

Le projet DIPA a été révisé en Janvier et Février 1987 et le programme de travail en cours d'exécution ainsi que les priorités ont été approuvées. Ceci a été suivi au début de 1988 par une

analyse interne effectuée par le personnel de la FAO à Rome en collaboration avec le personnel du projet DIPA au Bénin et en Sierra Léone. L'un des principales conclusions était que "les projets doivent être clairement centrés sur les pêcheries et être surtout verticalement intégrés avec des éléments horizontaux ou sociaux seulement quand cela est nécessaire, faisable ou demandé".

Le rapport final du GCP/RAF/198/DEN fait des observations constructives et des suggestions sur le développement intégré de la pêche artisanale sur la base de l'expérience en cours au Bénin. Un rapport d'un professeur de l'Université de Cap-Coast au Ghana, supporté par une bourse André Mayer a aussi contribué à la discussion sur l'approche intégrée du développement de la pêche artisanale. Depuis Octobre 1990, une antenne du DIPA a été établie à Conakry en Guinée, et on espère qu'elle contribuera à la production de plus de documents et d'articles sur l'approche intégrée du développement de la pêche artisanale.

On peut arriver à une meilleure compréhension du rôle des pêcheurs dans le processus du développement intégré des communautés de pêche grâce à l'analyse de leurs conditions de vie anthropologiques, sociales et économiques. Ces interventions peuvent très bien relever de décisions politiques afin d'assurer, par exemple, une meilleure surveillance des eaux littorales et d'empêcher que les bateaux de pêche industrielle n'opèrent à proximité de la côte dans les zones réservées à la pêche artisanale. Une autre forme de décision politique peut porter sur l'abolition de la pratique de prix fixe pour le poisson et les produits dérivés. Au niveau de la communauté rurale de pêche, les interventions prioritaires peuvent comprendre l'approvisionnement en eau potable, de meilleurs soins de santé, des infrastructures éducationnelles et des communications routières. Un point capital est la survie des projets à la fin du financement extérieur. Les politiques de développement doivent être élaborées en prenant en considération leurs conséquences sur les ressources halieutiques, les groupes cibles et le rôle du gouvernement en ce qui concerne le support, le contrôle et l'encouragement des organisations locales.

Certainement, le but ultime à long terme du DIPA est de promouvoir un développement de la pêche artisanale durable sur le plan biologique et sociologique.

4. Unités de développement des pêches

Le projet associé de Shenge, au sud de Freetown en Sierra Léone a enregistré d'intenses activités depuis six ans et est sur le point d'entamer une nouvelle phase avec le financement du PNUD. Depuis maintenant trois ans, le projet bénéficie d'un fonds danois pour le support de développement communautaire et la promotion des activités féminines et nutritionnelles.

Le personnel de la contrepartie est très bien formé dans le domaine de la maintenance courante et de l'appui aux communautés de pêcheurs. Maintenant, des fonds sont devenus disponibles par le biais du Fonds de Développement des Nations Unies et avec l'arrivée prochaine de nouveaux experts, il y a l'espoir d'un nouveau décollage pour un haut niveau d'activités et d'impact du projet dans les prochaines années à venir. On espère que les améliorations apportées aux pistes les rendant d'un accès sûr en tout temps, devraient offrir aux communautés de pêcheurs de Shenge de nombreux et réels avantages.

Le financement accordé au Projet associé de la lagune Aby en Côte d'Ivoire par le Fonds International pour le Développement Agricole arrive maintenant à sa fin. Cependant, il y a eu certains problèmes qui perturbent les résultats attendus de ce projet et, en particulier, en Juillet 1990, des entraves causées par la détérioration des moyens du projet. Il apparaît qu'il y a divergence d'opinion au sujet de l'importance à accorder à la promotion des initiatives purement locales plutôt que celles des communautés d'émigrants.

L'antenne DIPA à Conakry en Guinée a été mise en place pour apporter son assistance au développement de la pêche artisanale en Sierra Léone, en Guinée et en Guinée Bissau. L'antenne a démarré en Octobre 1990 avec le recrutement d'un expert associé pour le suivi et l'évaluation, et un expert en formation, planification et vulgarisation. En dehors des activités de suivi et d'évaluation de la pêche artisanale, l'antenne a pour mission de rechercher les moyens d'accorder des crédits aux communautés de pêcheurs et d'assurer la sécurité en mer à bord des pirogues et des petites embarcations. En Mars 1990, une table ronde sur la pêche artisanale a été organisée par le DIPA à Conakry.

Le PNUD finance actuellement le projet Kabak au sud de Conakry et le Fonds Européen de Développement a fourni l'équipement. Un atelier est opérationnel pour la réparation des moteurs hors-bord et des filets et moteurs hors-bord sont disponibles pour la vente aux pêcheurs. Ceux-ci ont la garantie d'un approvisionnement constant en carburant.

Le projet de Kabak a bénéficié d'une forte assistance de la part du DIPA sous forme de la fourniture d'expertise homme/mois (crédits, engins, transformation/commercialisation) et sous forme d'échange d'information avec le personnel national du projet modèle du Bénin (qui a pu visiter le site en Guinée). L'expérience de Kabak qui a fait l'objet d'une analyse minutieuse influence l'approche du Gouvernement face au développement des petites pêcheries à travers le pays. Un projet similaire est aussi présentement financé par le PNUD sur la côte nord de la Guinée près de Kamsar avec un fonds supplémentaire fournit par le FEMU. On s'attend à ce que les centres communautaires de pêche

puissent répondre à la demande de milliers de pêcheurs vivant en solitaire tout le long de la ligne côtière au Nord du pays.

Le PNUD finance également le projet associé FAO/DIPA au bord du lac Volta à Yeji. L'objectif est de créer un centre communautaire de pêche qui, en particulier, aidera à l'amélioration des conditions des marchands qui achètent et vendent le poisson séché produit par une grande partie du lac. Cela profitera également à toutes les personnes qui vivent de la pêche et à la collectivité de Yeji. Le projet DIPA a joué un rôle clé en identifiant et formulant ce projet. Maintenant que le projet a démarré, on espère qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre la construction des infrastructures ; cette tâche doit être bien planifiée en raison des fluctuations du niveau du lac. Le socio-économiste du DIPA a participé à la révision tripartite du projet Yeji.

5. Accroissement des compétences techniques et échange de spécialistes et d'informations

Le DIPA a un rôle essentiel à jouer pour la promotion de la pêche artisanale dans la région, car il n'existe aucune institution similaire ayant accumulé tant d'expériences sur une si longue période. La principale contribution du DIPA est l'enregistrement des tendances et des expériences, l'analyse de l'impact des projets de développement de la pêche, les publications, la diffusion des documents et l'organisation de rencontres techniques et de sessions de formation.

Le projet a présentement produit trente quatre documents de travail (série à couverture bleue) pour la diffusion d'informations techniques au profit du personnel gouvernemental et des cadres en liaison avec le secteur pêche dans leurs différentes activités. Le projet produit également des rapports consignant les expériences du projet modèle dans une série à couverture rouge. Une note d'information "La Lettre du DIPA", d'accès facile, est mise à la disposition de toutes les personnes impliquées dans les activités du projet aussi bien en Afrique de l'Ouest que dans les autres régions.

Depuis la dernière rencontre des officiers de liaison, un certain nombre de rencontres techniques et sessions de formation ont été organisées sur des sujets d'importance sur la pêche artisanale concernant notamment les activités féminines, les aspects quantitatifs de développement de la pêche artisanale, la migration des pêcheurs et le renouvellement des embarcations de pêche.

Les principaux objectifs de la table ronde sur les activités des femmes et le développement communautaire dans le secteur de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, organisée à Cotonou du 7 au 9 Mai étaient :

(a) L'échange d'expériences concernant l'activité des femmes-pêcheurs dans le cadre d'un développement communautaire, (b) essayer de tirer les conclusions sur les succès et les échecs relatifs des voies et moyens mis en œuvre dans ce secteur, (c) essayer de déterminer les actions et objectifs pour lesquels nous devrions concentrer nos interventions dans les années à venir. Vingt et un participants venus de huit pays, représentants de la FAO comme du DIPA ont discuté de la participation des femmes à la pêche artisanale dans les domaines spécifiques suivants : (i) la production de poisson, (ii) la transformation et la commercialisation, (iii) les activités génératrices de revenus ne provenant pas de la pêche, (vi) leur participation à la planification et aux prises de décisions, (v) les actions de développement communautaire dans les projets intégrés de pêche artisanale et enfin, (vi) les services de soutien institutionnels pour garantir une continuité post-projet. On a estimé que la synthèse des discussions reflétait globalement le point de vue des hommes de terrain quant à l'état des activités féminines et du développement communautaire au sein des communautés rurales de pêcheurs en Afrique de l'Ouest. La participation des femmes dans les activités de projet doit être renforcée avec une formation sur la direction et la gestion ; de même, leur participation doit être bien définie de manière à assurer leur engagement dans le processus de développement du secteur de la pêche artisanale en fin de projet. Le rapport a été publié sous la référence DIPA/WP/30.

La réunion sur la migration des pêcheurs s'est tenue à Kokrobite, près d'Accra au Ghana du 6 au 9 Novembre. Vingt communications relatives aux migrations des pêcheurs le long de la côte ont été discutées au cours de la réunion. Cette réunion était une première dans la région et a été d'un grand intérêt pour les spécialistes de ce domaine. Il était logique que cette réunion se tienne au Ghana, pays d'origine de la plupart des pêcheurs émigrants.

En réponse au besoin croissant d'évaluer quantitativement les initiatives de développement, les investissements et les résultats, un cours d'une durée de dix jours a été organisé à Cotonou. En début d'année, le programme du cours avait été planifié par un expert économiste et s'est déroulé du 3 au 10 Décembre sous le titre : "Analyse quantitative des aspects sélectionnés du développement des péches". Il y a eu dix sept participants. Le cours a couvert les thèmes de : l'offre et la demande, les risques et incertitudes, les exemples de gestion des péches, les évaluations des investissements et les analyses de sensibilités. Chaque participant avait un micro-ordinateur portable à sa disposition. Le cours s'est terminé par une évaluation sommaire et il en ressort que tous les participants ont hautement apprécié ce cours. On espère que les analyses présentées permettront aux officiers des péches un meilleur

aperçu des problèmes essentiels tels que les prix du carburant, les subventions, les coûts économiques etc...

L'ex CTP du projet pilote du Bénin poursuit son travail pour le DIPA en tant que consultant examinant les possibilités de s'approvisionner à l'avenir en bois avec lequel on pourrait faire les grandes pirogues, donnant son assistance pour la réparation de rapports sur les pirogues et ce par quoi on pourrait les remplacer éventuellement. Il a organisé l'atelier sur les alternatives de remplacement des grandes pirogues utilisables par les communautés pratiquant la pêche artisanale à petite échelle. Cet atelier s'est tenu au bureau régional de la FAO pour l'Afrique à Accra du 26 au 29 Novembre.

Des représentants de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Bénin, du Nigéria, du Cameroun, du Gabon et des représentants de diverses organisations opérant au Ghana ont participé à l'atelier. Des spécialistes renommés qui travaillent sur les petites embarcations étaient également présents sur financement du programme régulier de la FAO. La nécessité de trouver des moyens financiers pour continuer ces activités initiales et le besoin de construire et tester un prototype ont été les conclusions de cette rencontre. La division des industries de la pêche de la FAO se chargera de réunir les résultats de ces travaux en cours et il reviendra au DIPA de poursuivre son assistance au projet par la mise à disposition de consultants et autres formes de contributions.

Le DIPA opère étroitement avec les institutions régionales s'intéressant aux problèmes de la pêche telles que le COPACE, l'INFOPECHE, et l'initiative de PED pour réduire les pertes post-récoltes de la pêche artisanale (programme régional d'Afrique de l'Ouest pour la valorisation des captures de la pêche artisanale).

Le projet a organisé un voyage d'étude pour des officiers venant de Sao-Tomé et Principe, du Gabon, de Guinée Equatoriale et du Zaïre aussi bien que plusieurs consultants des organisations internationales et des bailleurs de fonds à la recherche d'informations, de conseils ou d'orientations.

Au cours des fréquentes visites dans les pays de la région, les experts du DIPA ont apporté leurs conseils sur certains aspects spécifiques du développement de la pêche artisanale par exemple, sur la conception des embarcations, les technologies de la pêche, les données statistiques, les analyses économiques, anthropologiques etc...

C. ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le programme régional a eu un impact positif dans le domaine de l'identification et de la formulation de projets pouvant être soumis à un financement extérieur.

Il apparaît aussi que les bailleurs de fonds apprécient l'importance donnée à l'approche plus globale réservée au développement de la pêche au niveau local et communautaire. Les communautés de pêcheurs semblent également accepter cette approche. D'un autre côté, on constate cependant que les responsabilités du département de la pêche s'accroissent à un point tel que son personnel et les fonds disponibles ne sont plus à la mesure des charges plus étendues qui découlent de ces nouvelles fonctions.

Jusqu'à présent, le projet DIPA a pu élever les consciences face aux problèmes de la pêche artisanale dans la région et des solutions ont pu être trouvées à certains de ces problèmes. Cependant, l'approche du DIPA a besoin d'être continuellement révisée et modifiée au fur et à mesure que changent les conditions. Il pourrait être nécessaire de remettre l'accent sur les aspects techniques de notre travail et notre responsabilité de soutenir l'expertise locale et de renforcer les départements des pêches.

Le DIPA continuera à travailler en étroite collaboration avec les communautés villageoises pour le développement de la pêche au Bénin et donnera son assistance pour la mise en œuvre d'activités aussi bien à ce niveau qu'à celui d'autres projets associés.

Le DIPA continue de collaborer étroitement avec les institutions régionales et les organismes régionaux de la FAO sur la pêche comme le CPCRA et le COPACE.

Comme indiqué dans un rapport similaire présenté à la quatrième réunion des officiers de liaison à Dakar, on peut souligner que, le financement du DIPA étant réduit dans le temps, on s'attend à ce que la participation à la promotion du développement de la pêche artisanale se poursuive non seulement du côté des instances publiques mais aussi au niveau du secteur privé, des pêcheurs et de leurs communautés.

Avril 1991

Programme DIPA : activités d'aujourd'hui et pour l'avenir
dans le cadre du plan de travail

Bénin (Suivi du Projet Modèle Bénin)

Essais avec moteur diésel hors bord - pirogue Mataheko I
 Essais avec senne tournante - pirogue Mataheko II
 Améliorations des engins de pêche traditionnelle
 Collecte et analyse des statistiques artisanales
 Publication et distribution des rapports (couverture rouge)
 Assistance pour le magasin géré par un groupement de femmes, Avlékété
 Grand-Popo, assistance au développement intégré dans les villages des pêcheurs artisans

Nigéria

Activités féminines, vulgarisation du four chorkor
 Liaison avec NIR/87/010, et appui pour le suivi
 Préparation et démarrage de l'enquête cadre (statistique-pêche artisanale)
 Echanges d'information avec CEDEAO
 Echanges d'information et suivi des pêcheurs migrants

Guinée Equatoriale

Cours d'appui et de formation pour le personnel du Département des Pêches

Cameroon

Contacts avec FED Projet Lagdo
 Echange d'information avec MIDEPECAM
 Visite d'étude à la Caisse de Développement de la Pêche

Gabon

Consultants pour le Projet UNIFEM à Lambaréne (GAB/87/W01)
 Suivi du Projet Owendo

Zaire

Liaison avec Projet ZAI/88/002 'Assistance à la pêche artisanale'
 Vulgarisation du four chorkor

Angola

Coopération et liaison avec les activités de développement de la pêche artisanale, financées par la Suède.

Togo

Démonstration et formation pour l'emploi de l'échosondeur et les filets multimono

Ghana

Suivi du programme "remplacement des pirogues"

Etudes sur les coûts et revenus des pirogues

Appui au projet intégré de développement à Yéji (GHA/88/004)

Analyse des opérations sur la senne tournante (par pirogue)

Envoy d'information au secrétariat du COPACE et le Bureau Régional de la FAO

Côte d'Ivoire

Etudes sur les coûts et revenus des pirogues à Sassandra

Contacts avec les projets de développement artisanal

Envoy d'information à INFOPECHE et projet CEE/CEASM 'après récolte'.

Libéria

Appui à la pêche artisanale (si possible)

Sierra Leone

Liaison avec les projets Tombo, Kambia, Shenge

Analyse des opérations sur la senne tournante coulissante

Echange d'information pour construction des embarcations, senne tournante, développement communautaire

Guinée

Opérations de l'antenne DIPA ref. sécurité en mer, crédit, évaluation et suivi, activités féminines

Antenne DIPA-Guinée (CANT) couvre Sierra Leone, Guinée et Guinée-Bissau.

Appui à, et échange d'information avec projets Kaback et Kamsar

Guinée-Bissau

Assistance au démarrage de l'enquête cadre sur la pêche artisanale (statistiques) en coopération avec COPACE

Appui au GBS/86/008 Projet PNUD/FAO planification des pêches

Gambie

Suivi des projets intégrés pour le développement de la pêche artisanale (Projet FED et Projet Italie)

Sénégal

Installation d'un moteur diésel dans une embarcation améliorée

Introduction du four chorkor pour les essais de fumage

Analyse de l'opération de la senne tournante coulissante

République du Cap-Vert

Liaison avec projet PAPASA, Santa Antao

Appui pour continuation du CVI/86/006 projet FAO/PNUD assistance technique pour la pêche artisanale

Niveau de la région

Cours spécifiques de formation et réunions techniques, et financement de participation

Publication de 'la Lettre du DIPA', documents de travail (couverture bleue), et pour le Projet Modèle (couverture rouge)

Missions spécifiques de consultation

Organisation de réunions ad'hoc sur la technologie de pêche (Nov. '91), développement soutenable (Nov. '91), migrations (Déc. '91), crédit - avec FAO/CEE/CEASM (Sep. '91).

Activités possibles avec analyse économique, statistiques, aménagement des ressources et suivi/contrôle/surveillance au niveau de la pêche artisanale.

Annexe 4

Rapport sur le Projet Modèle Bénin
par Houndékon Bonaventure

Introduction

Suite à une mission d'évaluation du Projet Modèle conduite en Août 1988, il a été admis de redynamiser les activités du projet sur le développement des communautés de pêcheurs. Ainsi depuis 1989 le Plan d'Opérations fut réintitulé "Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest : appui aux communautés de pêcheurs du Bénin. Phase II". Ce même plan prévoit qu'après la fin de 1989, un appui technique et opérationnel sera fourni aux Unités de Développement des Pêches par le Programme Régional de Développement Intégré des Pêches Artisanales.

Ce rapport du Projet Modèle pour l'année 1990 passe donc en revue les activités exécutées et soutenues par le Programme Régional. Les actions engagées sont toujours basées sur le concept de la nouvelle approche; à savoir :

- La participation active des villageois
- La promotion des activités productives
- La dynamique mobilisation des ressources en vue du financement des micro-projets
- La promotion des activités secondaires

Les tâches ainsi exécutées intéressent les domaines suivants : technologie des pêches, statistiques et biologie, consolidation des acquis de terrain.

1. TECHNOLOGIE DES PECHES

1.1. Essai de chalutage de fond

Un programme de pêche artisanale au chalut sur les petits fonds a été mené. La pêche au chalut au Bénin est aujourd'hui exploitée par huit chalutiers de 39 à 16 mètres et par trois crevettiers. Aucune embarcation artisanale n'opère le même type de pêche.

Le plateau continental présente des zones favorables au chalut sur des fonds de 10/20m comprises entre 4 et 10 miles en moyenne de la côte. Ces zones peuvent être exploitées par de petites embarcations artisanales opérant au chalut.

Aucune étude n'ayant jamais été réalisée, le Programme DIPA a apporté son assistance au projet Modèle dans l'armement d'une unité de pêche au chalut afin de :

- Identifier et mettre au point un train de pêche au chalut (filet, panneaux, câbles, ...) en rapport avec la puissance motrice
- Prouver la rentabilité de l'opération

L'action s'est déroulée en Août 1990 avec la planification des tâches, la construction du chalut et des accessoires et enfin les essais en mer.

Planification des activités

Cette phase a consisté en la recherche du matériel nécessaire à la construction du chalut et de ses accessoires, ensuite au choix du plan du chalut et de ses gréements afin de les adapter au matériel disponible et surtout au fond où il devait opérer. C'est un chalut à grande ouverture verticale 50/75 et une corde de dos de 19,70 mètres.

Confection du chalut et de ces accessoires

La confection s'est réalisée avec la participation active des techniciens et des pêcheurs pendant 4 jours.

Essai en mer

Les essais en mer étaient effectués à bord du bateau SAKANA de la Direction des Pêches (cf. Exploitation du bateau Sakana) pour 8 marées équivalent à 33 heures de chalutage effective. La pêche au chalut avec ce type de bateau n'a présenté aucune difficulté. La composition des captures se présente comme suit : Lutjanidae, Polynemidae, Scianidae, Clupeidae pour une production de 475 kg.

1.2. Exploitation du bateau SAKANA

Dans le cadre de la coopération bénino-japonaise, le Japon a fait don au Bénin d'un important lot de matériel et équipement de pêche dont un bateau polyvalent de 12 m de long d'une puissance motrice de 90 cv baptisé SAKANA le 4 Avril 1990.

Destiné à la pêche côtière, le SAKANA été confié au Projet Modèle pour son exploitation. Il est équipé de compas magnétique, de radio téléphone HF/SSB, d'écho-sondeur, de vitre de bonne visibilité, de 2 treuils hydrauliques, de senne tournante, de poulies de guidage de la coulisse de senne.

Plusieurs techniques de pêche ont été utilisées avec ce bateau : la pêche au filet maillant et à la ligne à main, la pêche à la senne tournante et la pêche au chalut de fond.

Pour la confection de tous ces engins une liste de matériel a été obtenu du "Don Japonais".

Pour l'année 1990, l'exploitation du bateau SAKANA donne les résultats suivants :

Nbre de marée	:	22
Captures	:	9.394 kg
Vente brute	:	4.163.190 FCFA
Frais	:	1.419.900 FCFA
Revenu net	:	2.743.290 FCFA
Part armement 60 %	:	1.641.981 FCFA

Le faible nombre de marées réside dans l'obligation de réparer les filets déchirés avant la marée suivante. Il est actuellement prévu la constitution d'une autre équipe de pêcheurs munie de ses filets.

1.3. Exploitation des pirogues Diésel

À la fin du Projet Modèle Bénin, une importante quantité de matériel de pêche, de pièces de rechange et six embarcations ont été transférées à la Direction des Pêches.

Plusieurs difficultés ont empêché le développement normal des opérations dont la plus importante est la dégradation constante de la coque des embarcations dû à leur âge (5 ans) et à une exploitation intensive. La moyenne des sorties pour chaque pirogue est de 10 marées pour l'année 1990.

Compte tenu de l'âge avancé des pirogues, deux d'entre elles se sont vu transférées leurs moteurs diésel pour être remplacées par des moteurs à essence et être exploitées avec une senne tournante.

2. STATISTIQUES - BIOLOGIE

Plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année 1990

2.1. Collecte des données de fréquence de tailles des sardinelles et des anchois

Cette activité a été menée de façon ponctuelle compte tenu de la courte saison de pêche de ces espèces de poissons. Elle s'est déroulée dans le cadre de l'évaluation et de l'aménagement des stocks des petits pélagiques du Golfe de Guinée Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin) et est une contribution du Bénin. Cette action s'est réalisée grâce à l'appui financier du Programme DIPA.

En général, compte tenu des maillages utilisés par les pêcheurs artisans sur nos plages, les tailles observées varient entre 20-23 cm pour les sardinelles capturées par les sennes tournantes et les filets maillants, et entre 7-9cm pour les sardinelles et anchois capturés par les sennes de plage.

Comparé aux tailles capturées au Ghana et en Côte d'Ivoire par les mêmes types d'engins, il semble que les conditions hydrologiques côtières au Bénin ne correspondent pas à celles des zones de distribution des adultes de ces espèces. Aussi il a été fortement recommandé à la dernière réunion de groupe de travail sur les stocks de ces espèces de poisson tenue à Abidjan en Décembre 1990 d'intensifier nos recherches sur les données environnementales (température, salinité, etc...) pour une relation pêche-climat.

2.2. Participation à l'exécution du Projet CBRST/CNO-CIEO

Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique de l'Université Nationale avec son antenne Comité National Océanographique en collaboration avec le Centre International d'exploitation des Océans du Canada ont monté un Projet "Evaluation des stocks démerseaux".

La participation du Projet Modèle à l'exécution de ce programme de recherche s'observe dans la planification du projet, au suivi des débarquements, à la contribution à l'enquête-cadre et aux campagnes de prospection en mer.

a. Appui à la planification du projet CBRST/CNO-CIEO

Cet appui consistait à analyser les acquis dans le domaine de la collecte des données statistiques au Bénin et de la situation actuelle des ressources halieutiques. Il s'agissait surtout d'apporter à l'équipe du CBRST l'expérience du projet

Modèle en la matière, et des agents de terrain ainsi que des fiches d'estimation des captures ont été affectés à ce programme de recherche. A l'issue de cette planification, la responsabilité de maintenir le suivi des débarquements incombaît au Projet Modèle.

b. Suivi des débarquements

Le programme d'exécution prévoit :

- La collecte des données statistiques et socio-économiques sur les pêcheries maritimes béninoises.
- L'étude biométrique et biologique des espèces d'intérêt commercial.

Au total, six modèles de fiche ont été élaborés afin d'orienter la prise des informations et des paramètres requis en matière d'évaluation des stocks. Ces fiches concernent les domaines suivants :

- Les statistiques sur les débarquements en pêche maritime industrielle
- Les enquêtes socio-économiques sur les pêcheries
- Les mensurations de poisson d'intérêt commercial (bars, Capitaines, Dorades, Dentex, Cynoglosses, ...)
- L'étude biologique (reproduction, alimentation et croissance) des espèces précédemment citées
- et les enquêtes retrospectives sur la flotille chalutière.

Il convient de rappeler que les fiches ont été conçues de manière à permettre la collecte d'un maximum de renseignements possibles ; toutefois, elles seront remplies objectivement sur la base des informations que les pêcheurs sont effectivement en mesure de fournir et sans contrainte aucune.

Afin d'uniformiser le système de collecte des données, deux documents ont été élaborés et mis à la disposition des agents ; l'un sur le mode d'utilisation des fiches d'enquêtes et l'autre sur la stratégie d'échantillonnage en pêche artisanale et industrielle.

Les données recueillies sont compilées et sont actuellement analysées.

c. Contribution à l'enquête-cadre

L'objectif de ces enquêtes (réalisées en Juillet 90) est d'actualiser les données nécessaires à l'évaluation et à l'aménagement des stocks démersaux. Les résultats suivants peuvent être signalés :

Nbre de barques	:	557
% de motorisation	:	35 %
Nbre de pêcheurs marins artisans	:	3.275
Nbre de filets dormants	:	3.860
Nbre de filets à sardinelles	:	184
Nbre de filets flottants	:	310
Nbre de filets à requins	:	26
Nbre de sennes de plage	:	88
Nbre de sennes tournantes	:	46

Par rapport à l'enquête-cadre réalisée en 1988, on constate que :

Dans l'Ouéma, l'effectif des pêcheurs a augmenté, le nombre de barques est resté stable et celui des engins a nettement diminué.

Dans l'Atlantique, la même situation s'observe avec une chute notable du nombre de barques, de filets dormants et de filets à requin. Toutefois, l'usage du filet flottant est apparue.

Dans le Mono par contre, on constate une légère augmentation du nombre de pêcheurs et de barques, le nombre d'engins et notamment le filet dormant a très nettement augmenté.

L'émigration des pêcheurs béninois vers le Cameroun, le Congo, et le Gabon surtout ont pris une ampleur ces dernières années ; sinon le nombre de pêcheurs aurait dû évoluer dans tous les départements. La population de pêcheurs marins artisans comporte une forte proportion d'immigrés ghanéens et de quelques togolais.

Les difficultés évoquées par ces pêcheurs se résument à :

- Approvisionnement en matériel de pêche
- Accès aux zones de pêche à cause du franchissement de la barre
- Destruction des filets par des chalutiers
- Non respect des maillages de filet réglementaires
- Intensification de l'érosion côtière
- Exode provoqué par l'appauprissement continental des ressources halieutiques.

d. Campagnes de prospection en mer

Les campagnes en mer se sont déroulées à bord du bateau "Dauphin", navire destiné en principe au chalutage expérimental de la Direction des Pêches fourni par la Coopération Japonaise.

La campagne effectuée pendant la petite saison hydrologique chaude révèle que les eaux de fond au niveau des stations prospectées donnent des températures variant entre 24°9 et 26°C avec des salinités allant de 34 à 35,6 %.

Le rendement moyen des captures est de 58,63 kg/h.

Au total 59 espèces dont 5 sélaciens et 54 téléostéens appartenant à 37 familles ont été rencontrées.

Les campagnes étant séries par saison hydrologique se poursuivent.

3. CONSOLIDATION DES ACQUIS DE TERRAIN

Pendant les six dernières années, le Projet a appuyé auprès des communautés certaines activités qu'il convient de pérenniser.

3.1. Le maraîchage.

Les femmes de la région du Mono se consacrent aux cultures d'oignon et de plantes médicinales. En 1990, les superficies emblavées sont de 12 ha pour l'oignon, de 6,25 ha pour les plantes médicinales et de 3,80 ha pour autres légumes. L'Unité de Développement des Pêches a assuré l'approvisionnement des semences d'oignons en provenance du Nord-Bénin.

Malgré les puits creusés par le projet Modèle pour l'arrosage, les femmes ont connu des difficultés du fait de la diminution de la hauteur de la nappe. Des contacts ont été engagés avec le Projet Aménagement des Bas-fonds pour faire de ces parcelles des aménagements hydro-agricoles ; ce projet nous a assuré qu'à condition que des blocs de culture d'au moins 1,5 ha soient installés.

L'UNICEF a apporté son assistance à deux groupements de maraîchers avec du matériel de jardinage pour un montant de 600.000 FCFA. Cet organisme encourage également l'alphabétisation fonctionnelle des membres de ces groupements en assurant la formation des formateurs.

3.2. Le suivi de l'état nutritionnel des enfants de Zogbédji et de Ayiguinnou

Avec le concours des assistants sociaux de la zone, le Projet Modèle a organisé des causeries sur la nutrition et procédé aux pesées des enfants.

Ensuite une étude a été menée montrant que les enfants de ces deux localités sont légèrement malnourris, mais l'on remarque une absence quasi totale de kwashiorkor (carence protidique) comparativement aux zones agricoles où la carence en protéines, en vitamines (groupe B) et en sels minéraux (fer) s'ajoute au régime hypocalorique. L'on a noté également que la situation de malnutrition est plus prononcée à Zogbédji qu'à Ayiguinnou et que le pourcentage des filles malnourries dans les deux localités est plus élevé que celui des garçons.

L'état nutritionnel des enfants n'est pas un résultat direct de la disponibilité ou de la consommation de nourriture mais est influencée par d'autres facteurs tels que la santé l'hygiène publique, l'environnement, l'accès aux services médicaux, etc... Face à tout ceci le projet a essayé d'intervenir dans cette situation nutritionnelle.

3.3. Crédit à faible montant pour une boutique de vente de produits de première nécessité à Avlékété

Un groupement de 10 personnes (9 femmes et 1 homme) a sollicité le concours technique et financier du Projet Modèle pour l'installation d'une boutique de vente de produits de première nécessité.

Le projet a monté le document du micro-projet avec le groupement en les sensibilisant à une nouvelle approche de crédit à expérimenter dans le milieu, à savoir :

- Le montant total du prêt du groupement sera repartagé comme prêts individuels en montants égaux entre les membres. Chaque membre signe son prêt et le rembourse à tempérément.
- L'institution d'avaliseurs mutuels internes au groupement.

Après au moins une année de fonctionnement de la boutique, des leçons pourraient être tirées.

3.4 Infrastructures communautaires

Une grande partie des activités du projet est orienté vers les besoins sociaux :

- a. Ainsi au cours de l'année 1990 le Projet a appuyé le financement par le Fonds Européen de Développement la construction d'un module à trois classes, d'un bureau, de toilettes, l'équipement des classes et du bureau pour un montant de 7,5 millions de FCFA pour l'école primaire de Ayiguinnou. La contribution du village s'élève à 300.000 FCFA ainsi qu'à la fourniture de sable de mer et des ouvriers. Le démarrage des travaux est prévu pour le second trimestre 1991.
- b. Sur la demande du Comité Villageois de Développement des contacts ont été engagés à l'UNICEF et au Ministère de la Santé Publique pour la construction des latrines dans la zone du Mono. Le micro-projet est rédigé et soumis au projet "Construction de latrines" financé par la GTZ et la Banque Mondiale.
- c. Les pistes rurales sont toujours aménagées sur l'initiative des Comités Villageois de Développement et le transport lagunaire toujours assuré par ces mêmes C.V.D.

3.5. Les Comités Villageois de Développement

Les C.V.D. sont toujours dynamiques surtout dans trois villages sur cinq où le rôle d'une telle organisation est mieux perçu par les villageois. L'appui à l'animation des C.V.D. continue afin de les rendre plus responsables et plus agissants.

4. CONCLUSION

Le Projet mène des expérimentations afin d'élever le niveau technique des pêcheurs artisans. Ces expérimentations se poursuivent dans l'adaptation du chalut aux pirogues, l'exploitation des pirogues munies de moteurs diésel et ceci après les essais déjà concluants d'utilisation de sondeur, de compas à bord des embarcations traditionnelles.

L'apport du projet dans la connaissance du niveau des captures est important pour les décideurs nationaux. La participation à cette connaissance par des partenaires nationaux (CBRST) est un point positif qui mérite d'être signalé.

Mais l'initiation de nouvelles activités ainsi que la consolidation des acquis n'ont été possible qu'avec l'appui du Programme Régional de Développement Intégré des pêches Artisanales.

FICHE SIGNALTIQUE DU PROJET
" ENCOURAGEMENT DE LA PECHE LAGUNAIRE ", BENIN

INTRODUCTION

Le Projet "Encouragement de la pêche lagunaire (PPL)" financé conjointement par la République du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne a démarré depuis Avril 1986. Il est placé sous la tutelle de la Direction des Pêches qui elle même dépend du Ministère du développement Rural et de l'Action Coopérative.

1. Historique

En 1976, le Bénin et la RFA ont signé une convention de financement ayant pour objet un fonds destiné à diverses études portant sur le développement rural.

A la suite de la signature de cette convention des missions de consultation conduites par des experts de la RFA ont été dépêchées au Bénin pour évaluer l'état de la pêche lacustre et lagunaire et faire des propositions quant aux possibilités d'une amélioration éventuelle de la situation observée.

Ce sont les recommandations issues de ce différentes missions qui ont abouti à la formulation du Projet "Encouragement de la pêche lagunaire (PPL) qui a démarré en 1986 après la signature par le Bénin et la RFA, la même année d'un arrangement relatif au dit projet.

2. Justification objectifs du projet

Les différentes missions de consultation ont pu constater que :

1. La pêche lagunaire et lacustre occupe une population non négligeable de pêcheurs
2. De par sa production, la pêche lagunaire et lacustre est de loin plus importante que la pêche maritime (production pêche lagunaire = 32.000 T ; production pêche maritime = 8.000 T)

3. Pour les 2/3 de la population béninoise concentrée au sud du pays, la pêche lagunaire est la principale source d'approvisionnement en protéines animales
4. Le déficit en protéines animales confirmé par l'importation de poisson congelé.

Ce déficit est dû à la croissance continue de la demande, et surtout à la baisse de la production halieutique lagunaire consécutive à l'action d'un ensemble de facteurs défavorables : perturbations écologiques, non respect de la réglementation de la pêche, etc...

5. Le sous-équipement de la Direction des Pêches.

Face à un tel constat des corrections s'imposaient avec urgence ; c'est pourquoi, le projet "Encouragement de la Pêche Lagunaire" s'est vu assigner les objectifs suivants :

- Freiner la baisse des prises par unité d'effort par la mise en œuvre de mesures de réhabilitation du milieu et gestion rationnelle des ressources halieutiques lagunaires
- Apporter un appui matériel et technique à la Direction des Pêches.

Pour réaliser ces objectifs, deux séminaires de planification par objectif ont été organisés, l'un en Octobre 1988 et l'autre en Octobre 1990. L'objectif de ces séminaires est de définir, au regard de l'objectif poursuivi les activités qui peuvent y concourir, de planifier ces activités dans le temps, de dégager les personnes à qui l'exécution des différentes activités incombe, et enfin, en fixer les moyens et évaluer les coûts des dites activités.

3. Les activités du Projet Pêche Lagunaire

La zone d'action du projet couvre les 3 Départements méridionaux du Bénin (Ouémé, Atlantique, Mono). Depuis son démarrage, le Projet pêche lagunaire a axé ses activités sur deux grands thèmes :

- a. La socio-économie : il s'agit d'approfondir la connaissance du milieu pêcheur afin d'en identifier les principaux problèmes et d'élaborer une stratégie adéquate de mise en œuvre du projet.

Ce volet comprend :

- Les enquêtes socio-économiques dans une vingtaine de villages de pêcheurs répartis dans toutes la zone du projet
- Le suivi des prix des produits halieutiques dans la zone du projet
- La collecte des données statistiques relatives à la production et à l'effort de pêche.

b. L'écologie de la pêche lagunaire qui comporte :

- L'inventaire des espèces de poissons et crustacés de nos lacs et lagunes
- L'étude de certains aspects de la biologie des principales espèces de poissons lagunaires
- Le suivi des paramètres physico-chimiques (Salinité, pH, température...)
- Le suivi de la capture des principaux engins de pêche
- La réhabilitation de l'écosystème lagunaire par la mise en œuvre d'un programme de plantation de palétuviers sur les berges des lagunes ; signalons au passage que la mangrove, végétation spéciale formée en majorité de palétuviers est reconnue comme lieu de prédilection pour la ponte de la plupart des espèces de poissons lagunaires.
- Les essais d'amélioration de la productivité et de la gestion des trous à poissons.

Au dernier séminaire de planification par objectif tenu en Octobre 1990, un 3^e volet a été inséré dans les activités du projet : l'autogestion des ressources halieutiques lagunaires ; il s'agit d'amener les pêcheurs à gérer eux-mêmes les ressources halieutiques lagunaires.

4. Résultats obtenus

Les actions engagées se poursuivent sans difficultés majeures et se soldent par des résultats encourageants dans les domaines ci-après :

a. La socio-économie

- Rédaction d'un rapport de synthèse des enquêtes socio-économiques
- Parution régulière (depuis 1987) de l'annuaire des statistiques de pêche continentale comportant la ventilation de la production halieutique lagunaire et lacustre par plans d'eau, sous-prefectures, Départements, l'évolution des prix des principales espèces de poissons et crustacés, le nombre de pêcheurs et le nombre de pirogues par plans d'eau etc ...

La principale conclusion que l'on peut tirer des statistiques recueillies jusqu'ici c'est qu'il semble que les ressources halieutiques soient pleinement exploitées et que la production oscille autour de 30.000 tonnes, pendant que l'effort de pêche tend à augmenter, ce qui constitue un risque sérieux pour la ressource.

b. Ecologie de la pêche lagunaire

- La plantation de plus de 500.000 plantules de palétuviers sur les berges de lagune de Porto-Novo, au lac Nokoué, de la lacune côtière, et du lac Ahémé. Cette plantation vise la reconstitution de la mangrove, riveraine de ces plans d'eau, et en bonne partie, détruite. le taux de survie des palétuviers plantés varie entre 10 % et 35 % ; ce taux qui pourrait paraître bas est surtout influencé par les crues dévastatrices, mais aussi par les feux de brousses et divers autres prédateurs (Homme, crabes) ; malgré cela la plantation de palétuviers rencontre chez le groupe cible un vif intérêt, et un grand enthousiasme. Par ailleurs des dispositions sont prises pour accroître le taux de survie des plantules :
- Mise en place d'une pépinière : les plantules provenant de cette pépinière seront destinée aux zones où les crues sont généralement importants (zones critiques) : on attend que ces plantules aient une hauteur suffisante avant leur transplantation.
- Mise en place de parc feux pour protéger les plantations contre les feux de brousse
- La constitution d'une banque de données relatives à l'évolution des paramètres physico-chimiques de nos principaux plans d'eau

- La rédaction de rapports provisoires sur le fonctionnement de certains engins controversés et quelques aspects de la biologie des principales espèces de poissons
- La mise en évidence de possibilités réelles d'amélioration de la productivité et de la gestion des trous à poissons.

5. Perspectives d'avenir

L'objectif final du projet Pêche Lagunaire est de créer des conditions de réhabilitation des plans d'eau du Sud Bénin. Dans ce cadre diverses actions sont mises en œuvre soit pour diminuer la pression sur la ressource (amélioration de la productivité et vulgarisation des trous à poissons), soit pour développer et protéger les ressources disponibles (reconstitution des frayères, autogestion) ; mais il faut souligner que ces actions ne pourront avoir des impacts perceptibles et durables que si elles sont poursuivies sur une assez longue période (15 ans au minimum), ceci à cause de la lenteur des réponses des écosystèmes aux efforts de réhabilitation et d'aménagement, or ce sont des actions relativement onéreuse. Il faudra donc penser à négocier avec la RFA pour qu'elle accepte de soutenir le projet pendant une période assez longue.

UN NOUVEAU BUREAU SOUS-REGIONAL POUR LE DIPA: DIPA/GANT (Sierra Leone, Guinée, et Guinée Bissau)

par Dr J. Johnson
Conseiller principal DIPA/GANT

Les résultats des projets intégrés associés au DIPA de Sierra Léone (Shenge) et de Guinée (Kaback) ainsi que des consultances et les réunions du DIPA ayant semble-t-il fait bonne impression, ont abouti à une demande de la Guinée en particulier d'avoir une soutien du DIPA plus étroit et plus disponible pour tous ses projets de pêche artisanale.

Répondant à ces demandes gouvernementales, la FAO et DANIDA ont décidé d'établir une antenne du DIPA à Conakry afin de mieux desservir la Sierra Léone, la Guinée et la Guinée Bissau.

L'objectif principal du Programme Régional du DIPA trouve son expression dans La nouvelle antenne:

"Aider les pays à développer et gérer leurs pêches artisanales pour en retirer des bénéfices économiques et sociaux maximaux, en mettant l'accent sur des approches centrées sur les communautés de pêches, et destinées à améliorer la productivité, le bien-être et l'autonomie des pêcheurs, des hommes et des femmes transformant et commercialisant le poisson et de tous ceux qui travaillent dans ce secteur".

DES SERVICES SPECIALISES DE CONSULTANCES POUR DES CLIENTS PARTICULIERS

En fait, la tentative d'utiliser des inputs très modestes de façon catalytique donne au DIPA/GANT un aspect expérimental dans son effort pour :

1. Aider à mettre en place des réseaux de communications efficaces entre les départements nationaux des pêches et/entre les projets de terrain pour qu'ils puissent partager les méthodes qui

réussissent et éviter la répétition inutile des mêmes erreurs.

Cela inclue des visites mutuelles, des réunions, des séminaires et en particulier travailler avec le personnel des projets pour les aider à identifier, écrire et publier les résultats ou les méthodes particulièrement bons.

2. Mettre à la disposition des projets de terrain et à leur demande une assistance technique complémentaire dans des domaines importants où ils n'ont pas habituellement leur propre personnel technique :

- Sécurité en mer
- Crédit
- Activités féminines / Développement communautaire
- Suivi, évaluation et révision (internes aux projets).

3. Assister les départements nationaux des pêches à développer des méthodes, des compétences efficaces et acquérir de l'expérience à l'intérieur de leur propre structure (y compris l'établissement d'Unités de Développement des Pêches) pour aider les projets de pêches artisanales participatifs, intégrés et fiables.

4. A leur demande, et avec l'accord des gouvernements, assister les gouvernements, les bailleurs de fonds et les autres organisations lors de l'identification et la planification de nouveaux projets ou l'extension de ceux existant.

L'idée fondamentale de l'approche du DIPA/GANT est que nous essayons d'être une firme de consultants spécialisés qui offre des services gratuits mais limités. Nous pouvons aider notre clientèle (gouvernement, départements des pêches, projets de pêches artisanales et bailleurs de fonds) à tirer le maximum de leurs ressources grâce aux informations, méthodes et services techniques qui nous sont demandés.

Bien qu'en dernier lieu les communautés de pêches sont nos clients, les tactiques de notre approche et nos modestes ressources impliquent que ces communautés seront affectés principalement de façon indirecte, cela sera réalisé par le travail du DIPA/GANT avec les équipes des projets (action-recherche et action-formation), les gouvernements et les bailleurs de fonds.

L'ORGANISATION DU DIPA/GANT

Le DIPA/GANT est devenu officiel en octobre 1990.

Cette antenne opère à partir de bureaux situés à Conakry et fournit par le Département des Pêches guinéens. Elle est composée :

- d'un expert FAO à plein temps (Dr Jan Johnson, Conseiller Principal)

et de trois cadres associés de la FAO (APO) :

- M. Siegfried Mayer s'occupant de l'auto-suivi/évaluation;
- Mme Holvoet : Activités des femmes et Développement communautaire (en cours de recrutement);
- Un APO spécialisé en crédit : nous recherchons un candidat pour ce poste.

Nous avons aussi à titre provisoire une assistante pour les publications (Mme S. Diallo) et une secrétaire (Mme M. Sylia), et nous sommes en train de négocier la participation de volontaires pour aider avec la documentation filmée.

Il est aussi prévu que des cadres des pêches béninois du projet modèle du Bénin soient détachés auprès du DIPA/GANT prochainement pour transmettre leur expertise sur les Comités Villageois de Développement, le fonctionnement des Unités de Développement des Pêches, et sur l'organisation gouvernementale pour encourager le développement de l'approche participative.

PLANS DE TRAVAIL DANS LES TROIS PAYS DE LA SOUS REGION

Bien que le DIPA/GANT opère dans les trois pays, ses contraintes logistiques et des besoins différents conduisent à avoir une approche différente pour chaque pays.

GUINEE

En Guinée, le programme de travail est organisé autour de groupes de travail composés de participants à temps partiels provenant des agences gouvernementales, des équipes des projets et des organisations des communautés de pêche. Les quatre groupes de travail en Guinée sont :

- Sécurité en mer
- Crédit
- Systèmes d'information pour la gestion des projets
- Activités des femmes/ Développement communautaire.

SECURITE EN MER

Le premier des groupes de travail à avoir été opérationnel est celui sur la sécurité en mer. Le coordinateur de ce groupe est le Capitaine Boubacar Diallo de la Marine guinéenne, avec Dr Johnson comme conseiller technique et M. Joachim Touré, (cadre guinéen du département des pêches actuellement détaché à plein temps auprès du DIPA/GANT) pour l'organisation de la logistique et des réunions. Les autres participants viennent du département des pêches, de la marine marchande et des autorités portuaires, des équipes des projets de terrain intéressés et de l'union des coopératives des pêches artisanales.

Les membres de ce groupe de travail ont réalisé des études pilotes sur plusieurs zones de débarquement sur les accidents qui ont eu lieu au cours des trois dernières années, et sont actuellement en train de se préparer à étendre leurs recherches à tous les sites de débarquements de Guinée.

Des représentants des armateurs de bateaux de pêche artisanales ont exprimé leur vif désir d'avoir accès à une assurance pour couvrir la perte de leurs bateaux et de leurs équipements. Cela a conduit le groupe, et en particulier les propriétaires de bateaux à commencer à considérer sérieusement et à parler avec d'autres groupes de propriétaires de bateaux de pêche de "clubs d'assurance mutuelle" comme cela avait été proposé dans la Lettre du DIPA N10 par Messieurs Atti-Mama et Johnson.

Cela a aussi à conduit à avoir des discussions avec la plus importante compagnie commerciale d'assurance. Ces contacts pris par M. Patrick Bouneau, membre du sous-groupe a abouti à des offres spécifiques faites par la compagnie pour couv-

rir les propriétaires de bateaux : ils sont très intéressés par la couverture mais sont en train d'essayer de discuter les tarifs.

Il est aussi apparu que ce sous-groupe était un forum précieux pour les différents agences et projets concernés. Il leur permet de s'informer mutuellement sur leur travail passé et leurs plans et de se mettre d'accord de façon informelle sur un certain niveau de coordination de leurs activités.

Ce sous-groupe devrait pouvoir, dans l'espace d'un an, organisé une table ronde technique pour la Guinée afin d'examiner les résultats des essais sur le terrain des différentes approches pour améliorer la sécurité en mer et faire des suggestions en ce pour un programme national de sécurité en mer pour la flotte artisanale.

Le DIPA/GANT travaille également avec les conseillers du Secrétaire d'Etat à la Pêche pour préparer une demande d'assistance auprès du Canada pour améliorer la sécurité en mer de la flotte artisanale.

CREDIT

En l'absence d'un APO pour donner un appui technique, le groupe de travail n'est pas encore entièrement organisé.

Cependant, avec l'assistance du cadre des pêches guinéennes, M. S. Diabye (provisoirement détaché à plein temps auprès du DIPA/GANT), les membres actuels du groupe (J. Johnson et M. S. Mayer) ont :

- préparé des études de cas sur deux systèmes de crédit réussis (projet de Kaback financé par le PNUD/CEE/Canada, et le projet de Bongolon financé par le Canada);
- aidé un projet de motorisation à financement japonais à Conakry à informatiser et examiner les résultats de son système de crédit;
- assistés de Mme S. Diallo (assistante pour les publications), ils ont formés les membres de plusieurs projets de terrain à l'utilisation d'ordinateurs pour maintenir à jour leurs systèmes de crédit et leurs inventaires de pièces détachées.

SYSTEMES D'INFORMATIONS DE GESTION (auto-suivi, analyse et ajustements)

Bien qu'un groupe de travail n'ait pas encore été formé, M. Mayer et le cadre guinéen des pêches M. Tidjane Baldé (actuellement détaché auprès du DIPA/GANT à plein temps) ont travaillé à l'organisation d'études de base pour le projet FAO/UNCDF qui commence à Kamsar. M. Mayer a aussi aidé plusieurs projets à établir ou améliorer leurs systèmes informatisés d'informations.

ACTIVITES DES FEMMES / DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le groupe n'a pas encore été organisé puisqu'on attend l'arrivée du cadre associé.

Cependant, M. T. Baldé, pour répondre aux demandes de plusieurs projets et des organisations associées des communautés a mis sur pied un programme destiné à aider les représentants des groupes de pêcheurs et de femmes à visiter des groupes similaires dans d'autres projets afin d'échanger leurs expériences.

SIERRA LEONE

La plupart des activités du DIPA/GANT en Sierra Leone seront étroitement associées au projet de la FAO de Shenge.

Nous avons découvert qu'il nous fallait 8 heures par la route pour arriver à Freetown de Conakry, et 6 heures de plus pour arriver à Shenge. Ainsi, à part le fait qu'il faut transporter 300 litres de gazole pour faire l'aller-retour et les déplacements dans le pays en raison des pénuries locales de carburant, il est relativement facile d'envisager des visites périodiques d'une semaine ou deux par la route.

Les futures activités qui ont été programmées avec le projet de Shenge comprennent:

- un suivi d'un séminaire de travail réalisé auparavant par le DIPA à Shenge sur la planification des mini-projets;
- une assistance d'une consultant FAO/DIPA en construction de bateaux pour travailler avec une équipe locale de constructeurs artisanaux afin de faire des améliorations petites mais importantes dans les techniques de construction traditionnelle de pirogues de pêche et de

transport. Ces modifications devraient améliorer de façon significative la sécurité en mer et la longévité de ces bateaux. (Ce consultant fera un travail similaire avec le projet FAO de Kabak et d'autres en Guinée).

- une documentation sur le système interne d'informations pour la gestion de Shenge, sous la forme d'un manuel et d'un film vidéo pour une utilisation potentielle par les autres projets de la région. M. Mayer vient juste de passer presqu'un mois à Shenge pour travailler sur ce sujet.
- une documentation écrite et sous forme de vidéo sur l'impressionnant succès (et l'analyse des méthodes) de l'ensemble des mini-projets de Shenge aboutissant à une véritable approche intégrée (production du poisson, santé, école, vulgarisation agricole, approvisionnement en eau, amélioration des routes).

Un certain nombre de projets en Guinée ont manifesté le souhait d'envoyer des membres de leurs équipes en Sierra Léone pour étudier l'approche intégrée de Shenge, la motorisation dans les projets de la CEE et de GTZ, etc. Les projets de Sierra Léone ont d'autre part souhaité voir de visu les systèmes de crédit des projets de Kabak et de Bongalon en Guinée. Le DIPA/GANT est en train d'aider à mettre sur pied ses échanges mutuels.

Le DIPA/GANT est en train de collecter des bibliographies annotées sur les documents réalisés par chaque projet, et d'en assurer la distribution au sein des autres projets de la sous-région.

Le projet CEE (AFCOD) nous a déjà envoyé plusieurs documents sur les systèmes de crédits et

les financements des bateaux de pêche artisanaux, afin d'avoir une co-publication avec le DIPA/GANT.

GUINEE BISSAU

Nous espérons pouvoir commencer à examiner les divers éléments possibles du programme DIPA/GANT avec les participants de la Guinée Bissau à cette réunion des officiers de liaison de Cotonou.

Nous avons programmé une visite en mai à Bissau pour développer le programme pour Guinée Bissau avec le Département des Pêches.

ROLE FUTUR DU DIPA/GANT

Les projets, les agences gouvernementales et les groupes de pêche de la sous-région montre un réel désir d'apprendre ce que les autres font et comment ils le font.

Notre rôle est d'aider à favoriser un échange bien organisé d'informations et de méthodes testées, entre des personnes qui sont réellement intéressées à essayer de résoudre des problèmes très semblables.

Nous pensons que nous sommes sur la bonne voie pour établir une compétence professionnelle estimée par notre clientèle : les départements des pêches, les projets de terrain, les organisations de pêcheurs et de femmes et les agences de développement travaillant en Sierra Léone, en Guinée et en Guinée Bissau.

PRESENTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT

INTEGRE DE LA PECHE ARTISANALE A KABACK

GUI/87/025 - GUINEE

par Fodé Aly Camara

Directeur National du Projet

I. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE KABACK

Situé au sud-ouest de la capitale Conakry, Kabak est une île d'environ 250 km², composée de trois villages de pêche et plusieurs autres villages vivants de l'agriculture.

Sa population est estimée à 8.000 personnes dont 600 pêcheurs débarquant annuellement entre 4.000 et 6.000 tonnes de poissons.

En 1987, on retrouvait sur l'île de Kabak, les principaux problèmes communs à tous les pêcheurs de la côte guinéenne à savoir :

- insuffisance de matériels et équipements de pêche ;
- insuffisance de pièces détachées et de mécanicien qualifié pour la réparation des moteurs hors-bords existants ;
- insuffisance d'ateliers mécaniques ;
- irrégularité de l'approvisionnement en carburant ;
- irrégularité dans l'entretien des pistes
- insuffisance des soins de santé primaire ;
- présence d'une eau saumâtre impropre à l'utilisation humaine ;
- insuffisance d'outils et d'engins agricoles.

II. ORIGINE DU PROJET

Au regard de tous ces problèmes ci-dessus recensés, le Gouvernement Guinéen a demandé au DIPA d'apporter son assistance pour planifier et mettre en œuvre ce projet pour tester et présenter l'approche intégrée dans le pays.

Le site possible suggéré par les autorités gouvernementales fut l'île de Kabak.

Ainsi suite aux résultats des réalisations de 1988-1989 voir Doc. DIPA/WP/29 de Février 1990 page 81-82-83 intitulé : compte rendu de la quatrième réunion des officiers de liaison du DIPA Dakar - Sénégal 21 - 23 Nov. 1989, le projet pêche Kabak fait état de l'avancement des travaux en 1990, -la phase de prolongation (1991)- et les perspectives.

1. En 1990 :

a. organisation d'une auto-évaluation du projet par l'Unité de Développement des Pêches (UDP), avec la participation d'un assistant du Ministère du plan et de la coopération et une consultante de la FAO/PNUD sur les questions de transformation de poisson ;

Résultats : élaboration d'un programme de travail sur :

- le renforcement du système de crédit,
- la formation de l'UDP et des structures villageoises (CVD, CC, Groupes de base),
- suivi des pêcheurs et des femmes fumeuses dans leurs activités,
- amélioration du système comptable en décentralisant les services de vente et l'atelier mécanique.

b. organisation d'une seconde évaluation externe du projet par une autre mission du PNUD, de la FAO et du Gouvernement Guinéen.

Objectif : déterminer dans quelles mesures les objectifs du projet ont été atteints ceci :

- en étudiant plus particulièrement la possibilité de reproduire et de coordonner le programme élaboré à Kaback avec les autres communautés pêcheuses de Guinée (ex Kamsar) pour commencer la même approche - en étudiant aussi, l'effort particulier fait d'une part par le projet pour améliorer le rôle des femmes dans la pêche et, d'autre part, le maintien des activités du projet en particulier dans le cadre de sa prolongation éventuelle à cause de la dynamique de l'approche participative visible comme cela avait été souhaité dans le document du projet.

Résultat : élaboration d'un rapport de mission d'évaluation avec des recommandations.

2. Utilisation des fonds de la première phase

a. Fonds d'équipement :

Objectif : permettre l'achat de nouveaux équipements et matériels destinés aux communautés des pêcheurs.

- Résultat : - achat de 15 moteurs Yamaha pour les mêmes pêcheurs (intégration verticale).
- achat de quelques pièces de rechange Yamaha n'existant pas initialement dans le magasin
 - achat de matériel de traitement pour la transformation du poisson (bassines pour la le transport des produits de mer, couteaux pour deviscérer le poisson avant la transformation, etc...).

b. Fonds de fonctionnement :

Objectifs : destiner à garantir une autonomie progressive du fonctionnement de l'UDP de façon à assurer sa continuité après la phase projet.

Résultats : paiement de quelques salaires des :

- . membres de l'UDP
- . ouvriers spécialisés
- . manœuvres temporaires
- . et les gardiens du projet
- . entretien et consommation du matériel roulant, des groupes électrogènes, du matériel de bureau, etc...)

c. Fonds de développement communautaire

Objectifs : financement des activités favorisant le développement intégré dans chaque village couvert par le projet.

- Résultats : . aménagement des puits
- . réparation des écoles locales
 - . électrification des débarcadères
 - . installation d'un réseau de radio de communication.

d. La caisse villageoise de crédit

Objectif : - mise en place au sein de la communauté de pêcheurs, un organisme financier une alternative au système de crédit traditionnel et des banques classiques

- constitution d'un fonds indépendant pour appuyer dans un premier temps, les activités productives dans le secteur de la pêche et ensuite, des activités productives d'autres secteurs économiques
- mobilisation de l'épargne.

Résultat : - crédit accordé aux agriculteurs.

- fonds de roulement accordé aux femmes

e. Fonds de garantie : obtenue à partir des paiements des cartes de membres (part sociale). Ce fonds est versé dans la caisse villageoise de crédit avec les taux d'intérêt mensuels de 36 %.

Objectifs : - prévisions des cas d'accidents, de décès, d'invalidité et de pertes de matériels

Résultats : 3 cas de décès ont bénéficié de ce fonds.

Ce fonds est géré par le responsable chargé du crédit de l'UDP sous la supervision du Directeur National, du CTP et du Coordonnateur de l'UDP.

N.B. : Au regard de ces résultats atteints par le projet, la mission a jugé utile de prolonger d'une année (1991) cette première phase pour consolider les acquis.

2. En 1991 (à la date du 31 Mars)

Phase de prolongation : prévisions de projet

Pays : République de Guinée

Numéro du projet : GUI/87/025

Titre du projet : projet pilote de développement intégré des pêches artisanales

Date de début : 1er janvier 1991

Durée : 1 an
 Financement : - CER : 313.008.00 FG
 - PNUD : 295.000 dollars

A. Objectifs

- consolider les acquis du projet afin de garantir la continuité des activités déjà entreprises et de développer des activités complémentaires.
- appui en fonctionnement des structures mise en place (CVD, UDP, GB).
- appui aux initiatives d'auto-promotion villageoise pour la réalisation des points d'eau d'une pharmacie, et l'aménagement des aires de débarquement.

B. Stratégie

- poursuivre la formation des membres de l'UDP et de la communauté des pêcheurs
- augmenter le montant de crédit en faveur des femmes pour leur permettre de poursuivre une autonomie financière et améliorer les conditions de commercialisation du poisson
- recruter et former d'autres membres de l'UDP pour assurer la replicabilité de cette approche dans d'autres communautés de pêcheurs.

C. Niveau d'exécution en 1991

- examen et approbation des recommandations de la mission d'évaluation par le PNUD, la FAO et le Gouvernement Guinéen

1. Formation

- participation de l'UDP à un séminaire de formation organisé par CENAFOD (Centre Africain de Formation pour le Développement) sur les méthodes d'intervention en milieu rural (du 21 au 28 Février 1991)
- voyage d'étude de deux membres de l'UDP au Burkina Faso pour s'inspirer de l'expérience des autres projets à travers des visites et séances de travail.

2. Développement Communautaire

- organisation et mise en œuvre du mini-projet d'électrification des débarcadères des antennes de Khounyi et Konimodia
- organisation et mise en œuvre d'un réseau de communication entre les 3 villages pour faciliter l'échange d'information sur la localisation des ressources et la coordination entre l'UDP et les antennes
- expérimentation du grenier villageois à travers le remboursement en nature du crédit alloué aux agriculteurs
- achat et mise en expérimentation de deux décortiqueuses à riz dans les antennes
- début de réalisation d'un dispensaire et d'une pharmacie villageoise à Matakang.

PERSPECTIVES DE REALISATION

- Continuer à appuyer l'UDP afin de lui permettre de devenir une entité indépendante du Projet, ayant un statut d'association ou d'organisation non Gouvernementale ;
- Privilégier une approche basée sur la rentabilité économique des activités menées par l'UDP. Ainsi, les services effectués par celle-ci devront être facturés au taux réel. Seules les activités à caractère social, considérées prioritaires pourront être subventionnées par le projet ;
- promouvoir l'autonomie financière des structures villageoises (CVD) et de l'UDP en appliquant les principes de fonctionnement des fonds de roulement déjà mis en place et qui devront servir comme sources de financement des actions d'auto-développement ;
- appuyer techniquement les groupes de producteurs ;
- augmenter les montants de crédits alloués, en particulier à ceux qui n'ont pas, jusqu'à présent, bénéficié pleinement des ressources reçues par le projet ;

- augmenter le crédit en faveur des femmes pour leur permettre de poursuivre leur autonomie financière et améliorer les conditions de commercialisation ;
- augmenter le nombre de personnes opérant dans l'UDP afin de former un nombre plus élevé d'agents avec une expérience dans le domaine du développement intégré et en mesure de reproduire cette approche dans d'autres communautés de pêcheurs ;
- transférer progressivement les services de réparation et d'entretien des moteurs aux mécaniciens villageois et reconvertir l'atelier en centre polyvalent de vulgarisation et de production appartenant aux structures villageoises ;
- transférer la responsabilité de la vente de l'équipement à des magasins villageois opérés et gérés par ces derniers ;
- essais de mise en application de la caisse villageoise de crédit : identification, planification et exécution d'autres mini-projets d'intérêts communautaires.

CONCLUSIONS

Une mission de formulation est prévue six mois avant la fin de la phase de prolongation pour déterminer les objectifs de la seconde phase et les moyens pour les atteindre. A cet effet, nous invitons le DIPA à financer de plus, les voyages d'échange d'expériences et le département des pêches, à faciliter d'avantage le transfert des compétences entre pays de la sous-région.

Annexe 8.

RAPPORT PERIODIQUE DU PROJET GHA/88/004.
DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DE LA PECHE ARTISANALE A YEJI

1. INTRODUCTION

Le projet GHA/88/004 "Développement intégré de la pêche artisanale à Yéji" est le premier projet de pêche dans les eaux continentales conçu par le DIPA. Le projet a démarré le 5 Janvier 1989 avec l'arrivée du CTP à Yéji pour une première phase de 2 ans. Il devait se terminer en principe le 31 Décembre 90. Afin que le programme soit achevé, la première phase du projet a été prolongée jusqu'à la date officielle du 30 Juin 1991. Ainsi, le projet arrive actuellement au 4^e mois de la période des 6 mois de prolongation.

Le projet est situé à Yéji et est censé concerner tous les villages utilisant Yéji pour leurs débouchés commerciaux. Il se trouve que Yéji est le plus grand marché de produits de pêche en eaux continentales du Ghana. D'après le document de Agyemin-Boateng 1989, 190 villages vendent leur poisson à Yéji et on peut y trouver 15581 pêcheurs, 4266 pirogues, 90 embarcations pour le transport et 6569 agents de transformation du poisson.

Le projet est financé par le PNUD, les organismes d'exécution étant la FAO et le Département des pêches du Ministère de l'Agriculture du Ghana. La contribution du gouvernement du Ghana s'élève jusqu'à présent à 190.000.000 de ₦ tandis que celle du PNUD à 945.380 US\$.

1.1 But et Objectifs

Le projet a pour dessein d'améliorer les conditions de vie de plus de 75.000 habitants rattachés au lac Volta, grâce à la construction d'un centre communautaire de pêche muni d'équipements pour la conservation et la commercialisation du poisson avec des ressources prévues pour un système de formation de 15.000 pêcheurs dont plus de 6.500 sont des femmes.

Le projet fournira également à la ville de Yéji les services sociaux de première nécessité comme un dispensaire, un centre de soins, et une alimentation en eau potable. L'élaboration d'un système d'informations sur la commercialisation et la mise en place d'un programme de gestion feront l'objet d'une deuxième phase du projet, ce qui permettrait au CCP d'atteindre le niveau d'une entreprise durable auto-entretenue.

Enfin, associer femmes et entrepreneurs privés comme les constructeurs de pirogues, les mécaniciens de moteurs hors-bord, les agents de transport et les distributeurs d'équipements de pêche.

1.2 Objectifs à court-terme

A la première rencontre d'évaluation tripartite tenue début 90, il a été unanimement décidé que le projet serait exécuté en deux phases et qu'à coup sûr, pour la première phase préparatoire, les activités du projet seraient à nouveau planifiées de manière à se concentrer sur les objectifs qui pourraient être réellement atteints par le projet. Elles ont donc été redéfinies dans un important projet révisé, qui est devenu opérationnel au cours du 2ème trimestre de l'année comme indiqué ci-dessous:

- a) L'achèvement vers la fin décembre 90 de tous les plans nécessaires et aménagement logistiques pour la construction en 91 d'un Centre Communautaire de pêche à Yéji, avec les équipements de base et les services répondant aux besoins des 75.000 pêcheurs et quelque 6.500 femmes commerçantes/agents de transformation du poisson.
- b) programme général de gestion préparé pour Décembre 90 en vue de l'éventuel fonctionnement du CCP sur des bases d'autogestion comprenant l'évaluation périodique de son impact sur les communautés bénéficiaires.
- c) Un système de suivi des pêches établi pour la strate du lac Volta en Décembre 90.
- d) Un nombre supplémentaire de femmes et de jeunes intégrés vers la fin 92 aux unités de pêches et à des activités génératrices de revenus grâce à des programmes de formation directs ou indirects.
- e) Un document du projet concernant la 2^e phase (au delà de 1991) accepté et approuvé par tous les partenaires avant la fin décembre 90.

Des facteurs tels que la disponibilité de l'équipe internationale requise etc... se sont fait attendre si bien qu'à la fin 90, lorsque les activités auraient dû prendre fin, cela n'a malheureusement pas été le cas.

Quoiqu'il en soit, ou l'importance donnée aux activités non encore réalisées, il n'a pas été surprenant que l'une des plus importantes recommandations de la Mission d'évaluation à mi-parcourt du projet, faite au cours du dernier trimestre de l'année, ait été une prolongation de la 1^{ère} phase. C'est ainsi que la PNUD a accordé une prolongation jusqu'au 30 Juin 1991 afin de permettre au projet de réaliser le reste des activités et de donner ainsi des bases solides aux activités de la 2^e phase.

2. ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DU PROJET

2.1 Centre Communautaire de pêche

Au cours du 1er trimestre 90, les terrains prévus pour la construction du CCP et des villas du projet ont été délimités et les poteaux de bornage mis en place. Deux plans de construction ont été proposés et approuvés plus tard lors d'une réunion. Ces documents ont reçu ensuite l'apposition du sceau légal du Ministère chargé des domaines et des ressources minières.

Au cours du dernier trimestre 89, le projet a soumis un état prévisionnel des dépenses à l'appréciation du siège de la FAO. Mais, pour préciser certains éléments mal cernés, le besoin d'engager un architecte s'est fait sentir. A la fin du 3^e trimestre, un expert-architecte est arrivé. Il a finalement produit un nouveau plan d'ensemble détaillé du CCP et a proposé qu'il soit construit en 4 phases par ordre de priorités et les coûts correspondants:

a) préparation du terrain	\$ 285.200
b) marché	\$ 776.000
c) bureaux, magasins, services	\$ 340.000
d) social	\$ 340.000
	<hr/>
	\$ 1.741.200

Lors d'une réunion qui a suivi, il a été décidé que le PNUD apporterait les fonds pour l'aménagement du terrain tandis que les donateurs bilatéraux seraient sollicités pour le financement des autres composantes. Toutefois, une action est en cours pour convier des contractuels de trois bureaux d'architecture (2 locaux et 1 étranger) à faire l'étude des coûts, à produire des plans etc... du CCP.

2.2 Les aspects socio-économiques

Un grand nombre d'études de marché et de missions socio-économiques ont été conduites aussi bien dans les villages que dans la ville de Yéji, conjointement par un consultant en socio-économie et marketing et un agent des pêches.

La mission du projet s'est rendue dans tous les villages utilisant Yéji pour leurs débouchés commerciaux. Leur isolement et de réels désavantages ont été constatés. Apparemment, aucun de ces villages ne dispose de centre de santé. Lorsqu'un villageois est gravement malade, sa famille doit louer une pirogue à moteur pour le conduire à Yéji. De plus, les morsures de serpents arrivent souvent. Profitant de cette situation, les colporteurs de produits pharmaceutiques viennent prescrire des médicaments qui ne font qu'aggraver la mauvaise condition de ces pêcheurs. Certains de ces villages ne possédaient pas d'école et ceux qui en avaient une, avaient de sérieux problèmes de

personnel, trois maîtres à peu près (parfois deux) devant se changer des classes de la 1ère à la 6ème année. C'est ainsi qu'on a pu voir un enfant de 5 ans au travail avec les autres pêcheurs sur le lac, et le travail des enfants est fréquent dans cette région lacustre.

L'eau de consommation des pêcheurs est fournie par le lac. Ils n'ont pas conscience du risque qu'ils courrent pour leur santé en allant puiser l'eau dans laquelle d'autres se baignent ou lavent leurs habits. Les installations sanitaires sont également inexistantes. Fatigués des activités de pêche, les pêcheurs cultivent des plantes vivrières en tant qu'activité à temps partiel. Certaines des cultures sont le manioc, la patate douce, et d'autres légumes et condiments comme le poivre, la tomate, le gombo, et des légumes-feuilles. Bien que leur alimentation soit essentiellement à base de féculents, ce déséquilibre est compensé par la quantité de poisson qu'ils mangent au repas.

Ce sont les hommes qui s'occupent principalement de la pêche. Toutefois, une femme accompagnée de sa fille ou de son fils peut aller retirer ou poser un filet lorsque son mari est absent. Habituellement, les pêcheurs vivent en groupe et travaillent ensemble comme une "compagnie" de telle sorte que le poisson capturé est rapporté aux femmes qui le traitent et l'amènent au marché.

La commercialisation, dans ce cas, est assurée par la "mère de la compagnie" (qui se trouve être la femme du chef de groupe, propriétaire le plus souvent du bateau ou des filets) accompagnée d'un homme du groupe, pour contrôler le prix de vente des poissons. Ainsi, on ne peut trouver au village aucun poisson frais puisqu'au moment où le poisson est débarqué, le moindre petit poisson est pris en charge par les agents de transformation.

Par ailleurs, les pêcheurs ont aussi d'autres problèmes liés aux prix élevés des équipements, par exemple ceux des filets, des pirogues ou barques, des grillages, des moteurs hors-bord etc... On a observé que les hausses de prix de ces intrants ne sont pas proportionnelles au prix de vente du poisson. Ils se plaignent de ceux qui utilisent des techniques de pêche non conformes comme les "winch operators", et les seines qui détériorent leurs filets maillants.

La source principale de capitaux pour la communauté des pêcheurs provient des femmes revendeuses qui prélèvent des taux d'intérêt élevés et qui ont des conditions contraignantes qui font que les pêcheurs sont de perpétuels débiteurs. Comme les pêcheurs n'ont pas d'autre alternative, ils font ces emprunts afin de pouvoir s'établir dans le secteur pêche, transformation et commerce du poisson ou dans d'autres activités du même ordre. Il y a eu de nombreux cas de disputes entre le créditeur et le

débiteur.

Il arrive qu'il y ait des problèmes de feu de bois. Dans certains villages, on doit aller le chercher sur l'autre rive, ce qui le rend très coûteux. Les pêcheurs ont été sensibilisés aux activités du projet et à l'aide et services que la communauté des pêcheurs attend de ce projet.

Le projet a finalement réalisé que s'il voulait apporter une aide aux pêcheurs utilisant Yéji pour la commercialisation de leur poisson, alors, il s'agirait de la prise en compte de 342 villages répartis sur 60-70 km Nord et Sud d'ici Mars 91.

Cette situation est différente de celle rapportée par Agyenim-Boateng (1989). Ce dernier n'avait pas pu se rendre dans toutes les régions du lac faute de moyens logistiques.

Ensuite, le projet s'est concentré sur la ville de Yéji rassemblant des données dans les 19 unités. Ceci a permis au projet d'identifier les besoins en formation et les plus graves problèmes qui entravent leur développement. Le projet a rencontré toutes les associations de la ville et a eu des discussions sur le fonctionnement régulier du futur complexe communautaire de pêche. Les femmes de Yéji sont, pour la plupart, des commerçantes tandis que les hommes des cultivateurs. Les jeunes suivent leurs ainés suivant le même modèle. Les femmes s'occupent aussi d'activités comme la poterie et la fabrication d'huile de karité.

2.3 Système de suivi des pêches

Le suivi des pêches est l'un des aspects les plus importants du projet étant donné qu'il est basé sur les ressources de la pêche. On a insisté sur ce fait et cela a constitué une recommandation majeure de la mission d'évaluation dans la seconde phase du programme.

La nouvelle méthodologie du projet en ce qui concerne le suivi des pêches a été mise en place par un consultant biostatisticien, arrivé au 2^e trimestre 90. Les données sur le poisson débarqué et traité (fumé ou séché après salaison) sont collectées sur les rives du lac les lundis et analysées. L'annexe 2 donne les volumes annuels de poisson débarqué (FWE) au marché de Yéji pour l'année 90. Avec l'arrivée de 2 ordinateurs les analyses de données ont été informatisées. Parallèlement, le biostatisticien organise une formation en informatique pour les membres de l'équipe du projet.

2.4 Conservation, commercialisation et distribution du poisson

Les principales formes de conservation du poisson par les pêcheurs sont le fumage et le séchage après salaison. Afin d'aider les pêcheurs à économiser le charbon de bois et aussi

avoir un produit de meilleure qualité, le projet a introduit le fumoir chorkor. A Jaklai, après une démonstration de l'utilisation du fumoir chorkor, celui-ci a été accepté par la communauté toute entière et est utilisé dans chaque domicile.

Le projet, en plus du fumoir, est en train d'introduire une maison modèle de fumage avec un espace réservé pour vider et fumer le poisson et un magasin pour le stocker. Cette première installation est située à Jaklai. Le projet espère en construire d'autres dans un certain nombre de villages avec, autant que possible, des matériaux locaux pour faciliter son extension et les programmes de vulgarisation.

La commercialisation du poisson est essentiellement assurée par les femmes. L'annexe 3 fait la description de ce qui se passe les jours de marché. Le projet procède à l'enregistrement du volume de poisson débarqué, du nombre de chargements qui arrivent au marché, des prix du poisson et tout autre information apportant une aide à l'exécution de son programme.

Le marché de Yéji est fréquenté par des commerçants en provenance de toutes les régions du pays. La plupart d'entre eux passent par Kumasi avant leur destination finale. Le poisson va jusqu'à Bawku au nord, Elmina au sud, Segakope à l'est et Takoradi et Dormaa à l'ouest. L'annexe 4 montre la distribution du poisson à partir de Yéji.

2.5 Assurances aux communautés de pêcheurs

Le projet a démarré un certain nombre de services pour les communautés des pêcheurs. On s'est aperçu que les pêcheurs n'utilisaient pas le type d'huile approprié pour réaliser le mélange de carburants de leurs moteurs hors-bord. Le projet a contacté toutes les compagnies présentes dans le pays pour un éventuel approvisionnement en huile à moteur 2 temps. Tous les distributeurs ont désigné cet article comme étant un article qui s'écoulait difficilement si bien qu'ils l'importaient en quantité limitée. Après avoir expliqué le changement de situation aux responsables des compagnies, on espère que l'huile à moteur 2 temps sera importée en plus grandes quantités pour répondre à la demande de la zone du lac.

L'utilisation de cette huile a atteint même les régions dont le poisson n'est pas vendu au marché de Yéji. Tous les pêcheurs utilisant des moteurs hors-bord dans cette région du projet sont informés de l'existence de cette huile.

Après avoir formé des mécaniciens pour les moteurs hors-bord, le projet a organisé des visites dans ces villages pour la révision et la réparation des moteur en panne. Les pêcheurs ont exprimé leur intérêt pour de telles interventions et ont même souhaité que cela constitue un programme permanent du projet à

l'avenir bien que celui-ci ait maintenant installé un atelier de réparation des moteurs hors-bord à Yéji où les moteurs endommagés peuvent être réparés n'importe quel jour de la semaine. Le projet, grâce à cet atelier, met également à la disposition des pêcheurs des pièces détachées.

2.6 Formation et développement des compétences techniques

Le projet a fait des progrès en ce qui concerne les programmes de formation qui pourraient, en fin de compte, profiter aux pêcheurs. La venue de différents experts a rendu possible cette formation.

2.6.1 Formation des constructeurs de canots

Le stage de formation a été dirigé par un expert en architecture navale et était destiné à 14 maîtres-constructeurs. Ils ont construit une embarcation du même type que celui de la région de Yéji, avec, cependant, une modification pour améliorer le modèle de construction et fournir à la zone lacustre l'exemple d'une embarcation bien consolidée. Cette embarcation utilitaire de 12,6 m de long avait été commandée par le Sécrétariat Régional de Brong Ahafo et dénommée: "Nana Yaw Kagbrese v".

Les artisans-constructeurs ont réalisé sur leurs propres initiatives, en Décembre, un canot plus petit le "Queen Anne" que le projet utilise pour rendre de petits services et pour la pêche expérimentale.

A la fin du programme, les menuisiers du projet de pêche et 14 maîtres-artisans avaient été formés.

2.6.2 Formation des mécaniciens des moteurs hors-bord

Ce programme de formation a été assuré par un ingénieur spécialiste des moteurs hors-bord au dernier trimestre de l'année pour 9 maîtres-mécaniciens et un artisan des pêches.

Après le stage, l'équipe a organisé les travaux de réparation des appareils en panne dans un certain nombre de villages. C'est au cours de ces visites qu'ils ont introduit auprès des pêcheurs l'huile à moteur 2 temps.

2.6.3 Activités de transformation du poisson

L'expert en traitement du poisson, en collaboration avec l'expert VNU ont organisé une série de démonstrations sur le traitement du poisson pour plus de 15 femmes à Fanti et Jaklai, avec l'utilisation du four chorkor. Le programme a convaincu ceux qui transforment le poisson qui, jusqu'ici, entretenait la crainte qu'il ne soit pas possible d'utiliser le fumage pour le poisson d'eau douce qui est justement très gras.

Le projet a terminé à Jaklai la construction d'une installation modèle de traitement du poisson en vue de démonstration et de vulgarisation.

2.6.4 Formation des pêcheurs du projet

Les quatre pêcheurs du projet passèrent par une série de fabrication de matériels pour des démonstrations dans les villages dépendant de Yéji. Le matériel construit jusqu'ici comprenait :

- (i) Drive in gear
- (ii) Combined traps and surrounding gear
- (iii) Pots
- (iv) Entangling gear (trammel)
- (v) Combination gear (trammel and bottom set gillnet)
- (vi) Improved gillnet (bottom set)
- (vii) Framed gillnet - bottom net

2.7 Collaboration avec d'autres organisations

Le projet s'est entretenu avec le secrétariat de l'Association des ONG du Ghana (GAPVOD) afin d'examiner de quelle manière on pourrait établir une collaboration pour certaines sections du projet. Celles qui, parmi ces associations, s'occupent de développement agricole, figurent en annexe 6.

L'un de ces programmes de collaboration communs, avec l'unité agro-forestière du Ministère de l'Agriculture a débouché sur un projet de plantation d'arbres dans l'un des villages appelé Accra town.

CONCLUSION

L'extension des 6 mois de la première phase a apporté un secours immédiat au projet étant donné que l'exécution complète des activités de la 1ère phase a fourni sans aucun doute une base solide pour la 2è phase afin de maîtriser de tels problèmes qui handicapraient le projet lors des premiers stages.

Il est maintenant tout à fait clair que le projet touchera plus de villages que prévu et cela signifie un besoin financier plus important pour supporter le projet.

De plus, la recommandation de la Mission d'évaluation à mi-parcours du projet d'inclure un programme d'évaluation des stocks dans le document de la 2ème phase du projet est bienvenue puisque les ressources sur lesquelles on s'est basé pour la construction du Centre Communautaire de pêche devraient être correctement évaluées pour permettre de créer les conditions d'un système de gestion effective à la fois pour les stocks de poisson et le centre lui-même ce qui ne va pas l'un sans l'autre.

De façon générale, il est juste de dire que la situation est plus que satisfaisante.

S.D. Manu

Annexe 9

**SUPPORT TO WOMEN'S FISH PROCESSING ACTIVITIES AND COMMUNITY DEVELOPMENT
SHENGE, REGION**

Project symbol: GCP/SIL/018/DEN

Govt. Implementing: Fisheries Department of the Ministry of Agriculture, Natural Agency Resources and Forestry/Sierra Leone

Executing Agency: Fisheries Division/FAO

Starting date: March 1989

Govt. Inputs: In kind

Financing: Denmark U\$ 331,694

Staff: Two Ex-Patriates 1 Community Development Officer and 1 APO
Health/Nutrition
Govt. staff 2
Local staff 10
Administrative staff is shared with the project SIL/89/007

Objective:
Immediate Establishment of an effective system whereby the Fisheries Division, operating in conjunction with other agencies, can continue to improve the income generating capacity, health and hygiene levels amongst women and their families in the Shenge Region.

Long term Improvement in the socio-economic well being of the women and their families in the fishing communities in the Shenge Region by means of improvement on fish smoking, product improvement, alternative food production, cottage industries as well as education in health, hygiene and nutritional aspects.

PROJECT HISTORY

The project was designed as a support to the activities of the project SIL/82/015, now SIL/89/007. The major emphasis of project SIL/89/007 is placed on the organisation of the fishermen and improving of fish capture, whilst the DANIDA project is involved in community development of the project area. The project document was written in 1987 and approved 1988. It became operational with the arrival of the CDO in March 1989. The APO Health/Nutrition arrived in September 1989.

PROJECT AREA

The project encompasses the same as project SIL/89/007, 13 fishing villages and around 9,000 inhabitants.

PROJECT DESCRIPTION

During the initial phase of project SIL/89/007 (1986) a base line survey was done to identify the specific needs of gender concerns. The major problems identified were:

- * lack of basic commodities
- * water supply
- * immunization
- * health and nutrition
- * improvement of fish handling and salt making
- * credit facilities

In order to provide an improvement of the stated problems the project staff was subdivided into four divisions to ensure maximum effectiveness.

The following four divisions were created:

- fish processing
- income generation
- agriculture
- public health

ACTIVITIES DEVELOPED

The stated problems were taken in account and the following activities were undertaken to improve the situation.

Lack of basic commodities

The Cooperative Society (established by project SIL/89/007) is running a retail store in Shenge quite successfully, providing the population with basic commodities such as rice, sugar, flour, onions etc. Currently, they are in the process of establishing smaller stores in the project villages.

Water supply

The FAO project attracted funds from UNCDF to build 19 wells and 300 latrines in the project area. Up to date 17 wells have been constructed and the remaining 2 wells have nearly been completed, also 150 latrines have been built. An extension of this project was approved to construct an additional 80 wells in the Chiefdom, to be executed by ILO. The involvement of the DANIDA project was to inform, motivate and ensure the participation of the population as well as the monitoring of the activities.

Immunization

The project requested an UNV doctor who is with the assistance of a Community Health Officer and a nurse-assistant running a small health clinic in Shenge.

Twice a week an outreach clinic is held in one of the project villages. Emphasis is placed on mother and child care and curative treatment. During the project phase immunization has risen from below 30 % to 98 % (as was observed during a survey executed by nutritional students).

Health and Nutrition

An APO was appointed to head the public health/nutrition division. Six public health educators were trained and based in the villages. By means of role plays performed by the population the public was informed on topics such as oral rehydration, diarrhea, infant feeding etc.

A nutritional survey was carried out by two Dutch nutritional students to establish the nutritional condition, feeding habits, immunization rate of children under two years. With their results a long term programme will be drafted to inform the mothers concerning the optimal methods for infant feeding and care.

Improvement of fish handling and processing

With the financial assistance of UNCDF (U\$ 26,000 for three years) the project embarked on a programme to improve the traditional smoking ovens (open fire) by enclosing the fire pit, building a partition (to re-dry the fish and to smoke smaller portions) and improving the ventilation in the smoking houses. The support given to the fish processors is in kind (chicken wire and cement). The programme is highly valued by the fish processors and around 100 ovens have been built according to the specifications of the project.

Vegetable production

A seed multiplication area was designed to provide sufficient vegetable seeds to back yard farmers. Two inland swamps for rice cultivation and drying and storage facilities were built with financial assistance from the US Ambassador Fund.

Improvement of methods of salt making

A consultant was recruited to look into the possibilities of improving the salt production.

Credit facilities

The cooperative issued some small loans to petty traders, fish processors and back yard farmers. Under the UNCDF package U\$ 400,000, partly in kind, partly in cash money, to give credit to the members of the Cooperative. The implementation of this credit package is awaiting the arrival of the credit expert, currently under recruitment.

Alternative income generating activities

Currently, we are in the process of the establishment of a small enterprise for tie-dye and batik. The enterprise will offer local school leavers an opportunity to work. Two consultants gave training to interested people and the first products have been produced and are being marketed in Shenge and Freetown.

PROBLEMS ENCOUNTERED

* Institutional set up. The project is operating under the aegis of the Director of Fisheries. Within this division there is not much expertise available concerning W.I.D. issues. Also the counterpart of the CDO is recruited from the Ministry of Social Welfare, which does not have any established communication line with the Fisheries Division.

* Lack of staff. The CDO assigned to GCP/SIL/018/DEN has also had to assume the responsibilities of the umbrella project SIL/89/007 since November 1989 till date. The project SIL/89/007 was in its transitional phase of SIL/82/015 to

SIL/89/007 which meant that there was no project document, no budget, no recruitment of staff. Also from the Government's side we did not receive all staff as had been mentioned in the project document. It is quite difficult to find sufficient educated staff in such an isolated place as Shenge.

* Sustainability. In order to ensure the sustainability of the activities initiated by the project a Committee was supposed to have been set-up. Unfortunately, due to the lack of time and the present condition of the State this Committee is only in its initiation state and not functioning as such. Also the current economic situation with low salaries paid to Government workers and shortage of essential commodities many activities will be difficult to maintain without the inputs of external donors.

RECOMMENDATIONS

1. To extend the project as long as the duration is for project SIL/89/007 in order to ensure the community development sectors continued effectiveness.
2. To get a higher commitment from the various Government institutions to ensure a smooth operation of the project.

**WEST NORTH WEST ARTISANAL FISHERIES AND
COMMUNITY DEVELOPMENT PROGRAMME
AN INTEGRATED PROGRAMME FOR
ARTISANAL FISHERIES DEVELOPMENT
BY MOHAMED F. SHERIFF**

1.0 INTRODUCTION

The WNW-AFCOD Programme became operational in July 1989. It was preceded by the Kambia Fisheries Development Project (KFDP). The KFDP was initially established in 1983 to increase fishing effort in the artisanal fishery by introducing new boat types, but it soon changed its primary objectives to that of improving the fuel efficiency of existing crafts. The project was sited on Yeliboya Island, a thriving fishing centre dominated by Ghana boats varying between 13-20m long. Seven technical reports were produced within its 5 years of operation on various aspects of its pilot work.

The pertinent project results of KFDP served as a basis for preparation and implementation of the present development programme which is operational in 4 pilot villages of Yeliboya, Konakrider, Mahera (proposed headquarters) and Goderich. The overall objectives of the Development Programme for the artisanal fisheries sub-sector in the WNW Region are to stabilize the incomes and to improve the quality of life in the fishing villages by intervening in the following activities.

- fish processing with particular emphasis on reducing fuelwood consumption and health hazard of processors
- supply scheme for imported fisheries inputs
- development of financial services
- community development especially environmental sanitation, village planning and institution building for sustainable development after external funding
- ecological education on the use of selected fishing gear, and on reafforestation and fuelwood extraction in the mangrove forests

To achieve these specific objectives, various activities have already been undertaken by project staff comprising of Technical advisory personnel, Sierra Leoneans and VSOs.

2.0 MODERNISATION OF THE FISHING FLEET

2.1 Boat building

A policy paper has been prepared on the modernisation and rationalization of boat building, with special reference to timber engineering, as a result 3 fishing vessels are now being constructed together with a commuter boat using the wood/epoxy laminating technique. These cold moulded novel boats shall demonstrate suitability of diesel inboard propulsion, longer life span and lower operational cost as compared to existing local fishing vessels. They will be fitted with simple labour saving devices, e.g., net rollers and navigational instruments. They will cost slightly more than the local ones but certainly will last longer and thus bring down operational costs to minimum.

2.2 Diesel Inboard Motorization

Our emphasis is on diesel inboard propulsion because of its fuel saving which will reduce substantially the fleet's foreign exchange spending. Diesel inboard engines also tend to have longer durability and comparative lower extra costs. Taking only fuel into consideration, substantial savings can be realised: For example, our novel boat fitted with a 30hp SABB diesel inboard engine initially costs 3 times as much as a traditional canoe with 40hp Mariner petrol outboard engine. This large difference is, however, expected to be recovered through fuel saving in only 600 hours of operation. Every further 600 hours of operation the savings accruing to the owner would be of the order of USD 8862 or Le 1,772,400 (USD=Le200).

On Yeliboya Island, the Ghana canoes have 237 fishing days a year on average and operate approximately 4 hours per day. 600 hours therefore represents 150 fishing days or approximately 2/3 year.

For the Standard 5-10 canoes the initial cost of cold-moulded laminated hull with a 10hp SABB DIB is approximately twice that of 25hp Mariner POB. This difference is recovered in approximately 400 hrs of operation, and every 400 hrs after that would realise a saving of USD 3825 or Le777,000 (1 USD=Le200). Again, in Yeliboya the STD 5-10 canoes have 228 fishing days a year on average and approximately 3 1/2 hours per day. 400 hours therefore represent 114 fishing days which is approximately 1/2 year.

3.0 MODERNIZATION OF FISH PROCESSING & MARKETING

3.1 Fish Processing

Heat drying, locally called "Smoking" is the common fish preservation method used in our Programme. 800 smoking ovens are presently operated in the 4 pilot villages of the programme with a smoking surface of 9,600M² mostly of traditional type with several deficiencies. A Fante oven, an hybrid of the traditional and chorkor ovens, is being introduced by the Programme and preliminary tests are showing considerable cut down on fuel wood use (50% over the traditional). Five Fante ovens are now installed in the 4 pilot villages for training and demonstration purpose. The cost of one improved fante is Le41,800, USD 209 (1 USD = Le200). The chorkor oven is also being promoted. Altona ovens found in two of the programme localities are being rehabilitated for community use especially during bumper catch periods. These ovens are to be administered by the cooperatives as economic enterprises.

3.3 Fish Marketing

Fish is presently dumped on sand for marketing and in the absence of ice a big part of the daily catch is bought by fish processors for smoking. We are undertaking a wholesale marketing facility in order to raise the hygienic standards and increase the fresh fish supply to the capital. The wholesale fish market will be administered by a corporate body now being formed by the community under our guidance. This is intended for Goderich being very close to the capital.

4.0 DEVELOPMENT OF CREDIT FACILITIES

4.1 Co-operativism

Twenty-one co-operatives function in our programme area. 8 of these are in the 4 pilot villages with 1,125 members and receive extension services from our programme. These cooperatives are savings and credit co-operatives with little capital. The co-operatives provide consumption credit rather than capital loans. The federation of fisheries co-operatives is being promoted. It will assume responsibility for central procurement of fuel and administration of fisheries credit and input.

4.2 Development/Revolving Fund

The artisanal fishermen in our region like many others on the rest of the coast in Sierra Leone need additional capital. The input prices are incessantly increasing due partly to the continuous deterioration of the value of our national currency relative to the hard currencies. As cost increases cannot easily be passed on to the consumers, the situation generates a strong credit demand. As the rigid conditions of access to bank loans limit their use by artisanal fisherfolks, the usual credit source is informal, that is middlemen with high interest rates. Our programme has set aside 1.3m ECU as a revolving/development fund in order to upgrade saving and credit services in our fishing communities.

5.0 COMMUNITY DEVELOPMENT

Community development is planned and implemented in combination with fisheries development in our programme. Community development is perceived here as an attempt to improve the quality of village life, particularly of health and sanitation, education and culture. The applied methodology relies besides home visits, on the action of teams of change agents who are selected by the communities in consultation with the Programme staff.

6.0 RESOURCES MANAGEMENT

6.1 Fish Resource Studies

Available statistical data covering 1971-1982 show a declining trend in the national artisanal fisheries landings as opposed to the industrial fleet. Total landings remain steady at 120,000-160,000 tonnes/year. The quantity of demersal catch decreased disproportionately compared to the volume of pelagic fish. Resource management is deemed necessary especially for the

protection of the interests of the artisanal sector. As biological studies are beyond the scope of our programme, the institute of Marine Biology and Oceanography of the University of Sierra Leone is contracted to undertake them. Two frame surveys have been realised (one in the rains and one in the dries). A draft report is being studied.

6.2 Mangrove Forest Management

The programme views the mangrove resource as an ecological unit whose imbalances can cause serious devastating effects. They serve the purposes of a nursery ground for the marine fish species, as fuel wood for domestic and fish smoking and building purposes in our fishing communities. A management scheme executed by a VSO Forester and Sierra Leonean counterpart is underway invariably on Yeliboya Island and its immediate environs.

7.0 MONITORING AND EVALUATION AS MANAGEMENT INFORMATION SYSTEM

Fisheries administration is based on constant monitoring of stocks and fleet activities in order that stocks are exploited rationally and economically. Various surveys of (1) fleet variation, expenditure and income of fishing vessels (11) survey of fish taken out of the 3 major landing sites (111) survey of evolution of prices of inputs as well as fish and (1V) annual village inventory for progress monitoring all of which are documented in our Monitoring and Evaluation service regulation. Socio-economic data collected and processed by M&E services are being fed back to the target population in order to create public awareness of development potentials and obstacles.

8.0 SUMMARY

Our achievements after two years of programme implementation are not many but certainly the basis for good and concrete results have been set. Our first year of activity was an orientation phase in which our workforce was formed and it familiarised itself with the specific tasks.

Plans were prepared for adequate infrastructure, boat building and boat propulsion system as well as fishing gears. Strategies have been elaborated for strengthening the fisheries co-operatives, for upgrading rural finance, improvement of the quality of life in our fishing villages and preservation of the material regenerative of the exploited fish stocks and strands of Mangrove forest.

Annexe 11

Bilan diagnostic des activités de pêche à Lagdo au 1/1/90

Après avoir pris connaissance du Projet FED DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE DANS LA RETENUE DE LAGDO AU CAMEROUN, (cf Annexe 5, page 36 du Compte-Rendu de la 3^e Réunion des Officiers de Liaison du DIPA tenue à Cotonou en Mars 1988), la situation de la pêche à Lagdo au 1er janvier 1990 peut se résumer ainsi :

1. Le Lac Lagdo présente un potentiel piscicole important grâce de très bonnes conditions écologiques, ce qui s'est traduit par une augmentation constante de captures de 1982 à 1988.
2. Le nombre de pêcheurs est toujours en augmentation et devra être l'objet d'un contrôle attentif
3. L'équipement des pêcheurs est correct en filets, mais toujours médiocre en pirogues et moteurs, malgré les améliorations apportées par le projet pêche.
4. La recherche biologique a été réduite ces derniers mois à l'enquête d'évaluation des captures (EEC) et au recensement des pêcheurs
5. La commercialisation du poisson se fait sans aucune intervention du projet et montre une très grande dépendance de commerçants avec les pêcheurs. Elle se fait principalement en fumé/séché (80 %)
6. Les problèmes prioritaires des pêcheurs semblent être ceux liés à la santé
7. Un gros problème reste l'instabilité des campements de pêcheurs qu'il faudrait maîtriser pour améliorer l'efficacité des interventions
8. Les homologues aux assistants techniques sont en place et les autres agents de la Division bénéficient d'une bonne expérience.

Ces actions vont être précisées dans le Programme d'Actions du Projet Pêche actuel VI^e phase.

C'est ainsi que la convention VI FED fixe les objectifs généraux des actions pêches de Lagdo en cette VI^e phase de 1990/1993.

- a) Amélioration des conditions de la capture, de la transformation et de la commercialisation du poisson dans un équilibre écologique et économique.
- b) Continuation des recherches halieutiques appliquées.

1. APPROCHE POUR REALISER CES OBJECTIFS

L'approche pour réaliser ces objectifs a permis de diviser ces actions en 3 volets principaux :

- Vulgarisation et assistance aux groupements
- Recherche halieutique
- Infrastructures.

1.1. Vulgarisation et Assistance aux groupements

- Inventaire de la problématique des campements (diagnostics participatifs)
- Animation et formation des pêcheurs vers la gestion des actions qui seront menées en collaboration avec eux
- Stimulation et création de petites entreprises privées autour du lac (ateliers de réparation et entretien de moteurs hors-bord, ateliers de construction de pirogues et des fours)
- Crédits au travers d'un fond de roulement pour moteurs hors-bord
- Encouragement des entreprises pour la transformation et la commercialisation de poissons.

1.2. Recherche halieutique

- Intensification de la recherche halieutique pour alimenter le programme de vulgarisation
- Recherche sur l'impact de bétail dans la zone du marnage du lac et sur l'inter-relation entre l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche

- Consultation et coopération avec les organisations actives dans la recherche halieutique au Cameroun.

1.3. Aménagement et infrastructures

- Amélioration et construction de débarcadères de Boudel, Alfa et Lagdo en consultation avec les groupes et organisations intéressés.
- Stimulation de la commercialisation de poisson frais à travers l'accès facile aux marchés
- Amélioration de l'infrastructure physique du projet autour du lac
- Coopération avec les autorités administratives à la fois gouvernementales et traditionnelles pour l'aménagement et l'amélioration des infrastructures.

2. AUTRES ACTIONS

Pour exécuter les trois volets du Projet, à savoir la vulgarisation et l'assistance aux groupements, la recherche halieutique et les infrastructures, il faut prévoir :

- Les moyens de gestion et de fonctionnement
- La formation de personnel
- Une coopération avec les autres organismes et structures s'occupant de la pêche au Cameroun.

2.1. En gestion et fonctionnement

- Prévention du gaspillage
- Création d'une caisse d'avance pour fonds de roulement
- Paiement d'indemnités de tournée pour encadreurs etc...

2.2. Formation

Pour améliorer les connaissances du personnel, on distingue

- Formation à l'étranger
- Formation au Cameroun
- Formation dans le tas au sein du projet assurée par les assistants techniques du projet.

2.3. Coopération avec le Centre de pêche de Maga

Un protocole d'accord de coopération vient d'être établi entre le MEAVSB (Division Pêche Lagdo) et le MINEPIA.

La carence des fonds d'opération à cause de la crise économique du pays, fait craindre la non utilisation des matériaux existants dans les magasins de Maga, centre qui dispose

- D'un atelier de construction de pirogues et claires de fumage de poissons
- D'un atelier de réparation de moteurs hors-bord
- D'un laboratoire de recherche limnocoologique et ichtyobiologique
- D'une salle de formation
- D'une station de pisciculture
- D'un département chambre froide et de fabrique de glace pour la mise en opération du centre et la prévention des pertes dans le centre. Cette coopération nous amènerait aux objectifs ci-après :
- Encadrement des techniques en matière de construction de pirogues et réparation de moteurs hors-bord
- Formation pratique en matière de recherche biologique
- Fourniture des moteurs hors-bord pour le programme de crédit aux pêcheurs.

3. NAISSANCE DU S/PROJET PISCICOLE AU SEIN DE LA MEAVSB/ DIVISON PECHE

La fermeture du Barrage de Lagdo en 1982 a changé l'écosystème de la zone du projet bouleversant ainsi la pratique de la pêche traditionnelle dans la Bénoué et dans les mares. Par ailleurs un déficit de poisson dans la retenue d'eau de Lagdo étant prévisible d'ici la fin du siècle, le Plan Directeur d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué a recommandé des études sur les possibilités de mise en œuvre d'un projet piscicole.

Ce projet financé par le Gouvernement des Pays-Bas voit le jour en 1987 en aval du barrage de Lagdo, au sein du périmètre irrigué. C'est le "Centre d'alevinage de Lagdo" (CAL).

Ce CAL s'est fixé deux objectifs principaux.

- a. La production d'alevins en vue d'empoisonner les mares naturelles les canaux d'irrigation et les rizières
- b. La lutte biologique contre les mollusques vecteurs de la bilharziose avec les poissons mallacophages

Les activités menées au cours de ces trois premières années du projet ont été axées sur :

1. La construction du Centre d'Alevinage
2. La recherche piscicole qui a consisté :
 - aux essais d'élevage en étangs
 - a. Reproduction naturelle et reproduction par injections des extraits hypophysaires
 - b. combinaison des aliments (déchets des brasseries, tourteaux de coton, drêche de bil-bil, son de riz) expérience très importante pour la valorisation des sous produits agricoles locaux
 - aux essais de rizipisciculture
 - aux essais d'élevage en cage flottante
3. La lutte biologique contre les mollusques à l'aide de l'Astatochromis allaoudi, un poisson mallacophage ; jusqu'à lors, 5 mollusques vecteurs de la bilharziose ont été identifiés.

Une mission bipartite d'évaluation du projet, ayant pour but d'estimer la pertinence de la prolongation du projet pour la IV^e phase, vient d'avoir lieu à Lagdo.

PROJET OWENDO, GABON

Introduction

Au Gabon, la pêche artisanale est très active et de ce fait, ses débarquements sont plus importantes que ceux de la pêche industrielle.

Malgré ce dynamique apparent, ce secteur des pêches artisanales a connu une évolution lente, presque nulle.

La raison essentielle est que jusqu'en 1983, la pêche artisanale a toujours été abandonnée à elle-même, notamment au niveau de son financement.

En 1984, avec un financement FED et l'aide bilatérale italienne, on réalisait à Owendo en centre de regroupement des Activités des Pêcheurs Artisanaux avec pour objectif essentiel la prestation des services aux artisans pêcheurs (vente de glace, de carburant, de moteurs (hors-bord, des filets de pêche...)).

La politique mise alors en place pour intéresser les pêcheurs n'a eu pour effet que de les désintéresser ; de telle sorte que ce centre allait définitivement cesser ses activités à la fin de 1986.

En 1987, la Société Promo-Pêche qui est une PME (Petite et Moyenne Entreprise) gabonaise comprit vite que le principal goulot d'étranglement au développement de la pêche artisanale ; était avant tout la difficulté d'accès au crédit par les pêcheurs ; la Banque Nationale de Crédit Rural qui finançait jusqu'alors les activités agricoles appliquant des taux élevés (14 %), auxquels s'ajoutent des conditions décourageantes.

1. APPERCU GENERAL

1.1. Les pêcheurs

La différence entre le gabon et les autres Etats côtiers du DIPA est que ces pays ont des ressortissants véritablement pêcheurs ; alors que pour le gabon, on note une grande prédominance étrangère (Nigérians, Béninois, Sénégalais, Equato-guinéens, SAO-Toméens...) ; d'où la difficulté de financer les activités de la pêche artisanale par les pouvoirs publics et l'intervention conséquente des privés.

1.2. Statut de Promo-Pêche

Comme PME gabonaise, la société Promo-pêche bénéficie de certaines mesures d'encouragement qui sont :

- Gratuité des actes d'enregistrement
- Détaxe du matériel de pêche à un taux réduit.

1.3. Objectif recherché

L'objectif recherché par les promoteurs de Promo-Pêche est que d'ici trois ans le centre devienne une coopérative à laquelle tous les pêcheurs pourront être associés et elle étudie et affine actuellement tous les aspects du système de crédit mis en place depuis 1987.

2. SYSTEME DE CREDIT ET CONDITIONS D'ACCES

2.1. Financement propre à Promo-Pêche (1986-1990)

Sont bénéficiaires de cette ligne de crédit tous les pêcheurs de toutes les nationalités confondues qui veulent se soumettre aux textes régissant la pêche et la Marine Marchande au Gabon et travaillant en association avec Promo-Pêche pendant toute la durée du crédit. Une fois ce crédit terminé, le pêcheur est libre de tout engagement vis-à-vis de cette société.

dans tous les cas, le crédit aux pêcheurs est constitué ici de moteurs hors-bord, de filets de pêche et de cordage (pas de pirogue).

2.2. Financement par le Fonds d'Aide et garantie (FAGA)

Seuls les Gabonais sont bénéficiaires de cette ligne de crédit.

le Fonds d'Aide et de Garantie accordait jusque là des crédits directement aux pêcheurs, d'où les difficultés de recouvrement, de suivi sur l'utilisation des fonds ainsi accordés, cet organisme n'ayant pas d'agent sur le terrain.

C'est donc en tenant compte de l'expérience de promo-Pêche que cette ligne de crédit lui a été confiée par le FAGA. Elle n'est remboursable que par Promo-Pêche et, de ce fait, le FAGA n'a qu'un seul interlocuteur et il tient à ce que tous les fonds alloués soient investis dans la pêche, moyennant justifications.

dans les deux cas, il n'y a pas d'apport personnel et le matériel ainsi fourni aux pêcheurs artisanaux n'est point majoré.

3. FINANCEMENT TOTAL REALISE PAR PROMO-PECHE (1988 - 1990 :
226.000.000 FCFA

3.1. Première année

72.000.000 FCFA donc 6.000.000 d'impayés.

3.2 Deuxième année (1989-1990) : 150.000.000 FCFA sans impayés.

4. FINANCEMENT FAGA (1991) :

16.000.000 FCFA.

5. COMMERCIALISATION :

La Société Promo-Pêche, en raison de très nombreux problèmes rencontrés par les pêcheurs artisanaux dans l'écoulement de leur production, assure l'achat et la distribution des captures qui y sont déversées.

Annexe 13

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE
ARTISANALE SUR LE LAC DE BARRAGE DE
BUYO EN COTE D'IVOIRE**

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire ne contient pas de lacs naturels importants. Avant l'avènement des lacs artificiels (lacs de barrage), la pêche se pratiquait uniquement sur les fleuves et les rivières.

Les nombreux besoins en irrigation de divers superficies agricoles industrielles et la nécessité de plus en plus croissante d'électrification de toutes les contrées du pays ont provoqué en moins de 10 ans (a partir de 1969) une véritable prolifération des lacs artificiels dont les principaux sont :

- KOSOU en moyenne	30.000 ha
- BUYO en moyenne	60.000 ha
- AYAME en moyenne	9.000 ha
- TAABO en moyenne	7.000 ha

Ces lacs ont été créés pour la production d'énergie électrique.

De petits lacs ont ensuite vu le jour dans le cadre des aménagements agricoles ou pour la production d'eau domestique.

Pour une meilleure valorisation de ces plans d'eau, il y eut des actions d'accompagnement dont la plus importante est le développement de la pêche artisanale.

Tous ces lacs produisent au total environ 26.000 t par an alors que les besoins du pays sont de 250.000 t/an pour une production globale de 120.000 t/an (pêches industrielle et artisanale).

La place du poisson est primordiale dans l'alimentation de l'Ivoirien (34,1 kg)/ an poisson centre :

- 20,7 kg pour lait et dérivés
- 2,6 kg pour volailles
- 1,2 kg pour viande ovine
- 6,9 kg pour gibier etc...

Pour une plus grande contribution dans la production de protéine (poisson) l'Etat a opté pour des actions d'envergure sur les grands lacs. Ainsi des structures spécialisées se chargent du développement de la pêche industrielle gérée, elle par des professionnels privés et la pêche continentale reste encore entièrement sous le contrôle de l'Etat.

Nous nous intéressons ici au cas du projet de développement de la pêche sur le lac de Buyo au sud ouest du pays.

LE PROJET PECHE BUYO

1. GENERALITES

1.1. Localisation

Le lac de Buyo est une retenue d'eau à partir d'un barrage Hydro - électrique, à cheval sur quatre grandes circonscriptions administratives situées pour les 3/4 au sud-ouest du pays et pour le reste, à l'Ouest. Le siège du projet organe de gestion du lac en matière de pêche, se trouve à Buyo.

1.2. Mission générale

La mission essentielle est le développement de la pêche artisanale sur le lac aux fins suivantes :

- Contribuer à l'auto suffisance en protéine de poisson par une production annuelle d'au moins 7.000 t par an en période de croisière.
- Promouvoir la création d'emplois nouveaux par l'installation de pêcheurs nationaux.

Les objectifs à atteindre sont principalement les suivants :

- La formation et l'aide à l'équipement des pêcheurs
- L'encadrement et le suivi des pêcheurs formés

- La création des campements de pêcheurs et l'installation de ceux-ci à proximité de leur lieu de travail.
- La lutte contre les pêcheurs clandestins provoquant la surexploitation des ressources halieutiques.

1.3. Financement

De 1980 à 1988, le Projet a été cofinancé par la Caisse Centrale de Coopération Économique et le Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement de la Côte d'Ivoire pour un montant global de 1,143 milliards CFA.

Ces fonds ont servi à l'achat des équipements de départ, à l'installation de structures de gestion et au financement des études d'aménagement et à leur réalisation.

Depuis fin 1988, le Projet est uniquement financé par la Côte d'Ivoire pour un montant très modeste de 32 millions CFA par an pour les mêmes opérations.

2. ACTIVITES DU PROJET

2.1. Formation

Les objectifs de formation au départ étaient de 2.000 pêcheurs pour la période d'existence du cofinancement. Jusqu'ici 1.000 ont été effectivement formés.

La contre performance se situe au niveau surtout des paramètres suivants :

- Difficile problème de reconversion des mentalités. Les populations cibles n'étant initialement que des agriculteurs purs.
- L'arrivée souvent tardive des matériels d'encadrement due à l'éternel problème de lourdeur administrative.
- Les désistements en cours de formation pour raison de coutume ou d'inadaptation. etc.... .

2.2. Production

Depuis 1986, la production oscille entre 7.500 t et 10.000t/an.

Néanmoins, il est à retenir que dans un souci d'exploitation rationnelle, certains engins ont été rigoureusement réglementés (sennes par exemple).

Les Tilapia sont les espèces les plus pêchées loin devant les Labéo, Hétérotis, Alestès, Chrysichtys et... .

2.3. Encadrement des pêcheurs

L'encadrement concerne autant les pêcheurs formés équipés et installés grâce au projet, que les professionnels venus des Pays voisins. Il porte sur les éléments suivants :

- Organisation des pêcheurs
- Utilisation des engins appropriés et réglementaires aux périodes propices
- L'habitude de soumettre la production à la pesée
- Le paiement régulier des taxes de pêche
- L'incitation à l'amélioration de l'environnement social par la construction des cases, latrines, puits, fumoirs, l'entretien des campements etc.

2.4. Lutte contre la surexploitation et la pêche illicite

Cette lutte se fait chaque année sans relâche et permet de maintenir la stabilité de la production par des actions ponctuelles des agents de la Police Pêche.

Des saisies d'engins prohibés ainsi que de tous les poissons de petites tailles sont effectuées dans le but de décourager toute récidive.

2.5. Action d'accompagnement

Des études sont effectuées dès que la nécessité se fait sentir et concerne les pêches de contrôle en vue de procéder au besoin à :

- La localisation des espèces intéressantes
- Un empoisonnement en cas de réduction confirmé du stock, etc... .

3. PERSPECTIVES

Globalement, le projet a atteint son objectif et l'on peut retenir les points saillants qui sont :

- La formation et le maintien au métier de la pêche de plus de la moitié des candidats initialement recrutés.
- La création des vocations en construisant des campements tout en les étendant progressivement pour arriver à plus ou moins long terme à l'événement des villages de pêcheurs.
- L'effort d'auto-équipement actuellement fait par les pêcheurs formés.
- Le suivi régulièrement assuré même après la période de cofinancement du projet.

Tout cela nous amène à espérer que dans un avenir proche, une structure semblable à celle qui a initié ce projet, voit le jour afin que des actions à grande échelle se réalisent pour le grand bonheur de ces nombreux sans emplois que la conjoncture économique difficile a générés.

La formation devrait donc se poursuivre à grande envergure pour qu'au fur et à mesure le riverain se sente concerné et intéressé par la pêche, source de revenus supplémentaires non négligeables. Menée à bien, cette activité procure à son homme un revenu substantiel. En Côte d'Ivoire, le pêcheur moyen gagne par mois la non négligeante somme de soixante dix mille (70.000 FCFA) comme revenu net.

CONCLUSION

Dans nos pays où la pêche sur les lacs artificiels ne sont pas des activités innées, l'on est obligé d'intéresser les paysans tout en les faisant participer de façon conséquente. L'introduction des projets de développement intégrés en est un exemple. Dans le cas du Buyo, si le quota de pêcheurs formés prévus est atteint, avec un suivi régulier et consciencieux, les pêcheurs pourront à la longue se prendre entièrement en compte et servir pourquoi pas, de modèles dans la sous-région.

Le Directeur du Projet

Meazieu Lambert

**LE PROJET PRO-PECHE
PRESENTATION - ACTIVITES - REALISATION**

P R O - P E C H E

PROGRAMME D'ASSISTANCE A LA PECHE ARTISANALE

COOPERATION SENEGAL-CANADA

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

**AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT
INTERNATIONAL**

DUREE : 5 ANS

BUDGET : 17 000 000 \$ CAN

2 COMPOSANTES

SERVI-PECHE

SERVICES FINANCIERS ET DE GESTION

ATEPAS

AMELIORATIONS DES TECHNIQUES

VEUT REPONDRE AUX BESOINS :

. CREDIT AUX OPERATEURS
ECONOMIQUES DE LA PECHE ARTI-
SANALE DE LA REGION DE DAKAR
ET DE LA GRANDE COTE EN PARTE-
NARIAT AVEC LA CNCAS

DES PECHEURS : Techniques de pêche
: Engins - équipement
: Embarcations
: Conservation-qualité
: Rentabilité
: Sécurité
: Organisation communautaire
: Infrastructures

. MICRO-REALISATIONS DANS LES
COLLECTIVITES ET AVEC LES GROU-
PES DONT LES ACTIVITES ECONO-
MIQUES SONT AXEES DANS
LE SECTEUR DE LA PECHE

DES TRANSFOR-
MATRICES : Diminution des pertes
: Améliorations des
techniques existantes
: Introduction de
nouvelles méthodes
: Rentabilité
: Equipement
: Assainissement

BP 6289 DAKAR ETOILE
Thiaroye-sur-mer
Tél : 34.27.60/34.27.61
Fax : 34.27.59

BP 03 DAKAR RP
Thiaroye-sur-mer
Tél : 34.31.81/34.31.82
Fax : 34.31.20

2. Rappel des objectifs principaux :

Le projet Pro-Pêche par ses 2 composants ATEPAS et SERVIPECHE, tente de participer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des communautés de pêche artisanale.

Chaque composante dans le cadre des secteurs qui lui sont assignés et selon des objectifs spécifiques à chacun, veut répondre de manière adéquate aux besoins des producteurs.

3. Evaluation des activités et principales réalisations au 31-03-91

3.1. Composante ATEPAS : elle compte 4 secteurs d'activités principaux, divisés autant que possible en programmés.

SECTEUR 1 - LA PRODUCTION

Ce secteur regroupe 13 activités dont 10 en cours d'exécution, réparties en 4 programmes.

Le programme "Embarcations" compte actuellement 4 activités et est présentement orienté sur l'amélioration de la pirogue traditionnelle. Les pirogues SOSACHIM/PAMEZ en fibre de verre étant toujours chez le constructeur pour d'éventuelles modifications le spécialiste en construction arrivé en Novembre a axé ses activités sur les acquis antérieurs du projet et sur des tournées de prise de contact avec la profession. Celles-ci consistent en un inventaire des chantiers, des charpentiers locaux, de leur matériel, de leur organisation en vue de dresser le profil du constructeur, d'effectuer des mensurations sur les pirogues de 12 et 15 mètres dont les plans ont été confectionnés et soumis à 3 charpentiers sélectionnés : les pirogues améliorées sortiront en Juin.

Le programme "Propulsion" est au stade de recherche de moteurs hors bord et in bord adéquats (diesel surtout), pour des essais avec les embarcations sélectionnées (contacts avec FAO).

Le programme "Engins - Equipements de pêche" compte 2 activités menées parallèlement par le technicien en pêche et son associé recruté à la mi-Novembre. Les lignes et palangres confectionnées par le projet et les équipes de pêcheurs sont testées lors de sorties à Hann, Yoff et Joal avec les agents de plage : les améliorations possibles sont identifiés ainsi que les équipements (sondeur, piano à palangre, treuils) et engins de pêche nouveaux (palangre à poulpe, palangrotte verticale...). Les tests ont démarré en Février 1991. L'étude confiée au CRODT sur l'inventaire et la rentabilité des techniques de pêche arrive à terme.

Le programme "Autres activités liées à la production" compte 2 activités en cours. Si des recherches sont en cours pour cerner les potentialités et les possibles utilisations du requin profond sur la Côte Nord, un consultant a été identifié pour la préparation d'un dossier d'appel d'offres pour la recherche de nouveaux fonds de pêche sur la côte nord, surtout pour la pêche à la ligne et à la palangre.

SECTEUR 2 - SERVICES AUX PÊCHEURS

Ce secteur compte 9 activités, dont 8 sont en cours de réalisation. Le recrutement du responsable en organisation communautaire en Octobre a permis d'intensifier nos activités sur les dossiers les plus prioritaires reclamés par les pêcheurs surtout.

Trois des activités programmées dans ce secteur nécessitent une recherche d'informations et des contacts sont pris pour les soumettre en sous traitance à des organismes compétents.

Les éléments de sécurité à bord des embarcations sont menées conjointement par le technicien en pêche (pour le matériel de sécurité : gilet...) et par le spécialiste en construction (pour les éléments intrinsèques de l'embarcation : réserve de flottabilité).

Pour les autres activités, les études sont en cours avec le recrutement d'agents de plage à Kayar, Saint-Louis et Yoff.

L'étude sur les facilités de débarquements et de mouillage a été réduite au volet lié à l'aménagement d'une aire de débarquement à Yoff, avec la possibilité d'utiliser les blocs de pierre en place et le sable du tombolo. Les coûts élevés freinent le développement de cette activité.

Pour les aires de débarquements, nous avons déjà identifié un site à Kayar et 3 à Saint-Louis. Nous avons amorcé une collaboration avec le PAPEC en vue d'une participation d'ATEPAS à l'aménagement des sites de Rufisque et Joal sur la petite côte.

Pour les entrepôts/ateliers mécaniques les pêcheurs et mécaniciens de Kayar manifestent beaucoup d'intérêt et 5 sites ont déjà été identifiés et la préparation des micro-réalisations se poursuit.

Pour les centres communautaires, le dossier est très avancé à Kayar où le site a été identifié par les pêcheurs qui ont accepté le plan, le devis de construction et défini les formes de participation et de gestion. À Saint-Louis, l'étude est en cours alors qu'à Yoff, le dossier en élaboration privilégie les abris ou "pintches" réclamés par les pêcheurs.

Des contacts réguliers sont maintenus avec SERVI-PECHE qui assure le financement de ces différentes micro-réalisations.

SECTEUR 3 - TRANSFORMATION ET APPUI AUX TRANSFORMATRICES

Ce secteur compte 10 activités regroupées en 4 programmes assez homogènes. Les interventions du projet dans ce secteur sont surtout orientées dans les 2 centres d'expérimentation intégré de Joal et de Thiaroye.

Le programme "gestion - Encadrement des groupements" comporte 3 activités dont l'objectif est d'amener les transformatrices à une meilleure gestion de l'outil de production et des infrastructures disponibles. L'analyse en cours de leurs besoins a permis de les orienter vers la promotion de petits GIE, l'organisation des systèmes d'épargne, les procédures d'emprunt à la CNCAS pour des crédits fonds de roulement (déjà en place à Thiaroye et Joal). Elle a permis également d'amorcer une formation (difficile) à l'entretien du matériel en place.

Le programme "Amélioration des conditions de travail" compte 4 activités dont 2 font référence à la qualité des produits et des sites, les 2 autres à l'aménagement des sites et infrastructures. Pour la qualité du produit, l'I.T.A. fait état d'une cinquantaine d'échantillons de produits analysés, et fournit des résultats sur l'état de contamination de 4 produits aux différentes étapes de la transformation. Certains thèmes prévus dans le contrat ne sont pas encore finalisés. L'assainissement des sites s'avère difficile vu la timide participation des transformatrices et des services habilités. Les constructions prévues à Joal et Thiaroye sont terminées : l'aménagement des sites de Thiaroye, Joal, et Rufisque en collaboration avec le Service des Pêches et le PAPEC est en cours d'étude et nécessitera les services de compétences extérieures. Pour les magasins de stockage les essais en cours sont fonction des disponibilités en produits finis.

Le programme "Technique de transformation" comporte 2 activités. Pour l'amélioration des techniques existantes certains modèles de matériel ont été construits (claies en rônier, four traditionnel et bac de saumurage) et seront testés bientôt. Une collaboration est en cours avec la faculté des

sciences pour une étude d'insecticides appropriées. La nouvelle technique de fumage par les fours chorkor a démarré avec une démonstration faite en Mars 91 avec l'assistance d'un expert de la FAO/DIPA.

Le programme "Commercialisation des produits" compte actuellement une activité liée à l'utilisation des fours chorkor dont les produits ne sont pas encore sur le marché.

SECTEUR 4 : LE DEVELOPPEMENT INTEGRÉ

Comme indiqué lors du plan d'exécution global soumis en janvier 1990, nous utilisons le terme "développement intégré" quand il s'agit d'une activité impliquant deux ou plusieurs secteurs d'activité et s'adressant à plusieurs groupes d'intervention différents.

Dans ce secteur nous avons retenu pour le moment une seule activité : l'assainissement de sites de transformation et de débarquement.

Cette activité touche les secteurs de la production, de la transformation, des services aux pêcheurs et de l'appui aux transformatrices. Elle s'adresse également à plusieurs groupes d'intervention : les pêcheurs, les transformatrices, les mareyeurs, les charretiers et tous les autres intervenants sur les sites.

Différents autres organismes et agents sont également invités à participer à cette activité qui devient en fait un "programme".

- Le service des pêches ;
- La protection de l'environnement ;
- Les autres projets ;
- Les communes et autres autorités.

Ce programme qui vise avant tout l'amélioration de la qualité du produit sera divisé en 3 grandes activités :

- L'étude de la qualité, l'identification des différents agents de contamination et la sensibilisation des groupes ;

Le travail est déjà amorcé avec l'étude de l'ITA et le premier rapport d'une stagiaire canadienne.

- L'évaluation des moyens à prendre en compte pour l'assainissement et leur acceptabilité par les différents intervenants impliqués ;

Deux stagiaires canadiennes et les agents de plage feront un premier travail dans le 3ème trimestre.

- Réaménagement des sites actuels et aménagement des sites nouveaux selon des normes permettant de garantir la qualité ;

Un spécialiste canadien sera recruté et associé à des organismes et/ou individus sénégalais.

Mais ATEPAS seul ne peut mener à bien ce programme.

3.2. Composante Servipêche : elle compte 2 volets principaux

3.2.1. Le volet Crédit :

L'objet de ce volet consiste en un appui à l'auto-développement des opérateurs économiques, des différents groupements ou associations du secteur de la pêche artisanale en fournissant à ces derniers un accès :

- au crédit à des conditions bancaires adaptées : crédit d'équipement et crédit de fonds de roulement. Le taux d'intérêt consenti est de 15,5 % avec une ristourne de 5 % aux emprunteurs ayant honoré leur contrat dans les délais et conditions prescrits ;
- à des services d'aide à l'organisation et à la gestion de leurs entreprises ;
- à l'épargne à des conditions sécuritaires par un service approprié de dépôts et retraits.

Les actions entreprises pour répondre à ces objectifs se résument en 3 thèmes :

- implanter le projet dans les secteurs où les populations n'ont pas (ou peu) accès à des services de crédit et d'épargne. Sur sa zone d'intervention (côte Nord), Servi-pêche dessert les sites de Dakar, Kayar et Saint-Louis ;

- s'assurer de la pérennité du projet, c'est-à-dire de faire en sorte que l'action se poursuive normalement après le départ de Servi-pêche. La stratégie adoptée a été d'établir une entente de partenariat avec une institution financière de la place et dont les objectifs s'apparentent avec ceux du projet : la caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) a été sélectionnée et choisie ;
- en arriver à la mise en place d'un véritable Crédit Maritime, bien adapté aux besoins de la pêche artisanale. Au départ, l'action de Servi-pêche doit se mouler dans celle de la CNCAS ; par la suite grâce à une collecte constante de données et à une meilleure connaissance du milieu, elle devra évoluer en s'adaptant du mieux que possible aux besoins de la pêche artisanale. A l'heure actuelle, une banque de données relative aux divers aspects du crédit Maritime Artisanal est en train d'être mise en place.

Situation des crédits au 31 Mars 1991TABLEAU DES PRETS MIS EN PLACE

CREDITS MIS EN PLACE AU 31-03-91								
DESCRIPTION	Nbr	DAKAR	Nbr	KAYAR	Nbr	ST-LOUIS	Nbr	TOTAL
Trimestre antérieur	20	39 869 420	8	19 285 154	181	200 472 900	209	259 627 474
Trimestre actuel	10	14 976 008	4	15 362 082	3	1 809 250	17	32 147 340
TOTAL	30	54 845 428	12	34 647 236	184	202 282 150	226	291 774 814
ENCOURS AU 31-03-91								
DESCRIPTION	Nbr	DAKAR	Nbr	KAYAR	Nbr	ST-LOUIS	Nbr	TOTAL
Trimestre antérieur	20	29 981 406	8	11 440 434	181	170 302 285	209	211 724 125
Crédits mis en place	10	14 976 008	4	15 362 082	3	1 809 250	17	32 147 340
Remboursement	0		0	-222 312	0	14 833 428	0	14 611 116
TOTAL	30	44 957 414	12	27 024 828	184	157 278 107	226	229 260 349
IMPAYÉS AU 31-03-91								
DESCRIPTION	Nbr	DAKAR	Nbr	KAYAR	Nbr	ST-LOUIS	Nbr	TOTAL
Trimestre antérieur	0	0	0	0	105	30 864 885	105	30 864 885
Trimestre actuel			2	830 330	153	55 880 125	155	56 710 455
Variation			2	830 330	48	25 015 240	50	25 645 570
% p/r à l'encours	0	0%	17	3.07%	83	35.53%	69	24.74%

Le taux d'impayés très important à Saint-Louis résulte du refus des pêcheurs saintlouisiens rapatriés de Mauritanie après les évènements d'Avril 1989 de rembourser les prêts qui leur avaient été consentis. Diverses actions ont été tentées et à ce jour n'ont pas apporté de solution tangible à ce problème.

3.2.1. Le volet Micro-réalisations :

Les micro-réalisations sont des infrastructures légères implantées sur la plage selon et pour les besoins de communautés concernées : leur étude de factibilité est menée par ATEPAS (secteur "Service aux pêcheurs") et la réalisation financée à 80 % par Servi-pêche, les 20 % étant l'apport en investissement humain ou en espèce de la communauté.

Depuis le début du projet (fin de 1988), 17 micro-réalisations ont été individualisées, 10 étudiées, 3 réalisées et 4 en voie de réalisations :

- le centre d'expérimentation intégré de Joal comprend un entrepôt avec étagères de stockage, une aire de pesage avec bascule et remise, 3 fours chorkor avec abri, un four traditionnel, un puits, une dalle de débarquement, des claies de séchage. Le coût total s'élève à environ 2.155.000 F CFA co-financé par Pro-Pêche et le GIE de transformatrices (ce dernier a été formé avec l'assistance du projet)
- la microréalisation sur le site des transformatrices de Thiaroye comprend la réfection d'un entrepôt existant, la mise en place de claies d'entreposage, l'adduction d'eau, la construction de 3 douches et 3 WC. Le coût total des investissements s'élève à environ 3.515.000 F CFA financé par Pro-Pêche et les 2 GIE travaillant sur le site.
- Le projet ostréicole en Basse Casamance est financé par Pro-Pêche sur les fonds de contrepartie. Il comprend 4 volets principaux : recherche, production, appui aux GIE et environnement. À date, beaucoup de problèmes entravent la rentabilisation de l'exploitation de l'huître des palétuviers : une mission d'évaluation est en cours en ce mois d'Avril 1991 : elle permettra de décider de la poursuite ou non de ce projet.
- Les 4 programmes en voie de réalisation et approuvés par le comité de sélection des micro-réalisations sont le centre communautaire de Joal, les 5 abris de plage de Yoff, l'extension de l'aire de transformation de Lompoul et les caisses isothermes sous abri à Soumbédioune.

La mise en place d'une micro-réalisation nécessite la participation effective des populations concernées. Un comité de gestion dont la majorité des membres sont issus de ces populations participe à l'élaboration, à la réalisation puis au suivi de ces différents programmes : il devra être à même de se les approprier à la fin de l'expérimentation ou de la construction.

4. CONCLUSION

Après 2 ans d'exercice, le projet Pro-Pêche fait actuellement l'objet d'une évaluation permettant de mesurer l'adéquation entre les objectifs de départ et les réalisations. Cette phase, jugée nécessaire et même obligatoire permettra de confirmer les actuelles orientations du projet ou d'en proposer de nouvelles. Pour l'avenir, l'accent sera particulièrement mis sur l'amélioration de la qualité des produits par la sensibilisation des producteurs et des encadreurs et l'assainissement des lieux de travail, sur la formation à la gestion, sur la multiplication des contacts avec les projets et intervenants locaux et extérieurs et sur la recherche de voies et moyens pour la récupération des crédits alloués surtout aux pêcheurs rapatriés.

**NOTE SUR LE SECTEUR DE LA PECHE ARTISANALE
AU SENEGAL ET LES PROJETS D'APPUI A LA
PECHE ARTISANALE : Cas du Projet PAMEZ
(Projet de Développement de la Pêche Maritime
dans la région de Ziguinchor)**

Le secteur de la Pêche Maritime occupe une place prépondérante dans l'économie sénégalaise.

La capture nationale est passé de 278.000 tonnes en 1985 à plus de 340.000 tonnes au cours des deux dernières années, dont plus de 70% débarqués par une population d'environ 47.000 pêcheurs artisane.

Le secteur de la Pêche Artisanale fait vivre environ 10% de la population active et contribue de manière déterminante à l'alimentation des populations.

1 - Production

La Pêche artisanale a réalisé en 1989 plus de 70% des débarquements de la Pêche soit environ 240.000 tonnes contre 169.000 tonnes en 1985. La consommation au frais est passée de 108.900 tonnes en 1985 à 161.600 tonnes en 1989.

2 - Transformation artisanale

C'est une activité présente dans les points de débarquement de la Pêche artisanale dont elle absorbe environ 30% des mises à terre .

La production de la transformation est évaluée en 1989 à environ 23.500 tonnes de produits finis pour une recette de près de 3 milliards de francs CFA.

L'importance de ce sous-secteur réside dans la valorisation des produits de la pêche.

3 - Organisation des pêcheurs

A l'origine, le décret 60-177 du 20 Mai 1960 modifié, portant statut de la coopération rurale régissait également les coopératives de pêche. Celles-ci ont été mises en place à partir de 1970. Jusqu'à la réforme du Mouvement Coopératif intervenu en 1983, les coopératives primaires d'avitaillement servaient de relais entre les pêcheurs et le Centre d'Assistance à la Motorisation des Pirogues (CAMP).

Aujourd'hui, l'accent est mis d'avantage sur les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), organisation beaucoup plus adaptée à une plus grande participation du pêcheur à la gestion de ses activités.

Le secteur compte actuellement 627 GIE, répartis comme suit:

- 548 GIE/Pêcheurs
- 35 GIE/ Mareyeurs
- 41 GIE/Transformation artisanale
- 3 GIE/Ostréiculteurs

Ces GIE regroupant plus de 11.500 adhérents, ont créé des Unions départementales et régionales.

La Fédération Nationale des GIE de pêcheurs a également été mise en place en Août 1990.

La mise en place de la Fédération Nationale des Mareyeurs et du Conseil National de Pêche est en cours.

L'importance du secteur de la pêche dans l'économie nationale s'est traduite par la tenue d'un Conseil Interministériel sur la Pêche Maritime présidé le Jeudi 14 Février 1991 par le Président de la République.

Plusieurs Ministres et Hauts Fonctionnaires ont pris part à cette réunion au cours de laquelle les participants ont passé en revue l'ensemble des problèmes qui se posent au secteur de la pêche.

A l'issu des travaux d'importantes décisions destinées à assurer la poursuite du développement du secteur de la Pêche Maritime vital de l'économie national ont été prises.

Pour ce qui concerne la Pêche Artisanale les directives suivantes ont été dégagées.

- les modalités de financement de la Pêche Artisanale seront allégées et les taux d'intérêts harmonisés quelques soit l'origine des lignes de crédit.

- Afin de mieux prévenir les conflits entre la Pêche Artisanale et la Pêche Industrielle et au sein même de la Pêche Artisanale, une structure de surveillance de la zone littorale sera mise en place dans le cadre du Projet Surveillance des Pêches au Sénégal (PSPS).

- La mise en place de centres de débarquement pour la Pêche Artisanale sur tout le littoral en vue d'améliorer le fonctionnement des marchés ainsi que la qualité des produits sera poursuivie.

- Dans le but d'optimiser la gestion du patrimoine halieutique national, une gestion fine de l'effort de pêche sera mise en place .

Pour ce qui concerne la Pêche Artisanale, il sera procédé à la mise en place d'une réglementation adaptée et de conseil de Pêche au niveau des Principaux Centres de Pêche.

4 - Les Projets d'Appui au Développement de la Pêche Artisanale.

L'équipement des pêcheurs est facilité par l'intervention des Projets de Développement tels que :

- Le PAMEZ : Projet de Développement de la Pêche Artisanale dans la région de Ziguinchor.

- Le PAPEC : Projet de Développement de la Pêche Artisanale dans la Petite Côte.

- PROPECHE : Programme d'Assistance à la Pêche Artisanale au Sénégal.

- Le Projet de MISSIRAH

Ces projets d'appui à la Pêche Artisanale mettent à la disposition des Pêcheurs des lignes de crédits au niveau de la Caisse Nationale de Crédit Agricole au Sénégal (CNCAS).

Aujourd'hui tout le littoral sénégalais est couvert par des Projets de Développement.

L'intervention du Centre d'Assistance à la Motorisation des Pirogues a permis la motorisation de l'armement piroguier à presque 100%.

5 - Projet de Développement de la Pêche Maritime dans la région de Ziguinchor (PAMEZ).

5.1 - Objectifs

Le projet de développement de la Pêche Artisanale Maritime dans la région de Ziguinchor, créé en 1987 a pour objectif principal de développer et de conforter une filière pêche artisanale maritime dans la région par le biais :

- de la formation des jeunes aux techniques de pêche maritime.

- de la facilitation de l'accès au crédit bancaire

- de la création d'entreprises et d'emplois non salariés.

- de l'amélioration de l'approvisionnement du marché intérieur en poisson frais et transformé .

- de la confortation des activités annexes à la pêche.

- de l'expérimentation et de la vulgarisation de techniques nouvelles.

Pour la réalisation de ces objectifs le projet a mis en place un dispositif de formation destiné aux jeunes, l'ouverture d'une ligne de crédit à la CNCAS destinée aux pêcheurs et femmes transformatrices, la création et l'aménagement des Centres secondaires de pêche et un volet chargé de l'expérimentation et la vulgarisation de techniques.

Le Projet est financé pour 1,684 milliards conjointement par :

- La Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE)
- La Commission Economique Européenne (CEE)
- L'Etat du Sénégal.

Le volet transformation est financé par le Comité Catholique contre la Faim et pour le développement (CCFD).

5.2 - Réalisation

5.2.1 - Formation

Le contenu de la formation tient compte du programme de modernisation de la Pêche Artisanale :

- technique de pêche
- montage de filets
- navigation (avec utilisation de compas et de sondeur).
- sécurité (balise, gilets sauvetage, secourisme)
- mécanique moteurs hors bord.
- alphabétisation
- réglementation de la pêche (zone de pêche, engins prohibés, espèces protégées etc..)

Le bilan de la formation est le suivant

378 jeunes formés

122 embarcations financées

488 emplois directs créés

5.2.2 - Expérimentation et vulgarisation

Le projet expérimente :

- de nouvelle embarcation (Pirogue en madrier, en planche et en fibre de verre).
- de nouveau engins de pêche (filets, palangres, palangrottes).
- du matériel de sécurité et de navigation (compas, sondeur, réflecteur radar etc..).
- introduction de nouvelles techniques de transformation Chorkor, utilisation d'insecticides non nocif.

5.2.3 Transformation

Ce volet comprend 13 GIE regroupant 182 femmes

Le programme sur l'amélioration des produits transformés porte sur :

- la construction de magasin de stockage
- la construction de claies améliorées de séchage ; 45 claies de 6 mètres sont en essai pour appréciation des professionnels.
- promotion commerciale de certains produits tels que les Ethmaloses salé, des raies et des requins séchés.
- lutte contre les vers et dermestes qui causent des dommages aux produits surtout en période hivernales.
- le fumage : un four chorkor en chantier à Kafountine et un autre prévu en 1991 à Diogué.

5.2.4 - Crédit

Le système de crédit mis en place est de type décentralisé. Dans chacun des 4 Centres de formation, un Agent de crédit est en service. 300 ouvertures de compte ont été effectuées par les pêcheurs

Le bilan de l'investissement total est de 449.434.446 F CFA.

6 - Perspectives

Aide à la création et à la confortation d'une association de développement de la Pêche dans la région pour pérenniser l'action du PAMEZ

- Formation des pêcheurs par un suivi-régional des groupements constitués.
- la confortation des comités locaux de gestion basés sur les sites de débarquement.
- la création d'un circuit d'approvisionnement des intrants.
- la confortation du circuit de commercialisation du frais et du transformé.
- la gestion des ressources

Les voies et moyens de mise en place de cette politique :

- une structure d'assistance régionale (PAMEZ II)
- une association des GIE regroupant les jeunes producteurs et les femmes transformatrices.
- Le développement d'une politique de partenariat.

PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES PECHES ARTISANALES EN GUINEE-BISSAU

1. DIRECCAO GERAL DO FOMENTO DA PESCA ARTESANAL (DGFPA)

Les changements politico-économiques intervenus au cours de ces dernières années ont donné lieu à une redéfinition du rôle de l'Etat en matière de pêche artisanale et à une restructuration du Ministère des Pêches et de Pescarte.

La D.G.F.P.A. (ex Pescarte), n'intervient dorénavant plus en tant qu'intermédiaire et distributeur des produits de la pêche.

Ses axes d'intervention sont désormais :

- la gestion de l'exploitation des ressources halieutiques des eaux territoriales
- le développement du sous-secteur de la pêche artisanale
- l'appui aux initiatives de développement de ce secteur

Pour ce faire une nouvelle structure organique a été mise en place, dont 7 Délégations Régionales qui ont pour tâches essentielles l'administration et l'extension au sein des communautés de pêcheurs.

Les projets de Bubaque (ASDI), Bolama (FAI) et Cacheu dépendent directement de la D.G.F.P.A..

Les autres délégations (Biombo, Buba, Cacine et Mansoa) disposent de quelques équipements pour la vente aux pêcheurs, reliquats de divers financements. Plusieurs projets sont à l'étude qui devraient permettre de redynamiser ces centres.

Le projet FAO "Assistance au Secrétariat d'Etat aux Pêches", démarré en Août 1989 et prévu pour une durée de 30 mois, doit aider à la mise en place d'une structure opérationnelle dans le domaine de la planification du développement et de l'aménagement des pêches artisanales.

Les résultats attendus du projets sont les suivants:

- un Secrétariat d'Etat (Ministère des Pêches) possédant les moyens humains, logistiques et financiers lui permettant de remplir son mandat en matière de développement de la pêche artisanale;
- du personnel formé au niveau de l'administration centrale et au niveau des projets de développement de la pêche artisanale;
- un système fiable de collecte, de compilation et d'analyse statistique des données concernant les captures de la pêche artisanale;

- un plan national de développement de la pêche artisanale approuvé par le Gouvernement et mis en oeuvre;
- une proposition de mise en place progressive d'un réseau de petits entrepreneurs privés assurant la fourniture de biens et services aux communautés de pêcheurs artisanaux;
- une connaissance améliorée des ressources accessibles aux pêcheurs artisanaux, ainsi que du marché intérieur et des possibilités d'exportation;
- un comité de coordination pour le développement de la pêche artisanale se réunissant régulièrement;

L'UICN est en train de formuler pour le Gouvernement de Guinée-Bissau, une proposition de planification côtière prenant en compte aussi les ressources halieutiques.

2. PROJETS

2.1 Bijagos

. ASDI

Financé depuis 1977 par l'ASDI, pour un montant de 72 560 000 Couronnes Suèdoises.

Les installations comprennent :

- 2 machines à glace d'une capacité journalière de 5 T chacune
- 3 générateurs de 220 kW
- 2 chambres froides
- 1 atelier de réparation mécanique
- 1 magasin de vente de matériel de pêche

Le projet dispose de 2 bateaux de transport et 4 camions :

- Canhabaque : c'est un remorqueur avec 3 unités de transport, 2 isothermes pour le transport du poisson d'une capacité de 9 T chacune et 1 pour le transport du combustible (30 000 l) ;
- Vitoria : navire de transport de poisson et de matériaux, capacité de 15 T ;
- 3 camions isothermes d'une capacité de 3/4 T ;
- 1 camion de 4 T.

Jusqu'à Juin dernier le projet assurait un rôle de commercialisation du poisson, rôle qui a été repris par le secteur privé. Actuellement l'aide suédoise intervient uniquement dans les domaines suivants :

- vente de matériel de pêche
- formation de jeunes pêcheurs
- assistance technique pour la maintenance des installations

L'ASDI est en train de redéfinir sa politique d'intervention dans le domaine des pêches artisanales en Guinée-Bissau, avec en particulier un retrait progressif de l'assistance au projet Bubaque et une étude des besoins et possibilités d'intervention au niveau national. Un programme de 3 ans allant dans ce sens devrait être mis en place à compter de Juillet 91.

Une étude est en cours pour la gestion des installations de Bubaque par des entrepreneurs privés.

. Mission catholique

La mission catholique de Bubaque intervient dans le domaine des pêches depuis plusieurs années (financement par plusieurs ONG, dont Misereor).

Dans un premier temps les actions consistaient en un appui et une organisation de groupes de pêcheurs (vente de matériel de pêche et de moteurs, assistance mécanique, construction d'embarcations).

Actuellement le projet se limite à un rôle de prestataire de services essentiellement en matière de construction d'embarcations et d'assistance mécanique.

CIEO/CECI (en collaboration avec l'UICN)

Ce projet qui vient de démarrer en Janvier 91, prévu pour une durée de 3 ans et un montant de 400.000 \$US, va permettre l'étude des ressources halieutiques des îles Bijagos, l'objectif étant de proposer des mesures de gestion rationnelle du milieu.

2.2 Bolama

. Projet financé par la coopération italienne (FAI)

Ce projet a bénéficié dans une première phase (1987-1988) d'un financement de 1 500 000 \$ US, pour une durée de 20 mois.

Les équipements suivants ont été installés :

- 1 chambre froide d'une capacité de 3 T ;
- 1 machine à glace, 800 kg de production journalière
- 1 machine à bois, atelier de menuiserie
- 1 atelier de mécanique
- 1 magasin général

Pendant quelques temps une embarcation du projet (pirogue

nhominca d'une capacité de 7 T) a assuré le transport du poisson à Bissau.

Les activités de commercialisation du poisson ont été arrêtées.

Une deuxième phase vient de démarrer avec un financement de 4 500 000 \$ US pour 1990-1991, les activités prévues sont les suivantes :

- installation d'une chambre froide d'une capacité de 30 T et d'une machine à glace de 4 T/j
- constructions diverses dont un centre social et de vente de matériel de pêche
- remise en état du port de pêche
- vente de matériel de pêche et de moteurs hors-bord
- formation de jeunes pêcheurs
- formation en matière de transformation-commercialisation du poisson

. Projet Iles de Paix

L'ONG belge "Les Iles de Paix", présente dans l'île de Bolama depuis 1986, a démarré en 1990 un projet visant à promouvoir la pêche dans l'archipel des Bijagos.

Ce projet a une approche différente de celle des autres projets de la région, utilisant une infrastructure souple et mobile.

Un bateau de ravitaillement approvisionne en glace (achetée à Bubaque ou Bolama), carburant et vivres les petits bateaux de pêche locaux. Les captures des pêcheurs sont achetées en mer, par le bateau d'approvisionnement, et acheminées dans différents ports (essentiellement Bubaque ou Bissau...).

Le projet assure également la formation des pêcheurs, marins locaux, la vente de matériel à crédit et l'appui logistique (construction et maintenance des embarcations, matériel de pêche, moteurs, ateliers).

Caractéristiques techniques des embarcations :

- bateau de ravitaillement ; 9,60 m de long ,capacité de charge de 4 T ,cale isotherme de 4 m³, moteur diesel 62 CV.
- embarcations de pêche ; 6,30 m, fonds en V avec moteur de 10 CV.

2.3 Cacheu

Ce projet a été démarré par l'USAID en 1982, avec un financement de 500 000 \$ pour 1981-1982, puis poursuivi par un projet à financement CEE d'un montant de 1 955 000 ECU pour la période 1982-1986.

Le projet comprend les installations suivantes :

- 1 chambre froide d'une capacité de 15 T ;
- 2 machines à glace de capacité théoriques de 2,8 et 5 T de production journalière : aucune n'est actuellement en état de fonctionnement ;
- 1 atelier de mécanique ; pratiquement arrêté faute de pièces détachées ;
- 2 générateurs de 80 CV ;
- 1 magasin de vente de matériel, pratiquement vide ;
- 2 réservoirs à combustible de 10 000 et 20 000 l .

Les activités du centre sont actuellement pratiquement nulles, la plupart des moteurs qui avaient été fournis par le projet sont en panne, la pêche est à ce jour quasi exclusivement pratiquée avec des pirogues à rame.

Une aide ponctuelle du Portugal a permis l'équipement (pirogues en fibre de verre, engins de pêche et moteurs hors-bord de 30 CV) et une rapide formation de 2 groupes de jeunes pêcheurs, dont les activités de pêche sont très limitées par les pénuries de glace et de carburant.

A court terme, le centre devrait aussi être remis au secteur privé.

2.4 Catio

Le projet "Pesac" est un projet de développement des pêches artisanales, financé par une ONG allemande (Misereor).

Les activités du projet ont démarré en 1985. Les installations comprennent :

- 1 machine à glace, production théorique de 900 kg/24 h
- 1 menuiserie, où ont été construites plusieurs embarcations pour la pêche et le transport
- 1 atelier de mécanique

Du matériel de pêche a été vendu à crédit aux pêcheurs. Jusqu'à présent le projet s'est chargé de l'achat du transport et de la vente du poisson, avec un véhicule équipé d'une caisse isotherme.

Une nouvelle phase vient de démarrer, visant à arriver à une autonomie des groupements de pêcheurs d'ici 1993.

Lors de cette dernière phase, le projet va intervenir surtout dans les "îles" au Sud de Catio, avec un appui à des bases de pêche par un bateau de ravitaillement (en glace, carburant, vivres) qui sera par ailleurs chargé du transport et de la commercialisation du poisson. Des essais vont aussi être faits en matière d'amélioration des techniques de transformation du poisson.

3. Projets à l'étude

Plusieurs projets d'interventions dans le domaine des pêches artisanales sont à l'étude :

- aide en matériel de pêche, moteurs hors-bord, assistance mécanique et chaîne du froid (Japon). La vente des équipements fournis devrait permettre de constituer un Fonds National de Développement de la Pêche Artisanale. Ce projet devrait démarrer en 1991-92.
- projet de développement de la pêche artisanale avancée pour l'ensemble des zones côtières, avec base à Cacine (FAD). L'accord de prêt (15 millions USD) avec la BAD a été signé en Décembre 90. Le projet prévoit des actions de formation de pêcheurs, vulgarisation de techniques de pêche, amélioration des circuits de commercialisation interne et le renforcement du Ministère des Pêches. Les principales composantes sont :
 - .formation et/ou recyclage de 1700 pêcheurs artisanaux et de 5 équipages pour cordiers-ligneurs
 - .appui à l'installation des pêcheurs
 - .appui logistique à la pêche
 - .gestion du projet et suivi des ressources halieutiques
- développement de la pêche artisanale dans la région de Cacheu (proposé par le CEASM pour un financement CEE). Ce projet qui vise à contribuer à la mise en place d'une véritable filière autochtone de la pêche artisanale, comprend un important volet de formation au sein des communautés de pêcheurs, associé à la mise en place d'un système de crédit. Ce projet prévu pour une durée de 5 ans a reçu l'agrément des autorités guinéennes et comprendrait les volets suivants :
 - .équipement des pêcheurs
 - .formation
 - .femmes transformatrices et commerçantes
 - .innovation
 - .autres agents de la filière
 - .désenclavement de la zone
 - .crédit
- développement de la pêche artisanale dans la région de Biombo (proposé pour un financement par la Coopération Allemande).
- projet UICN de développement des pêches artisanales (rio grande de Buba), l'accent étant mis sur une gestion rationnelle des ressources impliquant étroitement les populations riveraines. Ce projet est en cours de formulation.
- étude des ressources des eaux continentales.

Annexe 17

Le Développement de la Pêche Artisanale en République de Guinée
par Imaël Keita

La République de Guinée dispose d'un plateau continental s'étendant jusqu'à 80 miles des côtes et couvre une superficie de 56.000 Km², la façade couvrant 300 km.

1. RESSOURCES

Les campagnes de recherches sur les stocks effectuées ces dernières années par le Centre de Recherche Halieutique de Boussoura (CRHB), en collaboration avec l'ORSTOM, de 1985 à 1989 ont démontré que la zone côtière de la Zone Economique Exclusif (ZEE) guinéenne, jusqu'aux fonds de 15 m, présentait des conditions particulièrement propices du développement d'une pêche artisanale et d'une pêche artisanale avancée (semi-industrielle). La productivité y est estimée à 5,1 tonnes/km².

Ces campagnes ont également permis de mettre en évidence dans la zone du littoral à la pêche artisanale, un potentiel exploitable de 45.000 tonnes/an en stocks démersaux répartis au moins sur 200 miles marins le long de la côte. De ces stocks, 15.000 tonnes pourraient être exploités pour la pêche artisanale avancée.

D'autres campagnes antérieures avaient mis en évidence un potentiel en pélagiques estimés à 35.000 tonnes/an pour la pêche artisanale.

En ce qui concerne les ressources fluviales, peu connues, le potentiel serait de 6000 à 8000 tonnes annuelles.

D'importantes potentialités existent aussi pour le développement de l'aquaculture et plus particulièrement de la pisciculture rurale à l'intérieur du Pays.

2. EXPLOITATION DE LA RESSOURCE ET SES CONTRAINTES :

2.1. Pêche Artisanale traditionnelle :

La Pêche Artisanale traditionnelle est pratiquée par environ 5000 pêcheurs actifs recensement 1989- Direction Nationale des Pêches et Aquaculture - D.N.

Les communautés de pêche artisanale correspondent à 89 débarcadères dissimulés le long de la côte.

Les débarquements sont de l'ordre de 30.000 tonnes/an toutes espèces confondues ; plus de 60 % de ces débarquements sont constitués par les petits pélagiques.

L'insuffisance d'infrastructures routières, portuaires et d'équipement de traitement/conservation explique la transformation par fumage. A cet effet, les enquêtes ont révélé l'existence d'environ 107 unités à Conakry, occupant environ 215 personnes, un minimum de 950 fumoirs le long du littoral.

La pêche artisanale est rentable et engendre des processus d'accumulation de capital, certes lents mais perceptibles.

Le capital de production est généralement financé sur fonds propres individuels, les efforts de regroupement en coopérative laissent espérer un changement progressif.

Conscient de cet acquis et du rôle pour le regroupement professionnel, le Gouvernement a mis en œuvre une politique de promotion de coopératives et/ou association de producteurs, transformateurs, distributeurs. En dehors de celles qui se sont formées spontanément, un bon nombre sont créées par l'intermédiaire des projets de développement. Cependant leur formation doit être consolidée.

2.2. Pêche artisanale avancée (semi-industrielle)

D'une flotille d'une dizaines de glacières de 14 m, la pêche artisanale avancée en expansion compléterait adéquatement les unités de pêche artisanale traditionnelle.

Pour permettre aux opérateurs économiques guinéens d'accéder à la pêche moderne, le gouvernement encourage ce type de pêche intermédiaire. les contraintes à ce niveau sont :

- Insuffisance de l'encadrement
- Insuffisance des patrons de pêche formés.
- Absence de crédit
- Difficultés d'acquisition de pièces de recharge.

3. LA POLITIQUE SECTORIELLE DE DEVELOPPEMENT

3.1. Les grandes orientations du Développement

La nouvelle politique de Développement de la pêche adoptée par le Gouvernement est principalement axée sur l'accroissement de la consommation nationale en produits de pêche, du revenu des Pêcheurs et la maximisation des bénéfices économiques et sociaux que le pays peut tirer de l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques de sa Zone Economique Exclusives (ZEE).

Cette politique est mise en œuvre par une stratégie dont les piliers fondamentaux reposent sur :

- Aménagement de la ZEE, gestion rationnelle de l'exploitation des ressources
- Augmentation de la Production
- Renforcement de l'administration des Pêches.

Le Plan d'action du Département des Pêches est orienté sur :

- Le Programme de gestion des ressources halieutiques
- Le Programme de développement de l'investissement.

Dans ce cadre, la pêche artisanale a enregistré (1989-1990) la mise en place d'infrastructures essentielles répondant aux besoins des pêcheurs sous forme de projets ; lesquels sont à des niveaux divers de planification et/ou de réalisation.

3.2. Les Projets et activités de Développement

3.2.1. Etat actuel des Projets en exécution

- Projet de Développement de la Pêche Artisanale et Pisciculture :

Financé par la BAD BADEA, correspond à :

- Aménagement et équipement de 4 bases de pêches
- 3 dépôts de poisson frais
- Fournitures d'intrants de pêche
- Réhabilitation de la station piscicole de Mamou

Démarrage des travaux 1987, fin prévue pour 1992.

- Projet Pilote de Kaback

Financement : PNUD - CEE - Canada ; réalisation FAO, initié en 1989 selon l'approche intégré (DIPA)

- . Aménagement Atelier de réparation des moteurs
- . Achats des intrants - pêche
- . Mise en place unités de développement

avec une prolongation d'un an (1991), nous espérons une 2ème phase, pour la replicabilité de l'approche en surtout la consolidation des acquis.

- Projet d'appui à la filière Pêche de Bongolon

Projet canadien, depuis 1989, il vise à :

- Appuyer les filières pêche
 - Aménagement d'une base de pêche artisanale à Bongolon
 - Fourniture des intrants - pêche
 - Mise en place d'un système de crédit.
- Centre de Benty

Projet d'aménagement d'une base de Pêche artisanale à Benty fourniture d'intrants-Pêche, débuté en 1989 sur financement CEE dans le cadre du PDR Maritime (Programme Développement Rural).

- Base de Kamsar

Projet formé de 2 composantes :

- Projet d'investissement FENU/PNUD
 - . Aménagement d'une base, un warf et de ses voies d'accès devait débuter en Mars 1991.
- Projet de mise en oeuvre des investissements, financement PNUD ; exécuté par FAO.
 - . Opération de la base ; assistance technique développement communautaire

- Unité Fabrique de filet de pêche et cordage

Financement FENU. La Société de Patrimoine a été créé 1989 ; et la Société privée de gestion est en cours d'exécution>.

3.2.2. Projets déjà exécutés

- Centre de Motorisation de Boussoura

Réalisé grâce à la coopération japonaise (JICA)

- Importation des intrants - pêche
- Formation d'équipes de mécaniciens et maintenance des équipements

- Centre de Pêche Artisanale Dubréka/Taboriah

- Aménagement d'une base de pêche artisanale à Dubréka, avec satellite à Taboriah.
- Fourniture de moteurs Hors-bord Diésel, et matériel de pêche
- Fabrication des prototypes en fibre de verre financement coopération italienne depuis 1988 ; 2ème phase en cours d'exécution.

- Centre de Fumage de Bonfi

Initié en 1984, financé par l'UNIFEM et réalisé avec l'aide de la FAO.

- Formation des femmes à la gestion coopérative
- Expérimentation et vulgarisation des fours chorkor.

Le centre fonctionne actuellement sur fond guinéen. Il était souhaitable de le redynamiser compte tenu de son importance dans l'organisation des groupements : (transformation, distribution) et surtout dans le développement communautaire.

Par ailleurs, pour l'efficacité du Programme de développement dans le sous-secteur, le département a mis en place d'un organisme de promotion dénommée Office de Promotion de la Pêche Artisanale (OPPA) ; en rapport avec la Direction Nationale des Pêches est chargé :

- D'appuyer le développement du sous-secteur
- de concevoir et d'élaborer les propositions de politique en matière de promotion
- D'organiser l'encadrement; l'assistance financière et technique des coopératives
- De préparer et planifier des programmes d'intervention.

Pour mener à bien cette action, l'office opère étroitement avec les institutions impliquées dans le développement de la Pêche Artisanale.

A. Programme Régional de l'Afrique de l'Ouest pour la Valorisation des captures

- Introduction et Vulgarisation des caisses isothermes
- Mise en place d'un système d'information

B. Le Projet du P.A.M.E.Z. (Sénégal)

Pour la formation des entreprises de Pêches Artisanales

C. Le Programme Intégré de Développement de la Pêche Artisanale (D. I. P. A.)

4. L'APPROCHE INTEGREE AU DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE

Les projets sont les clés de voûte de notre plan d'action et la base matérielle de notre politique de développement sous sectorielles. A cet effet, les projets constituent les principaux moyens d'acheminement des intrants - Pêche mais aussi favorisent le Développement socio-économique des communautés - cibles.

C'est pourquoi la Pêche artisanale bénéficie d'environ 70 % des investissements réalisés.

Cependant, l'examen de ces investissements fait ressortir :

- Diversités de sources et formes de financement.
- Différence de conditions d'exécution etc... .

Face à cette situation et à la demande du gouvernement une antenne du DIPA est installée en Guinée depuis 1990.

Son rôle est de renforcer la capacité d'appui au développement des projets à travers l'OPPA

Avec objectifs spécifiques :

- d'aider à améliorer l'efficacité des projets locaux opérant au niveau des communautés
- de concevoir et tester les approches convenables et des systèmes de suivi et d'évaluation
- d'encourager l'établissement des systèmes d'Unités de Développement des Pêches

Déjà les sous-groupes de travail conformément aux recommandations de la Table-Ronde initié et matérialisé par le Programme régional de développement Intégré des pêches Artisanales (DIPA), à Conakry sont déjà opérationnels.

Cependant, il serait souhaitable d'envisager

- L'identification de nouveaux projets sous l'optique de l'approche intégrée
- Le renforcement des activités communautaires au sein du Centre de Fumage
- La mise en place d'études de système de crédit adapté à la Pêche Artisanale

Ceci permettra de tester la replicabilité des expériences du projet Kaback dans d'autres communautés.

Si nos efforts sont soutenus, nous estimons alors que la pêche artisanale couvrira les 70 % des besoins de consommation réelle qui sera à l'échéance 1995 de 12 kgs/habitants/an contre 7,4 kgs en 1984.

Annexe 13

Aperçu sur le projet Lagune Aby

Le projet de développement de la pêche artisanale sur la lagune Aby (Côte d'Ivoire) financé principalement par le FIDA est associé au Programme Régional DIPA. A ce titre le chef de ce Projet qui est aussi officier de liaison DIPA a régulièrement participé aux réunions organisées par le Programme Régional. Il lui a été donné à maintes occasions de faire part de ses préoccupations aux autres participants. Il n'a jamais caché les difficultés qu'il rencontrait quant à la mise en exécution des principales composantes du Projet :

1. La mise en place d'une infrastructure socio-économique en vue d'améliorer le milieu de vie du pêcheur
2. L'augmentation du revenu des artisans pêcheurs par le biais du crédit

Les obstacles rencontrés se situaient au niveau de la mobilisation du crédit, qui ne manquait pas de soulever de sérieux problèmes vu l'état de surexploitation généralisée des stocks, conséquence de l'introduction non contrôlée de la senne tournante dans cet écosystème lagunaire très fragile.

La Direction du Projet devrait donc mettre tout en œuvre pour créer les conditions de reprise de la pêche ; ceci passait inévitablement par la mise en place d'un train de mesures relatives à l'aménagement de la pécherie.

- Fermeture saisonnière de la pêche
- Réduction de l'effectif des pêcheurs
- Redéfinition des engins de pêche
- Contrôle de l'accès à la pécherie
- Dispositif approprié pour résoudre le problème du crédit

Il est apparu évident que l'application de ces mesures constituait une intrusion dangereuse dans ce milieu traditionnel, les éléments socio-culturels étant très mal maîtrisés.

La fermeture de la pêche pendant 6 mois en 1987 avait quelque peu soulagé les stocks et les captures en 1988 atteignaient des niveaux élevés de l'ordre de 9000 tonnes ; en période de bonnes pêches les prises oscillent entre 8000 tonnes et 9000 tonnes. Mais dès 1989 les effets bénéfiques liés à la fermeture de la pêche s'estompaient et les captures avaient rechuté à 2000 tonnes en fin d'année.

Depuis le 3 Mars 1990, l'école ivoirienne était fermée, suite aux manifestations bruyantes de la rue ; les élèves étaient plus tôt que prévu renvoyés à leurs parents ; ils venaient grossir le flot déjà très important des déscolarisés et autres chômeurs.

L'ouverture politique du 30 Avril 1990 annonçait le début d'une nouvelle ère. Sur la lagune Aby cette marée de jeunes s'était lancée dans la pêche individuelle aux crabes et aux filets maillants d'une façon "irrégulière", l'accès à la pêcherie était officiellement établi par le port d'une licence de pêche.

Le Mercredi 25 juillet 1990, aux environs de 5h30mn, plus de 700 personnes venues de l'autre côté de la lagune au moyen de 3 embarcations géantes se sont ruées sur le centre des pêches mettant le feu à un véhicule et à plusieurs embarcations. Elles ont en outre mis à sac les bureaux, les magasins, les logements, la fabrique de glace et endommagé d'autres matériels de travail.

Mais auparavant, toute la journée de 19 Juillet 1990, une douzaine de villages ont été mis à sac : il s'agit de Ehoussou, Egnaganou, Mama, Angboudjou, Kakoukro-Lagune, Essokpeketti, Eboindo I, Eboindo II, Egbei, Elema.

Les motifs

1. Les jeunes déscolarisés qui prétendent retouner à la terre, se plaignent de ce que toutes les forêts ont été confisquées ou simplement détruites par leurs parents ; ils estiment que leur seul refuge demeure la lagune. Or, ils constatent avec regret l'existence de beaucoup d'étrangers responsables selon eux des mauvaises pêches. Ils affirment que ces étrangers sont protégés par l'administration et en particulier par le projet.
2. Dans le cadre de la politique de l'installation des jeunes le Gouvernement aurait mis des fonds à la disposition du projet qui refuse de le distribuer à ceux à qui ils étaient destinés.
3. Le projet encourage l'utilisation de certains engins à certains endroits qui devraient être protégés pour préserver les stocks
4. Enfin le conflit entre l'autorité de l'état et les pouvoirs traditionnels

Quelques éléments de réponse sont nécessaires

Les pêcheurs étrangers

Pour résoudre le problème de l'effectif des pêcheurs et réduire les conflits entre autochtones et étrangers, un recensement global de tous les pêcheurs a eu lieu en Mai - Juin 1987 pendant la fermeture de la pêche. Chaque pêcheur recensé au niveau de chaque village devait avoir le parrainage des autorités locales (Président Comité PDCI), chef de village, chef des pêcheurs). Ceci était d'autant plus important que ce serait les villageois eux-mêmes par le biais de leurs représentants qui feraient le tri entre les pêcheurs surtout étrangers. Depuis 1987, chaque pêcheur est recensé sur une fiche individuelle qui porte la signature des autorités locales attestant de l'intégration du pêcheur au sein de la communauté villageoise. Ceci dégage la responsabilité de l'administration des étrangers. Cette procédure a permis l'élimination douce des pêcheurs maliens (Bozos) dans la partie ouest de la lagune où ils étaient devenus indésirables.

Ce mode de recensement a eu pour conséquence le dégraissage de l'effectif des pêcheurs qui est passé de 6000 à 3115 dont 2485 ivoiriens et 631 étrangers .

A la suite de cette opération, chaque pêcheur évoluant sur la lagune devrait être porteur d'une licence ce qui n'a pas manqué de soulever de sérieux problèmes avec les Ehotilés.

Le projet ne peut donc être mis en cause quant à la prolifération des étrangers sur la lagune.

Fonds destinés à l'installation des jeunes

. Le projet de développement de la pêche en lagune Aby a démarré en 1985 et est donc antérieur à la décision heureuse prise par le Gouvernement d'aider les jeunes agriculteurs à s'installer ; d'ailleurs une commission s'emploie à cela. Néanmoins le projet a encouragé la formation de groupements (G.V.C.) à dominance de jeunes ; il s'agit du G.V.C. de pêche aux crabes à Adiaké et du groupement de pêche à la nasse à Nouamou. Le 1er groupement s'est disloqué après avoir remboursé son prêt BNDA de 700.000 F et le 2e n'a pas connu de fonctionnement prolongé, cause de conflit entre eux et leurs parents au village. Ce dernier groupement traîne des impayés de 3.000.000 FCFA. A l'analyse de la liste des biens et services et du plan de financement du projet il apparaît qu'il n'existe aucune ligne budgétaire spécifique pour une aide aux jeunes. Il est prévu une ligne de crédit représentant 40 % du prêt pour financer des engins de pêche, des fours et l'implantation des acadjas ; les jeunes sont pris en compte dans l'encadrement des pêcheurs d'une façon générale.

A propos du crédit il faut mentionner l'existence d'un contentieux entre les pêcheurs de la lagune Aby et la BNDA (Banque Nationale pour le Développement Agricole) avant l'installation du projet.

En effet, de 1979 à 1981, la BNDA avait financé un grand nombre de sennes tournantes nouvellement introduites en lagune ; malheureusement en 1982 les prises connaissaient une baisse dramatique étant passées de 8000 tonnes à 2000 tonnes ; la pêche fut même fermée pendant 7 mois à l'époque.

En 1987, après un consensus général des pêcheurs et du projet la senne tournante fut interdite ; il est important de signaler que de 1982 à 1987, les pêcheurs n'avaient honoré aucun remboursement à la BNDA et l'interdiction de cet engin était salutaire, aucune rente n'étant plus dégagée ; à ce jour les impayés des pêcheurs à la BNDA s'élèvent à près de 150.000.000 Frs dont 15.000.000 Frs prélevés sur les fonds FIDA. La Direction de la BNDA a bien voulu entamer des négociations avec le Projet afin de trouver un terrain d'entente aux problèmes du crédit sur la lagune Aby. Après quoi l'on envisagerait de financer les activités de pêche qui méritent de l'être.

Les zones à interdire à la pêche

Après l'abolition de la senne tournante, il ne reste plus en activité que la senne de plage, le filet syndicat faisant une réapparition timide cet engin peut être considéré comme l'ancêtre de la senne tournante. Il opère comme un filet maillant encerclant forme de deux nappes formant deux demis cercles fermant une réapparition timide.

De quoi s'agit-il ? les anciens détenteurs des sennes tournantes voudraient voir la senne de plage confinée sur le littoral au lieu d'être déployée en pleine eau ; car estiment-ils les poissons reproducteurs se trouvent précisément au large et les pêcher c'est réduire l'enrichissement de la lagune, car il y aurait moins d'oeufs pondus. Or il est évident que les alevins se retrouvent dans les baies en général très peu profondes et à la côte : pêcher à ces endroits, c'est hypothéquer la succession des générations ; la sauvegarde des jeunes permet à ces derniers de se reproduire au moins une fois avant d'être capturés. C'est pour renforcer cette idée que le projet a expérimenté une année durant une senne de plage de 20 - 25 mm de maille, alors que le maillage en usage sur la lagune est de 14 mm. Les négociations avec la BNDA portent sur l'acquisition du nouveau filet. Il faut rappeler qu'une senne de plage mesurant entre 800 m et 1200 m coûte environ 5.000.000 F ; par ces temps de crise il est illusoire de demander aux pêcheurs de s'autofinancer.

Le conflit d'autorité entre l'administration centrale de la nation et les collectivités locales traditionnelles.

Après quelques années d'indépendance, il n'est pas encore possible d'affirmer qu'il y a eu transfert d'autorité des tenants de la tradition vers l'administration centrale, bien qu'il y ait une loi de la pêche qui énonce la souveraineté de l'Etat sur toutes les eaux et en particulier sur les lagunes.

Les coutumes sont encore vivaces et chaque collectivité légifère. Ainsi les Eholités une communauté ethnique rivéraise de la lagune Aby considèrent la lagune Aby comme leur patrimoine et ne veulent pas accepter "l'intrusion" de l'état dans ce domaine. Ce qui explique leur opposition systématique à se faire établir une licence de pêche, eux qui sont les "propriétaires" de la lagune. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut placer les nombreux conflits qui émaillent la pêche sur la lagune et dont les mêmes Ehotilés sont les principaux acteurs ; il faut se rappeler les conflits de pêche fixe aux crevettes dans les baies de Eboindo et de Egbei opposant les Ehotilés aux Essoumas de Assinie.

Et la démonstration de force à laquelle l'on a assisté avait pour objet d'affirmer que les Ehotilés sont les maîtres absous de la lagune Aby.

Les dispositions

Le Gouvernement depuis le 25 Juillet 1990 a décidé de suspendre les activités du projet.

Des investigations ont été menées auprès de tous ceux qui interviennent dans les pêches et particulièrement auprès des paysans.

Une mission conduite par le principal bailleur de fonds (le FIDA) est en cours pour arrêter avec les différents partenaires les conditions de reprise des activités au Projet avec du nouveau personnel.

Au niveau de l'Administration des pêches il est envisagé de réserver d'une façon exclusive l'activité des pêches artisanales sur les eaux intérieures en priorité aux Nationaux qui légiferaient en la matière.

5. Conclusion

Les évènements de la lagune Aby interpellent tous ; les administrateurs et techniciens des pêches le constat de l'échec de nombreux projets de pêche avait déjà été fait par la FAO qui proposait l'approche intégrée du développement des pêches en impliquant dès le départ les populations concernées. Il est aussi connu que un grand nombre de projets pêche rencontrent beaucoup d'obstacles à leur mise en oeuvre du fait de la négligence des facteurs sociologiques clés.

En lagune Aby la gestion moderne de pêches est venue se superposer à des pratiques très anciennes de contrôle coutumier de l'espace, et les conflits étaient inévitables.

B. Bouberi Doumini
Abidjan, 28 Juin 1991

LISTE DES RAPPORTS DIPA - LIST OF IDAF REPORT
Documents de travail/Working papers

- De Graauw, M.A., Etude de prédictibilité technique de l'aménagement d'abris pour la pêche artisanale. Cotonou, Projet DIPA, 47 p., 1985.
- Black Michaud, M.J., Mission d'identification des communautés littorales de pêcheurs artisans au Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 24 p., DIPA/WP/2, 1985.
- Gulbrandsen, O.A., Preliminary account of attempts to introduce alternative types of small craft into West Africa. Cotonou, IDAF Project, 51 p., IDAF/WP/3, 1985.
- Gulbrandsen, O.A., Un compte-rendu préliminaire sur les tentatives d'introduire des types alternatifs de petites embarcations en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 53 p., DIPA/WP/3, 1985.
- Jorion P.J.M., The influence of socio-economic and cultural structures on small-scale coastal fisheries development in Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 59 p., IDAF/WP/4, 1985.
- Jorion P.J.M., L'influence des structures socio-économiques sur le développement des pêches artisanales sur les côtes du Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 59 p., IDPA/WP/4, 1986.
- Tandberg, A., Preliminary assessment of the nutritional situation of subsistence fishermen's families. Cotonou, Projet DIPA, 31 p. IDAF/WP/5, 1986.
- Wijkstrom, O., Recyclage des personnels pêche en gestion et compétitivité. Cotonou, Projet DIPA, 25 p. DIPA/WP/6, 1986.
- Collart, A., Development planning for small-scale fisheries in West Africa, practical and socio-economic aspects of fish production and processing. Cotonou, IDAF Project, 34 p., IDAF/WP/7, 1986.
- Collart, A., Planification du développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest ; production et traitement du poisson, ses aspects matériels, techniques et socio-économiques. Cotonou, Projet DIPA, 67 p. DIPA/WP/7, 1986.
- Van der Meeran, A.J.L., Socio-economic aspects of integrated fisheries development in rural fishing villages. Cotonou, IDAF Project, 29 p., IDAF/WP/8, 1986.
- Haling, L.J., et Wijkstrom, O., Les disponibilités en matériel pour la pêche artisanale. Cotonou, Projet DIPA, 47 p., 1986.
- Akester S.J., Design and trial of sailing rigs for artisanal fisheries of Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 31 p., IDAF/WP/10, 1986.
- Vétilhart, R., Rapport détaillé préliminaire sur l'aménagement d'un abri pour la pêche maritime artisanale à Cotonou. Cotonou, Projet DIPA, 31 p., DIPA/WP/11, 1986.
- Van Hoof, L., Small-scale fish production and marketing in Shengé, Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 36 p., IDAF/WP/12, 1986.
- Everett, G.V., An outline of West African small-scale fisheries. Cotonou, IDAF Project, 32 p., IDAF/WP/13, 1986.
- Black-Michaud, J., et J. Johnson, Participation communautaire aux projets intégrés des pêches artisanales. En cours de préparation (DIPA/WP/14).
- Anon., Report of the second IDAF liaison officers meeting; Freetown, Sierra Leone (11 - 14 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 66 p., IDAF/WP/15, 1987.
- Anon., Compte-rendu de la deuxième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 27 p., IDPA/WP/16, 1987.
- Campbell, R.J., Report of the preparatory technical meeting on propulsion in fishing canoes in West Africa (Freetown, 15-18 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/17, 1987.
- Davy D.B., Seamanship, Sailing and Motorisation. Cotonou, IDAF Project, 85 p., IDAF/WP/18, 1987.
- Anun-Doyi, B., and J. Wood, Observations on fishing methods in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 53 p., IDAF/WP/19, 1988.
- Anon., Report of the third IDAF liaison officers meeting (Cotonou, 2 - 4 December 1987). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/20, 1988.
- Anon., Compte-rendu de la troisième réunion des officiers de liaison du DIPA (2-4 Décembre 1987). Cotonou, Projet DIPA, 85 p., DIPA/WP/20, 1988.

- Haakonsen, J.M. (Ed.) Recent developments of the artisanal fisheries in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 69 p., 1988 IDAF/WP/21.
- Everett, G.V., West African marine artisanal fisheries. Cotonou, 1988 IDAF Project, 41 p., IDAF/WP/22.
- Everett, G.V., Les péches maritimes artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 44 p. DIPA/WP/22.
- Coackley, A.D.R., Observations on small fishing craft developments in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 22 p., 1989 IDAF/WP/23.
- Zinsou, J. et W. Wentholt, Guide pratique pour la construction et l'introduction du funoir "chorkor". Cotonou, Projet DIPA, 33 p., DIPA/WP/24.
- Zinsou, J. and W. Wentholt, A practical guide to the construction and introduction of the chorkor smoker. Cotonou, IDAF Project, 29 p., IDAF/WP/24.
- Chauveau, J.P., F. Verdeaux, E. Charles-Dominique et J.M. Haakonsen, Bibliographie sur les communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest - Bibliography on the fishing communities in West-Africa. Cotonou, Projet DIPA - IDAF Project, 220 p., DIPA-IDAF/WP/25.
- Everett, G.V., Small-scale fisheries development issues in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 47 p., IDAF/WP/26.
- Everett, G.V., Problèmes de développement de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 49p., 1989 IDAF/WP/26.
- Haakonsen, J.M., et W. Wentholt, La pêche lacustre au Gabon. Cotonou, Projet DIPA, 36 p., DIPA/WP/27.
- Anon. Report of the ad hoc technical meeting on artisanal fisheries craft, propulsion, gear and security in the IDAF region ; Cotonou, 25 - 26 September 1989. Cotonou, IDAF Project, 111 p., IDAF/WP/28.
- Anon. Report of the fourth IDAF liaison officers meeting (Dakar, 21 - 23 November 1989). Cotonou, IDAF Project, 135 p., IDAF/WP/29.
- Anon. Compte-rendu de la quatrième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 121 p., 1990 IDPA/WP/29.

- Houndékon, B.R., D.E. Tempelman et IJff A.M., Report of round table meeting on women's activities and community development in artisanal fisheries (projects) in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 12 p., + annexes, IDAF/WP/30.
- Houndékon, B.R., D.E. Tempelman et IJff A.M., Rapport du séminaire sur les activités féminines et le développement communautaire dans les projets de pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 14 p., + annexes, DIPA/WP/30.
- A.M. IJff, Socio-economic conditions in Nigerian fishing communities - Based on studies along the Benin and Imo river estuaries. Cotonou, IDAF Project, 113p., IDAF/WP/31.
- M.O. Okpanefo, A. Abiodun and J.M. Haakonsen, The fishing communities of the Benin River estuary area: Results from a village survey in Bendel State, Nigeria. Cotonou, IDAF Project, 75 p., IDAF/WP/32.
- Anon., Compte-rendu du cours "Analyse Quantitative des Aspects Sélectionnés de Développement". Cotonou, Projet DIPA, 1991 6 + xlvi p., DIPA/WP/33.
- Anon., Report of the course on "Quantitative Analysis of Selected Aspects of Fisheries Development". Cotonou, IDAF Project, 6 + xlvi p., IDAF/WP/33.
- Sheves, G.T., The Ghanaian dug-out canoe and the canoe carvings industry in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 109 p., 1991 IDAF/WP/35.
- Haakonsen, J.M. and Chimère Dia, Fishermen's Migrations in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 293 p., IDAF/WP/36.
- Gulbrandsen, O.A., Canoes in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 82 p., 1991 IDAF/WP/37.
- Liste des documents de travail du projet Modèle. Bénin/
List of working papers of the Model Project. Benin
- Coackley, A.D.R., Report on installation of a diesel inboard motor in a Ghana canoe. Cotonou, Model Project, 7 p., 1988 annexes, PMB/NP/1 (En).

- Coackley, A.D.R., Installation d'un moteur diesel "inboard" dans une pirogue ghanéenne. Cotonou, Projet Modèle, 9 p. + annexe, PMB/WP/1 (Fr.).
- Zannou, L.H., Etudes technico-économiques des fours améliorées pour le fumage de poisson en République Populaire du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 8 p. + 6 tableaux, PMB/WP/2.
- Atti-Mama, C., et M. Rais, Etude démographique des communautés cibles du projet Modèle Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 20 p. + 10 annexes, PMB/WP/3.
- Jorion, P., Non-monetary distribution of fish as food in Beninois small-scale fishing villages and its importance for auto-consumption. Cotonou, Modèle Project, 26 p., PMB/WP/4.
- Tanimomo, P.F., Catalogue des engins de pêche maritime artisanale du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 46 p. + 3 annexes, PMB/WP/4, PMB/WP/5.
- Tanimomo, P.F., Rapport de consultation sur la formation des jeunes pêcheurs de l'UNICOPEMA à Lomé. Cotonou, Projet Modèle, 17 p. + 6 annexes, PMB/WP/6.
- Atti Mama, C., Impacte Socio-économique de la piste Pahou-Kpota. 1989 Cotonou, Projet Modèle, 10 p. + 3 annexes, PMB/WP/7.
- Ahouanménou, C., C. Atti-Mama, B. Houndékon, D. Tempelman et D. Turcotte, Animation, gestion et planification, séance de travail avec les agents de terrain. Cotonou, Projet Modèle, 142 p. + annexes, PMB/WP/8.
- Atti-Mama, C., D. Turcotte, et W. Wentholt, Evaluation interne des activités du projet modèle Bénin dans le secteur de Ouidah. Cotonou, Projet Modèle, 36 p. + 7 annexes, PMB/WP/9.
- Tempelman, D., The participatory approach in an integrated artisanal fisheries project ; structuring community development - womens activities. Cotonou, Modèle Project, 43 p. PMB/WP/10.
- Landry J., D. Tempelman, Cours d'alphabétisation fonctionnelle en calcul. Cotonou, Projet Modèle, 59 p. + 3 annexes. PMB/WP/11.
- Landry J., D. Tempelman, Functional literacy, Training Guide for a numeracy course. Cotonou, Modèle Project, 55 p. + 3 annexes. PMB/WP/11.

- Atti-Mama, C., Systèmes traditionnels et modernes d'épargne et de crédit en milieu pêcheur au Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 41 p. + annexes, PMB/WP/12.
- Sénouvo, P., Statistiques de pêches des villages du Projet Modèle 1990 Année 1987. Cotonou, Projet Modèle, 33p. PMB/WP/13.
- Sheves, G.T., Holler P.T. and Tanimomo P.F., Report on demonstration with echosounders, compasses and multimonogillnets in Ghana. Cotonou, Modèle Project 22p. PMB/WP/14.
- Coackley, A.D.R., and G.T. Sheves, A review of the experimental 1990 introduction of diesel inboard motors to Ghana canoes. Cotonou, Modèle Project 41 p., PMB/WP/15.
- IJff, A.M. et D.B. Tempelman, Etude sur les relations entre les 1990 captures de poisson et l'état nutritionnel communautés de pêcheurs dans la province du Mono, au Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 27 p., PMB/WP/16.
- Sénouvo, A.P. et Gbaguidi, A.A. Recueil des données statistiques 1991 des pêches maritimes au Bénin. Période de 1984 à 1989. Cotonou, Projet Modèle, 134 p., PMB/WP/17.
- Houndékon, B.R., Initiative locale et développement: Expérience 1991 des communautés de pêcheurs marins du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 17 p., PMB/WP/18.
- Le Gurun, J.F., La section de technique des pêches. Cotonou, Projet Modèle, 43 p., PMB/WP/19.
- FAO/Government Cooperative Programme, Integrated Development of 1990 Small-Scale Fisheries in West Africa, Model Project Benin, Project findings and recommendations. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Terminal Report, 34 p.
- Programme de Coopération FAO/Gouvernements, Développement Intégré 1991 de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, Projet Modèle Bénin, Conclusions et recommandations du Projet FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Rapport terminal, 40 p.
- Rapports techniques et des documents choisis/Selected list of technical reports and documents
- Direction Nationale du Projet Modèle Bénin, Mise en place et plan 1985 d'exécution. Cotonou, Projet DIPA, 43., + 3 annexes.

Sheves, G.T. Integrated small-scale fisheries projects: principles, approaches, and progress in the context of the Benin prototype project. Paper presented at the workshop on Small-scale Fisheries Development and Management, Lomé, 20-29 November 1985, 33 p.

Sheves, G.T. Projets intégrés de pêches artisanales : approches et évolution dans le contexte du projet pilote. Document présenté à l'atelier régional sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé, 20-29 Novembre 1985, 36 p.

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 1, Octobre/Octobre 1985, 4 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 2, Janvier/Janvier 1986, 14 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 3, Juin/Juin 1986, 40 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 4/5, Sept./Dec. 1986, 76 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 6, Septembre 1987, 58 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 7, Juine/Juin 1988, 84 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 8, Juine/Juin 1989, 74 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 9, Octobre/Octobre 1989, 84 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 10, August/Août 1990, 84 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 11, January/Janvier 1991, 6 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 12, April/Avril 1991, 8 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 13, July/Juillet 1991, 6 p.

Paraiso F-X., rapport sur stages de recyclage en identification des poissons Cotonou, GCP/RAF/192/DEN 24 p.

Collart, A. et M. Guidicelli, Développement des pêcheries maritimes et continentales de la pisciculture au Gabon. Rome, FAO (GCP/RAF/192/DEN) 77 p.

Johnson, J.P. et M.P. Wilkie, pour un développement intégré des pêches artisanales ; du bon usage de participation et de la planification. Cotonou Projet DIPA, 157 p. + annexes, Manuel de Terrain N° 1.

Meymall, P.J., J.P. Johnson, and M.P. Wilkie, Guide for planning monitoring and evaluation in fisheries development units. Cotonou, IDAF Project, 116 p. IDAF Field Manual N° 2.

